L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1431 - VENDREDI 30 JUIN 2017 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232



MOISSONS



La grande inconnue

La pluie tant attendue sur les zones de cultures est enfin arrivée, alors que les orges commencent d'être moissonnées. Difficile de dire si cela sera suffisant pour améliorer la donne sur les parcelles qui restent à moissonner et sur les blés surtout, mis à mal par une sécheresse et une canicule persistantes. Sur les orges, les premiers résultats semblent corrects, mais la grande inconnue concerne les blés, alors que les producteurs de grandes cultures ont plus que jamais besoin d'une bonne récolte pour arrêter de creuser le déficit. Dans les silos, les équipes et les matériels sont prêts à recevoir les produits de cette moisson qui porte beaucoup d'espoirs.

Pages 4, 5, 13

Pages 19 - 22

En direct de la MSA

Côte d'Or

› Évènement

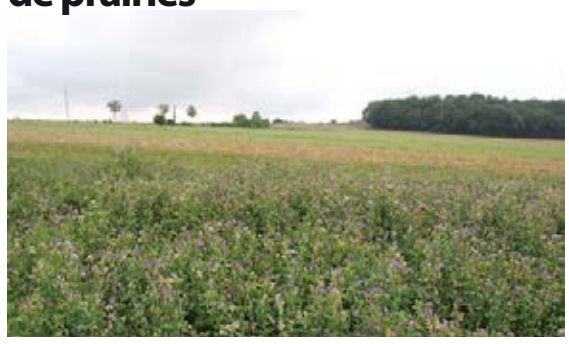
Le Tour arrive en Côte d'Or



Nièvre

› Légumineuses

Préparez vos plantations de prairies



Yonne

› FDSEA 89

La nouvelle équipe se met en place







Sommaire

Côte d'Or
04 • Moisson : Des espoirs à ne pas griller
05 • Foins terminés : Place à la moisson
06 • Le Tour arrive en Côte d'Or
07 • Station d'évaluation : Créancey à l'heure du recrutement

Nièvre
08 • Alsoni : fusion avec l'Allier et la Saône-et-Loire
09 • GIE Magellan : une journée sur le semis direct sous couvert
10 • La finale nationale des labours a 30 ans
11 • Légumineuses : préparez vos implantations de prairies

Yonne
12 • FDSEA 89 : La nouvelle équipe se met en place
13 • Moisson 2017 : C'est parti !
14 • Charny/Orée-de-Puisaye : Cherche producteurs pour cuisine centrale

Région et ailleurs
16 • Les agrobiologistes de Bourgogne en manif à Dijon
17 • Fusion dans la filière bois-forêt de Bourgogne-Franche-Comté
18 • L'agriculture : Une chance pour l'emploi

Dossier MSA
19-22 • Dossier spécial MSA

Infos Services
23 • Firmes et Machinisme
24-25 • Analyses et tendances
26-27 • Petites annonces
28-31 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348 rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - «Eutrophisation» : P tot 0,01 kg/tonne

Focus

Du vin au ciné



Le 14 juin un film de Cédric Klapisch est sorti, *«Ce qui nous lie»*, un film qui pose un regard sur une histoire familiale dans un vignoble de Bourgogne, sur fond de reprise de l'entreprise familiale et d'interrogations de la fratrie, qui reprend cette activité.
Cette envie de Cédric Klapisch de réaliser un film sur la vigne remonte à dix ans. Il a choisi la Bourgogne comme une évidence par rapport aux problématiques qu'il voulait traiter. *«D'une certaine façon, le choix d'une autre région viticole française aurait développé des thématiques bien différentes»* précise-t-il dans le dossier de présentation du film. Une autre idée majeure est celle du temps qui passe, du rythme des saisons... Du fait que tout change, mais dans un mouvement d'ensemble d'éternel recommencement.
Dans *«Ce qui nous lie»*, on suit la fabrication du vin pendant un an, mais le film a nécessité la mobilisation de toute l'équipe de tournage sur plusieurs saisons. En arrière plan d'une histoire sentimentale et familiale, le scenario pose les vraies questions induites par la production viticole : la succession, l'installation, le prix du foncier, la pression du voisinage, les caprices du temps... A l'épreuve du métier, les tempéraments se révèlent et celle qui deviendra la *«patronne»* du domaine, s'affirme aussi comme la *«faiseuse»* de vin.
A tout moment le spectateur se trouve au plus près de la réalité du métier et de ce qui fait le quotidien d'un domaine viticole, avec une grande crédibilité du fait de la participation de professionnels du secteur.
Bien entendu, les images font la part belle au vignoble, l'agencement cadencé des rangs de vignes, l'expression du potentiel filmée en accéléré au printemps, la vigne développant alors sa superbe...
Sans oublier la transmission du savoir, savoir-faire mais savoir-être aussi du viticulteur-vignificateur en étroite symbiose avec sa vigne et son terroir, dont il sait tirer le meilleur et qu'il sait transmettre au travers des arômes et des saveurs de ses vins.

En bref

Simplification : **la gouvernement voudrait tester la dématérialisation du plan d'épandage**

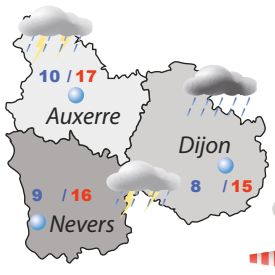
Dans le cadre du projet de loi *«relatif à la transformation des relations entre l'administration et le public»*, le gouvernement souhaite lancer plusieurs expérimentations, dont la dématérialisation des plans d'épandage des élevages, rapporte l'AFP de source gouvernementale, dans une dépêche le 27 juin. Cette même source explique que le droit à l'erreur, qui constitue une des mesures phares de ce projet de loi, s'appliquera dans *«la détermination des sanctions pécuniaires»* prononcées par l'administration. Ainsi *«toute personne physique ou morale ayant «involontairement méconnu pour la première fois une règle applicable à sa situation»* ne subirait plus ni amende, ni privation de droit si elle rectifie son erreur à son initiative ou quand l'administration lui demande, explique l'AFP. A l'occasion de leur première entrevue le 27 juin, la FNSEA a remis au ministre de l'Agriculture Stéphane Travert ses propositions de simplification des relations avec l'administration. A titre d'exemple, la présidente de la FNSEA, Christiane Lambert, a notamment cité le dossier des installations classées (ICPE). Des simplifications y ont déjà été apportées sous Stéphane Le Foll, mais *«d'autres peuvent être faites»*, considère-t-elle. La présidente de la FNSEA a par ailleurs annoncé qu'elle avait rendez-vous avec le ministre de la Transition écologique Nicolas Hulot, le 3 juillet, et souhaite aborder avec lui les contributions possibles de l'agriculture à la transition écologique, sous l'angle, par exemple, de la production d'énergie ou de la biodiversité cultivée.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 30 juin au 09 juillet 2017

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 30 Juin

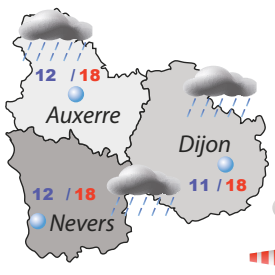


Orageux
Des précipitations sont attendues et seront localement accompagnées d'orages.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 16 à 18 °C
Vents : Sud-Ouest 40 km/h

St Martial
Soleil : 05:53 - 21:48
Lune : 13:17 - 01:21

Samedi 01 Juillet

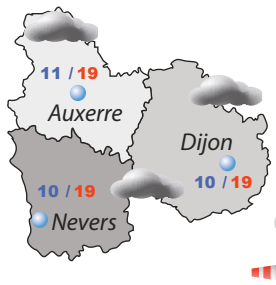


Pluvieux
Un temps couvert et pluvieux en perspective. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 17 à 19 °C
Vents : Nord-Ouest 20 km/h

St Thierry
Soleil : 05:54 - 21:47
Lune : 14:21 - 01:47

Dimanche 02 Juillet



Couvert
Un ciel menaçant s'annonce pour ce dimanche. Les vents resteront modérés.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Martinien
Soleil : 05:54 - 21:47
Lune : 15:24 - 02:13

Prévisions à 7 jours

Lundi 03 au Mercredi 05 Juillet :
Passages nuageux et belles éclaircies se partageront le ciel.
Vents : Sud à 10 km/h
T° mini. : 9 à 17 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

Jeudi 06 au Dimanche 09 Juillet :
Quelques orages ce jeudi. Quelques nuages et de belles éclaircies pour le reste de cette période.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 11 à 19 °C T° maxi. : 23 à 25 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Passage de témoin au ministère de l'Agriculture de l'alimentation et de la pêche

Stéphane Travert, nouveau ministre de l'Agriculture, poursuit les chantiers en cours

34 jours, c'est le temps que Jacques Mézard sera resté au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche. Stéphane Travert, élu de la Manche, le remplace à ce poste. Conseiller régional PS de Normandie, il a pu acquérir une certaine expérience des dossiers de l'agriculture et de la pêche. Les responsables agricoles normands qui l'ont cotoyé à ce titre, mettent en avant ses capacités d'écoute et son ouverture d'esprit.


L'agriculteur Normand / Sandrine Boissière

Stéphane Travert veut faire en sorte que « les agriculteurs vivent du fruit de leur travail »

Stéphane Travert, né à Carentan et âgé de 47 ans, cadre commercial, est un militant PS depuis 1988. Il a gravi tous les échelons locaux jusqu'à devenir député 24 ans plus tard. En mars 2010, il est élu conseiller régional PS de Basse-Normandie. Le président Laurent Beauvais va alors lui confier la responsabilité des Affaires maritimes. En 2012, il est élu député de la 3e circonscription de la Manche, puis en 2015 il est élu conseiller régional de Normandie. Mais avec le temps, il ne se reconnaît plus dans le Parti socialiste qui a des positions, selon lui, *«très bobos et parisiennes de la gauche de la gauche comme la sortie du nucléaire ou la décroissance»*, explique-t-il à France Bleu Cotentin en avril 2017. Il décide alors de suivre Emmanuel Macron, parce qu'il a *«le sentiment qu'il fallait mettre un coup de pied dans la fourmilière, pour écrire l'histoire d'un mouvement politique nouveau»*, poursuit-il.

Une bonne connaissance des dossiers pêche et agriculture

Pourquoi lui en tant que ministre de l'Agriculture ? Élu sur un territoire d'agriculture et d'élevage, il connaît bien les sujets agricoles. Selon Sébastien Amand, président de la FDSEA de la Manche, *«Stéphane Travert est un député de gauche, mais c'est quelqu'un qui sait écouter et qui cherche à comprendre les sujets»*, commente-t-il. *Il connaît bien les entreprises et a intégré les enjeux de l'agriculture tels que la compétitivité, le numérique ou la recherche, mais aussi la question du renforcement des organisations de producteurs»*. Même avis positif de la part de Pascal Férey, vice-président de l'APCA. *«Je suis très satisfait qu'il soit nommé car il est le député de ma circonscription et c'est quelqu'un que j'apprécie»*, a-t-il réagi. *C'est quelqu'un de bien. Il a toujours su se rendre disponible quand nous avions besoin de le rencontrer. Il comprend les problématiques agricoles, il est très ouvert, profondément européen et il s'intéresse aux technologies»*.

Au conseil régional de Normandie, Stéphane Travert fait partie de la commission *«Agriculture et pêche»*. On y traite les dossiers sur l'agriculture, l'agroalimentaire, la filière équine, la forêt, la pêche et l'aquaculture marine. Et là, il est impliqué sur tous ces dossiers. Ses connaissances sur les dossiers de la pêche ont sans doute pesé en sa faveur pour prendre la succession de Jacques Mézard dans le gouvernement Philippe II car le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du gouvernement Philippe récupère la pêche qui avait quitté la rue de Varenne pour aller au ministère de l'Ecologie il y a cinq ans.

Un ministère *«de dialogue, de concertation et d'entente»*

Comme Jacques Mézard, Stéphane Travert est un élu qui est reconnu pour savoir discuter avec d'autres partis politiques, et voter des textes venus d'autres chapelles. *«Il faisait partie des députés avec qui j'aimais travailler pour transmettre des amendements à l'Assemblée nationale sur des dossiers techniques, comme la loi littoral»*, souligne le sénateur Bizet. Idem au Conseil régional. *«Lorsque nous avons présenté les nouvelles politiques agricole et de la pêche de la Région Normandie, qui ont été votées à l'unanimité, j'ai souligné le travail de Monsieur Travert»*, insiste Xavier Lefrançois. *«C'est assez rare dans ce type d'hémicycle, où l'on a plutôt tendance à être dans l'affrontement»*. Il est aussi décrit comme quelqu'un de très à l'écoute. *«Ce ministère sera un ministère de dialogue, de concertation et d'entente. Je veillerai à ce que l'élaboration des politiques publiques soit partagées, comprises par le plus grand nombre»*, a insisté Stéphane Travert lors de la passation de pouvoirs le 22 juin. Il a insisté sur *«les chantiers majeurs»* qu'il a à mettre en oeuvre, en particulier les Etats généraux de l'Alimentation *«pour faire en sorte qu'enfin les producteurs puissent vivre du fruit de leur travail, que notre agriculture soit plus compétitive, innovante et que nos différents modèles agricoles ne viennent pas se confronter les uns avec les autres mais en réelle harmonie»*, ajoutant que l'agriculture française doit être *«portée à l'international et au niveau européen»*.

En transmettant les clés du ministère, Jacques Mézard a expliqué qu'il n'avait pas perdu de temps en 34 jours et qu'il lui avait préparé le terrain. *«Nous avons travaillé sur la question du paiement de la Pac. Nous avons communiqué un calendrier, ce qui était indispensable. Et je sais que tu feras en sorte qu'il soit tenu. Nous avons aussi préparé les États généraux de l'alimentation»*, a souligné Jacques Mézard à son successeur. Ce chantier étant directement issu du programme agricole du président de la République, Stéphane Travert va, bien sûr, le poursuivre.

Les associations de grandes cultures alertent sur la politique européenne

La Fop (producteurs d'oléagineux et de protéagineux) attend *«une politique économique et pragmatique»*, a-t-elle indiqué. Son président Arnaud Rousseau réclame *«un vrai projet agricole fédérateur qui s'appuie sur une vision européenne ambitieuse, un budget et une Pac renforcés, un plan protéines digne de ce nom, un soutien fort à la recherche et à l'innovation, des mécanismes novateurs en faveur de la résilience des exploitations, un appui affirmé aux biocarburants, un maintien des objectifs actuels d'incorporation et une affirmation sans ambages de l'importance de l'organisation des producteurs»*.

Le président de l'AGPB (producteurs de blé) Philippe Pinta, soulignant la crise de l'agriculture qui affecte tout particulièrement les céréaliers des zones intermédiaires, attend des mesures pour la gestion des risques, l'épargne de précaution et contre les distorsions de concurrence, la surtransposition, selon un communiqué. Il invite Stéphane Travert à notifier auprès de Bruxelles un arbitrage favorable en matière de prélèvement sur le premier pilier de la Pac : *«le montant du paiement redistributif doit être limité au strict minimum»*. L'AGPB demande aussi à participer aux Etats généraux de l'Alimentation.

La FNSEA demande la poursuite des chantiers

Réagissant dans des communiqués le 21 juin à la nomination de Stéphane Travert au poste de ministre de l'Agriculture, la FNSEA, la Coordination rurale et la Confédération paysanne ont rappelé leurs propositions, notamment dans le cadre des chantiers engagés par son prédécesseur, avec en tête celui des États généraux de l'agriculture en juillet. *«L'occasion de retrouver du revenu dans un meilleur partage de la valeur ajoutée»*, pour la FNSEA. Le syndicat majoritaire demande que l'agenda défini par Jacques Mézard, avec comme deux premiers chantiers la simplification et les États généraux de l'alimentation, soit *«maintenu»* et que les travaux engagés soient *«poursuivis»*. La CR veut évoquer avec le ministre *«la nécessité de retrouver très rapidement des prix rémunérateurs à la production qui semblent être [...] l'un des points centraux des États généraux de l'Alimentation»*. Pour la Confédération paysanne, *«la réelle reconnaissance du droit au revenu » des agriculteurs doit être une priorité lors des États généraux de l'alimentation»*.

EUROMASTER
VOTRE PARTENAIRE AGRICOLE
• Montage et démontage pneu
• Dépannage sur site
• Dépannage récoltes 24H/24, 7J/7

VOS CENTRES D'ASTREINTE :
DIJON ST APOLLINAIRE 03 80 28 85 30
NEVERS 03 86 93 08 40
AUXERRE 03 86 18 00 40
CHALON S/SAÔNE 03 85 46 82 60
SENS 03 86 83 87 30



EUROMASTER
Pneus et Entretien Véhicules
VOUS ÊTES ENTRE DE BONNES MAINS
businesspro.euromaster.fr

▸ Agenda

02/07 Balade gourmande à Ladoix

Plus de 2500 personnes sont attendues dimanche 2 juillet pour la 22e édition de la célèbre Balade Gourmande. Organisée par les vignerons de Ladoix, cette promenade de 5 km est entièrement consacrée à la découverte de mets bourguignons autour des vins de l'appellation. L'événement sera d'autant plus exceptionnel qu'il célèbre cette année les 80 ans de la Route des Grands Crus de Bourgogne. Le temps d'une journée, les visiteurs pourront s'offrir un véritable tour d'horizon de grands vins de bourgogne : Ladoix et Ladoix 1er cru, Corton grand cru, Bourgogne aligoté et Crémant. Une occasion rare de déguster les beaux flacons d'une des régions viticoles les plus prisées au monde ! Infos pratiques : Dimanche 2 juillet à Ladoix-Serrigny, départ de 11h40 à 13h30. 66 € pour les adultes, 41 € enfants de 12 à 16 ans, 25€ enfants de moins de 12 ans Inscription et paiement en ligne sur : www.weezevent.com/balade-gourmande-ladoix-2017 www.ladoix-vins.fr

02/07 Visites bio à Fromenteau

Comme chaque année, Graines de Noé invite à visiter 200 parcelles de collections de céréales de pays : blés, orges, amidonniers, épeautres, avoines et engrains et découvrir la fabrication du pain bio au levain: pétrissage, rabat de la pâte, façonnage, cuisson sur place. Au programme. 9h30: accueil des participants, 10 heures : mot d'accueil, 10h30 : début de la visite commentée de la collection de céréales, 10h30 : début des ateliers de fabrication du pain bio, 12 heures : apéritif offert puis déjeuner bio au tarif de 15 € par personne, au bénéfice de l'association, 14h30 : reprise de la visite commentée de la collection de céréales, 14h30 : reprise des ateliers de fabrication du painbio, 17h: clôture de la journée.

Moisson

Des espoirs à ne pas griller

La récolte d'orges d'hiver a débuté le 16 juin dans le sud du département. Les premiers résultats semblent corrects mais les fortes chaleurs font craindre le pire pour les blés.



Les orges pourraient donner plusieurs rendements «dans la moyenne», contrairement au blé qui souffre de plus en plus.

Les premières moissonneuses ont été sorties il y a déjà deux semaines en Côte-d'Or. Sébastien Marey, agriculteur à Vignoles près de Beaune, est rentré dans ses premiers champs d'Étincel quelques jours plus tard, le 20 juin. Le Côte-d'orien de 40 ans, qui exploite 240 hectares de grandes cultures avec son père Jean, a débuté la moisson sur ses terres les plus séchantes. Les premiers résultats étaient plutôt mitigés. Si la qualité était clairement au rendez-vous, le rendement était quelque peu décevant : *«J'ai commencé à 50q/ha mais je n'attendais guère à mieux, compte tenu des parcelles en terres superficielles et de l'important manque d'eau du mois d'avril. En revanche, j'obtiens entre 90 et 95 de calibrage, 11,5 en protéines et entre 63 et 68 de PS, c'est plutôt bien»*. Les champs suivants dépassaient les 60q/ha, résultat satisfaisant davantage l'exploitant : *«j'attends de voir la suite mais pour l'instant, la moisson ne démarre pas trop mal dans les terres plus profondes. Globalement, la qualité des orges est nettement meilleure que l'an passé. En quantité, il devrait y avoir des similitudes avec 2016, année où j'avais fais 65q/ha. Malgré cette dernière campagne difficile, je n'avais perdu que 10q/ha par rapport à la moyenne, car mes orges se trouvaient dans les meilleures parcelles de l'exploitation»*. Sébastien Marey ne cultive que de l'Étincel : *«cette variété est devenue omniprésente dans le secteur, au détriment d'Esterel. Elle part en brasserie avec des rendements moyens qui varient, quand tout va bien, de 60 à 70q/ha dans nos cailloux et au-delà de 80 q/ha dans les grosses terres. Il y a aussi un peu d'hybrides autour de Beaune. Je n'en fais pas car celles-ci nécessitent davantage d'azote et génèrent plus de frais, avec une meilleure productivité qui n'est pas toujours avérée»*.

Interrogations sur le blé

La récolte de blé pourrait arriver très rapidement. Sébastien Marey s'interroge de plus en plus sur le devenir de cette culture : *«si le temps actuel perdure, sa moisson sera imminente, je pense autour du 5 juillet. Si elle se fait avant, ce ne sera pas bon signe pour les blés...»* Les parcelles présentaient jusqu'à présent un très bel aspect, mais certaines ont commencé de *«décrocher»* la semaine écoulée : *«des épis ont blanchi subitement. Avec 36°C, les blés accusent forcément le coup... Le potentiel était pourtant intéressant. Cette année, il n'y a quasiment pas eu de maladies. Certains blés, qui ont perdu des talles avec le manque d'eau d'avril, s'étaient bien refaits avec les 100 mm d'eau du mois de mai. Les blés, dans leur globalité, sont encore bien lotis pour l'instant mais il ne faudrait pas que ce temps dure trop longtemps»*. L'agriculteur de Vignoles possède quatre variétés de blé cette année : *«j'ai mis de l'Aprilio, il s'en fait beaucoup à Bourgogne du Sud. Il s'agit d'une variété un peu passe-partout, qui se comporte bien dans toutes les terres. Elle se sème début octobre. Elle ne fera jamais 100q/ha mais a l'avantage de ne jamais décrocher. Sa régularité est intéressante, tout comme sa résistance aux maladies. J'essaye également LG Absalon pour la toute première fois, elle est un peu dans la même lignée qu'Aprilio. J'ai aussi de l'Altigo: si elle n'est pas exceptionnelle, cette variété se défend bien dans les graviers. Barbue, elle est aussi très utile contre les sangliers et même contre les blaireaux. Je l'ai mélangée avec de l'Aprilio cette année. Enfin, il y a un peu de Nemo, nouveauté barbue pour des terres superficielles»*. Sébastien Marey n'a pas *«retenté le coup»* avec Fructidor, malgré un rendement de 76q/ha l'an passé: *«il est à mettre dans de bonnes terres et l'occasion ne s'est pas présentée cette fois-ci. Le risque de décrochage était trop important. Je devrais vraisemblablement l'utiliser de nouveau l'an prochain»*.

AURÉLIEN GENEST

«Besoin d'une année correcte»

Vice-président de la caisse locale du Crédit-Agricole de Beaune, Sébastien Marey a conscience des difficultés que traverse le monde paysan et souligne la nécessité d'enregistrer de bons résultats cette année : *«Les exploitations sont dans une situation très tendue depuis quatre à cinq ans. Les trésoreries sont mises à mal, même la viticulture commence d'être touchée. Il nous faut absolument retrouver une année correcte, et même plusieurs d'affilée pour combler tous les déficits»*. Dans son cas personnel, l'exploitant du Pays beaunois travaille sur les charges pour réduire les difficultés. Sébastien Marey opte de plus en plus pour le travail simplifié et notamment le semis direct. Celui-ci tend à redonner vie à ses sols avec des résultats de plus en plus encourageants. L'adhésion à une Cuma lui permet de se procurer des outils performants sans trop dépenser. Des raisonnements du même type s'opèrent à chacune de ses interventions : *«je ne fais jamais des rendements exceptionnels car je n'applique jamais trois fongicides ni 250 unités d'azote. J'interviens uniquement quand cela est nécessaire. Je préfère optimiser mes charges et dépenser le minimum. Je tente de devenir le moins tributaire des prix : ceux annoncés pour cette année sont encore une fois décevants et du même niveau qu'en 2016, alors qu'il nous faudrait 200€/t. Les charges augmentent tous les ans, la vie aussi. Le prix du blé, lui, est le même qu'il y a 50 ans. Or, la baguette de pain ne coûtait pas le prix d'aujourd'hui. Quelqu'un s'en met beaucoup dans les poches...»*



Zone d'Activités
21360 Pont d'Ouche
Tel. 03 80 33 02 61
Fax 03 80 33 02 62
www.ger.fra@wanadoo.fr
CHARPENTES MÉTALLIQUES
SARL F. GERBET
CHARPENTE - COUVERTURE
BARDAGE - SERRURERIE
ISOLATION
Bâtiments agricoles
Bâtiments vini-viticole - Cuverie

Baigneux-les-Juifs

Foins terminés, place à la moisson

Le Gaec de Toutifaut terminait sa récolte d'herbe la semaine dernière, quelques jours avant de faucher ses premières orges d'hiver.



Le gel suivi des fortes températures ont quelque peu bouleversé le calendrier.

Il a fait chaud la semaine dernière en Côte-d'Or. Le mercure dépassait les 35°C quand Killian Ehret fauchait la dernière prairie du Gaec de Toutifaut, à Magny-Lambert. *«L'herbe montait vite en épiaison, il ne fallait plus tarder»* relevait l'apprenti de BPREA habitant le village voisin de Duesme. Constamment à la recherche de fourrages de qualité pour son atelier laitier, le Gaec de Toutifaut, s'y est pris à deux reprises pour récolter. *«Nous avons commencé avec le ray-grass le 15 avril, en avance par rapport à nos habitudes. Nous sommes en AOP Époisses et donc quelque peu limités en concentrés : nous essayons de récolter très tôt pour avoir des protéines et réduire les achats d'aliments»* indique Thierry Perraudin, maître de stage de Killian Ehret et gérant du Gaec.

Économies à réaliser

Les luzernes, fragilisées par le gel et stoppées net dans leur développement, ont été fauchées à partir du 20 avril dans la même logique, sur les 25 hectares de l'exploitation. *«Cela nous a permis de faire des deuxièmes coupes dès le 10 juin, juste avant le grand coup de chaud»* poursuit Thierry Perraudin, *«nous obtenons un total d'environ 5t/ha, dont 3t/ha pour la première coupe, soit la même chose qu'une seule coupe tardive aurait donné, mais avec une meilleure qualité. Les 23% de protéines vont nous permettre de limiter les tourteaux pour nos vaches Simmental et Montbéliardes»*. La récolte de foin s'est également déroulée en deux étapes, comme l'explique l'éleveur laitier : *«la première s'est déroulée très tôt, autour du 1er juin, avec l'espoir d'une repousse rapide. En constatant de faibles tonnages, nous avons préféré arrêter pour recommencer plus tard, il y a une dizaine de jours. Au final, nous avons gagné environ 1t/ha mais certainement perdu en qualité vu les conditions météo… La qualité reste malgré tout nettement plus intéressante qu'en 2016, même si le tonnage est moins important. Un rendement maximal de 4t/ha est obtenu dans plusieurs prés, quand certains secteurs avaient permis d'en récolter 50% de plus l'an passé»*.

Cap sur l'orge

Rencontrés le 20 juin, les agriculteurs de Magny-Lambert ont très certainement débuté la moisson cette semaine. *«Les Esterel et escourgeons tournent très vite»* constatait Thierry Perraudin sous le soleil côte-d'orien. Si le gel du printemps n'aurait impacté que très peu ses grandes cultures, les fortes températures actuelles pourraient avoir des conséquences totalement différentes: *«un tel coup de chaud n'est jamais bien bon et il ne faudrait pas qu'il dure trop longtemps. L'orge est proche de la maturité et devrait tenir, ce qui n'est pas forcément le cas du blé. Dans les petites terres, le mal est déjà fait. Pour les autres secteurs, la météo des prochains jours sera déterminante»*. Le Gaec de Toutifaut ne cultive plus de colza suite à l'agrandissement de son cheptel. Davantage de luzerne et de maïs ont fait leur apparition dans l'assolement, afin de satisfaire les besoins alimentaires du troupeau. *«Le maïs est, à cette heure, largement plus beau qu'en 2016 à la même époque»* compare Thierry Perraudin, *«au 15 juillet l'année dernière, quand nous traitions contre la pyrale, nous pouvions encore facilement passer dans les champs en tracteur. Aujourd'hui, les plantes sont déjà à ce stade. En revanche, les températures et le sec sont très inquiétants, un coup d'eau serait vraiment le bienvenu»*.

AURÉLIEN GENEST



Killian Ehret, apprenti dans l'exploitation.

Passion céréales

Philippe Dubief, nouveau président

À l'issue du conseil d'administration du 15 juin dernier, le Côte-d'orien Philippe Dubief a été élu président de Passion Céréales, succédant à Jean-François Gleizes.



Agé de 50 ans, Philippe Dubief, est agriculteur céréalier à Losne en Côte-d'Or. Diplômé de l'École supérieure d'agricultures (ESA) d'Angers, il cultive aujourd'hui du blé, de l'orge d'hiver, du maïs, du colza et du soja sur 350 hectares. Philippe Dubief a occupé différentes responsabilités dès le début de sa carrière : membre du conseil d'administration du comité départemental puis du conseil régional des Jeunes agriculteurs, et administrateur à la commission productions végétales de la FDSEA 21. Il est aujourd'hui administrateur au Cerfrance Bourgogne Franche-Comté, et membre du bureau de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB).
Il est entré chez Passion Céréales comme membre du réseau d'agriculteurs, avant de rejoindre le conseil d'administration. Il siège également au comité régional d'Arvalis-Institut du végétal. Reconnu pour ses qualités de communicant, Philippe Dubief attache un intérêt particulier aux questions économiques et techniques. *«Mon souhait est de poursuivre le travail engagé par mon prédécesseur et de rester fidèle à l'esprit et aux valeurs qui animent Passion Céréales, ses équipes et les agriculteurs de son réseau. Je vais œuvrer, au service des producteurs et de tous les acteurs de la filière céréalière, en faveur d'une communication créative, innovante, efficace et adaptée, afin de répondre aux besoins de chacun et de la société civile»* explique Philippe Dubief. Le conseil d'administration tient à remercier Jean-François Gleizes pour son implication et à saluer son action et son engagement auprès des professionnels de la filière depuis 2006.

À propos de Passion Céréales

Passion Céréales est une interface d'information qui ouvre des espaces de dialogue et d'échange entre les acteurs de la filière céréalière, du monde végétal agricole, du monde scientifique et de la société civile, pour relever les enjeux d'une société durable. Elle a pour mission d'informer sur les céréales et les produits qui en sont issus, ainsi que sur le métier de producteurs de céréales.

CRAI Energies
Le photovoltaïque à portée de main
Étude - Installation - Maintenance - Nettoyage
Particulier & professionnel
Benoît CHAUDRON
À l'écoute de vos projets !
03.80.97.17.70
Entreprise locale
Zone d'activités
21140 SEMUR-EN-AUXOIS
crai.energies@gmail.com



Évènement

Le Tour arrive en Côte d'Or

La Grande Boucle va traverser le département vendredi prochain. Le monde agricole se mobilise pour l'occasion.



Les Jeunes agriculteurs de Saint-Seine-l'Abbaye assureront une animation qui sera retransmise à la télévision, vraisemblablement entre 15 heures et 15h20.

C'est parti pour trois semaines de compétition! La plus grande course cycliste au monde débute demain samedi 1er juillet avec un départ qui sera donné en Allemagne. Le tracé de cette 104ème édition passera par la Côte-d'Or vendredi 7 juillet à l'occasion de l'étape Troyes-Nuits-Saint-Georges, longue de 213 kilomètres. En partenariat avec la FDSEA21, les Jeunes agriculteurs de Saint-Seine-l'Abbaye vont assurer une animation qui sera filmée par les caméras de France Télévisions. *«La FNSEA propose chaque année un concours en lien avec le Tour de France. Les agriculteurs sont invités à réaliser, sur un thème donné, des créations dans les champs, le long des routes du Tour»* informe Baptiste Colson, président des JA de Saint-Seine, *«la montre est le thème retenu pour cette édition. Nous avons décidé d'organiser une fresque vivante qui représentera la filière blé dans sa globalité»*.

Du semis à la baguette

Une horloge de 25 mètres de diamètre sera constituée dans les prochains jours. *«Des personnes constitueront l'aiguille qui se déplacera vers les différentes étapes de la filière, du semis à la baguette de pain, qui seront situées à l'extérieur du cadran»* poursuit Baptiste Colson. Du matériel agricole, la maquette d'un moulin et une baguette de pain géante seront notamment utilisés. Les JA s'exerceront la semaine prochaine avec l'aide d'un drone pour peaufiner l'exercice. L'animation devrait être visible entre 15 heures et 15h20, selon l'allure du peloton. En parallèle à cette fresque, les Jeunes agriculteurs organiseront une buvette et une restauration rapide, avec glace de ferme et sandwich, dans le pré situé à la sortie de Saint-Seine-l'Abbaye sur la route de Bordes-Bricard. Depuis cet emplacement, les spectateurs auront une vue imprenable sur la descente de la D971 côté gendarmerie, et sur le début du faux plat de la route rejoignant Bordes-Bricard. Les organisateurs conseillent de venir avant 11 heures. *«Les routes seront bloquées peu de temps après»* prévient Baptiste Colson. Le passage de la caravane publicitaire, lui, est prévu aux alentours de 13 heures.

AURÉLIEN GENEST



Drone

Bien plus qu'un gadget

Une journée dédiée aux nouvelles technologies agricoles s'est déroulée le 9 juin à Tart-le-Bas. L'occasion de faire le point sur l'utilité des drones en grandes cultures.



Mickaël Godiet, agriculteur et prestataire d'Airinov, apporte son témoignage.

La société Airinov, pionnière et leader du drone agricole, était présente vendredi 9 juin à la ferme expérimentale de Tart-le-Bas. Un pôle était spécifiquement dédié aux drones. Mickaël Godiet, agriculteur dans la Marne et pilote de ces petits aéronefs, a répondu aux questions des participants qui avaient fait le déplacement pour cette journée *«Innov'Action»* organisée par la Chambre d'agriculture. Mickaël Godiet, devenu droniste pour se diversifier, assure que les drones sont de plus en plus utilisés en agriculture et cela n'est pas près de s'arrêter : *«Les atouts environnementaux, réglementaires et bien sûr économiques des drones sont nombreux. Leur rentabilité est prouvée d'année en année. Des études montrent qu'il existe un intérêt certain à piloter tous les ans»*. Le prestataire d'Airinov rappelle que le drone est muni d'un capteur multispectral très précieux : *«il enregistre quatre longueurs d'ondes spécifiquement étudiées avec l'Inra»*.

De multiples utilités

À ce jour, les drones sont principalement utilisés pour le pilotage de la fertilisation azotée. En survolant une exploitation, il est possible de définir les besoins des cultures et d'ajuster avec précision la fertilisation de chaque parcelle.

Le drone s'apparente ainsi à un véritable outil d'aide à la décision. En une heure de vol, le drone agricole peut analyser les besoins en engrais d'une centaine d'hectares. Un ou deux vols sont préconisés suivant les cultures, comme l'explique Mickaël Godiet : *«nous en réalisons deux en colza, un en entrée d'hiver puis un autre en sortie. Le coût pour l'agriculteur sera de 15 euros/ha pour ces deux vols. En blé, si on ne pilote que le troisième apport, il n'y aura qu'un seul vol qui sera facturé 10 euros/ha. Deux vols sont possibles pour cette culture, car il est possible de piloter en qualité, c'est-à-dire en protéine ou en rendement. Le vol se fera alors aux stades 2 nœuds et dernière feuille étalée. Il est également possible de faire de la modulation de dose au stade épi 1cm»*.

Directement sur son téléphone

L'exploitant reçoit sous quatre jours un fichier informatique avec une cartographie de ses parcelles, schématisant les carences en azote. Si l'exploitant est équipé d'une console de modulation, il reçoit également un fichier de modulation automatique à introduire dans son tracteur. *«Si l'exploitant n'est pas équipé, il est possible de recevoir les préconisations sur un smartphone via l'application mobile Map-IN développée par Airinov. L'agriculteur peut alors agir manuellement au volant de son engin en utilisant le GPS de son téléphone pour se repérer dans la parcelle»* indique Mickaël Godiet. Des coopératives, négoces, Chambres d'agriculture ou encore semenciers utilisent des drones pour réaliser leurs expérimentations. *«Les relevés sont précis et très fins»* insiste l'agriculteur marnais, ajoutant que le capteur du drone va permettre de multiples possibilités dans un avenir très proche : «il sera possible, et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, de détecter les adventices dans du maïs afin de traiter de l'herbicide en localisé».

AURÉLIEN GENEST

En chiffres

La coopérative Ocealia, dans le Poitou, a dressé un bilan économique après avoir eu recourt aux services d'Aironov pendant trois ans. Les résultats parlent d'eux-mêmes : +107€/ha de marge en moyenne par an sur le colza et +69€/ha de marge en moyenne par an sur le blé. L'étude a été faite sur 627 parcelles de colza et 1734 parcelles de blé.



Plus de 150 000 hectares ont été survolés en France l'an passé.

Station d'évaluation de Créancey

Le recrutement approche

La station charolaise prépare la rentrée de ses jeunes veaux. Les inscriptions débutent dans un mois.

Avis aux éleveurs : le GIE Charolais Évaluation lancera prochainement sa campagne de recrutement de veaux à potentiel de reproducteur. Ces derniers seront évalués à la station de Créancey, les meilleurs seront proposés à la vente aux enchères de février 2018.
Les inscriptions seront ouvertes fin juillet/début août pour un passage de la commission de sélection programmé la première semaine de septembre.

En plus de contribuer à l'amélioration de la race Charolaise, la station d'évaluation offre la possibilité aux éleveurs apporteurs de veaux de faire connaître leur élevage au plus grand nombre, de nouer des contacts commerciaux et d'obtenir des retombées financières non négligeables en réalisant des plus-values parfois intéressantes le jour de la vente. Quelques nouveautés seront mises en place cette année.

Ouvert à tous

Les éleveurs recevront prochainement un courrier avec les différentes modalités. Les éleveurs n'ayant pas l'habitude de côtoyer les stations et souhaitant tenter l'expérience sont invités à contacter l'équipe du GIE.
Anthony Amand s'est lancé pour la toute première fois dans l'aventure en 2016. En février dernier, ce jeune éleveur de 34 ans habitant Quarré-les-Tombes dans le département de l'Yonne voyait les enchères de son taureau Milord monter jusqu'à 3180 euros : *«J'avais voulu tenter ma chance l'été dernier en remplissant le dossier d'inscription que m'avait envoyé le GIE. Cette première participation fut une belle surprise pour moi car avec une note de 124, Milord avait réalisé le deuxième Imocr (note de synthèse) de la station. La vente était très satisfaisante, je n'aurais jamais réussi à vendre le bovin à ce niveau de prix en ferme ou ailleurs»*. Anthony Amand visera une seconde participation consécutive cet été : *«j'aimerais bien, forcément. Je ferai en fonction des critères de sélection définis par la Fédération Nationale des Stations et Charolais France, tout sera expliqué dans le courrier que je recevrai prochainement. L'an passé, j'avais proposé mes deux veaux qui correspondaient le mieux aux critères demandés. Une chose est sûre, j'aimerais bien revivre cette expérience à Créancey. Se comparer aux autres génétiques est intéressant. Et un aspect supplémentaire est à relever : c'est un réel plaisir de travailler avec l'équipe du GIE, qui prend le temps de bien s'occuper des veaux»*.
Yves Lechenault est un autre éleveur satisfait de la dernière édition. Le Côte-d'Orien de 54 ans, exploitant à Foissy près d'Arnay-le-Duc, fréquente tous les ans la station de Créancey. Deux de ses veaux étaient en lice lors de la dernière vente aux enchères : si le premier n'avait pu faire mieux qu'une transaction à la mise à prix, le second, nommé Meursault, avait offert une très belle bataille entre les acheteurs pour atteindre la somme de 3 780 euros.


Meursault, taureau à génisses, ici dans son élevage d'adoption aux Pays-Bas, avait été vendu 3 780 euros.

Une belle vitrine pour les élevages

Le bovin avait rejoint un élevage des Pays-Bas, devenu un fidèle acheteur de la station de Créancey. *«Prendre part à cet événement est une bonne façon de vendre ses animaux et de se faire connaître. Cette participation m'a permis de vendre d'autres reproducteurs en ferme»* confie Yves Lechenault, *«la clientèle de la station est différente de celle que l'on rencontre sur les concours. L'an passé, j'avais proposé trois animaux à la commission de sélection et deux avaient été pris. Il faut à chaque fois bien respecter les critères d'entrée (morphologie, aptitudes fonctionnelles, index, ascendance). En proposant un bon animal, nous mettons toutes les chances de notre côté pour qu'il soit retenu, pour qu'il évolue bien en station et pour qu'il donne satisfaction le jour de la vente»*.
Renseignements :
03 80 90 68 81 ou
www.stationevaluation21.com

Aurélien Genest
Pour rappel. Redécouvrez notre vidéo «Vente de producteurs à Créancey» sur notre chaine Youtube

MSA - échelon local de Grancey-le-Château, Is-sur-Tille et Selongey

Pour vivre en toute sécurité à la maison

Apprendre à connaître les risques pour vivre en toute sécurité à la maison ! Le 9 juin dernier, à l'école de Fraignot-et-Vesvrotte, dans la classe de CP à CE2 et à celle de Grancey-le-Château dans la classe CM1/CM2, les élèves ont participé à une réflexion autour des accidents domestiques. En collaboration avec les deux instituteurs et Patrick Mugnier, élu MSA, les animateurs de l'échelon local de la MSA Bourgogne ont, dans un premier temps, communiqué sur le sujet en projetant un dessin animé de quelques minutes. Après des rires non retenus, les enfants ont pu s'exprimer et citer les différents risques observés, listés au fur et à mesure au tableau. Puis, chaque risque a été repris plus en détail grâce à un quiz. Les enfants ont répondu avec beaucoup d'envie à quelques questions sur leur ardoise. Ils ont ensuite dessiné les pictogrammes des dangers et indiqué les numéros de téléphone à composer pour appeler les secours… De toute évidence, ils ont reconnu certains dangers et en ont découvert d'autres… Dans tous les cas, les résultats des exercices étaient concluants ! Un petit lot a été remis à chaque enfant pour le remercier de sa participation et de son attention. Satisfaction des adultes ayant participé à ces moments riches en partage, mais aussi des enfants qui, à la fin de chaque session, avaient intégré que *«la maison où ils habitent les protège et les rassure, mais qu'elle n'est pas sans danger!»*
Ils ont appris et/ou amélioré leurs connaissances et nous espérons qu'ils y vivront en toute sécurité !
Remerciements au délégué porteur de cette action et aux instituteurs qui ont accueilli avec bienveillance ces interventions ! Face à cette nouvelle réussite, l'équipe Vie Institutionnelle de la MSA Bourgogne, composée des trois animateurs de l'échelon local, se tient à la disposition des délégués MSA pour mettre en place, sur toute la région Bourgogne, la même action dans d'autres écoles primaires.



Alsoni

Fusion avec l'Allier et la Saône et Loire

Alsoni a tenu son assemblée générale jeudi 15 juin à l'agropôle du Marault. L'occasion pour l'association de contrôle de performance d'officialiser sa fusion avec l'Allier et la Saône et Loire.



Alsoni a tenu son assemblée générale jeudi 15 juin à l'Agropole du Marault à Magny-Cours.



«Nous pouvons répondre à toutes les attentes des organismes de sélection», souligne Nicolas Bouchard, président d'Alsoni.

Alsoni représente désormais trois départements - Nièvre, Allier et Saône et Loire- soit 17 employés et 96 000 bovins cotisants.

Pour l'association de contrôle de performance c'est l'occasion d'apporter davantage de services techniques à ses adhérents. C'est aussi la continuité d'un travail commun engagé depuis 2013. *«Nous avons la force d'un schéma de collecte déjà organisé, un management de qualité et une reconnaissance acquise au fil du temps. Nous pouvons répondre à toutes les attentes des organismes de sélection»*, souligne le président Nicolas Bouchard, qui annonçait jeudi 15 juin, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle d'Alsoni, cette fusion entre les trois départements.

Créé en 1950 à l'origine, le syndicat Alsoni était précurseur dans l'évaluation génétique et le contrôle en ferme.
En 1986, Bernard Dessauny, président du syndicat, pousse le HBC à rendre obligatoire le contrôle de performance pour les animaux du livre A.

Cela entraînera une augmentation notable du volume de bêtes contrôlées et de la notoriété du syndicat. C'est une petite révolution. Les éleveurs sont alors capables de présenter les performances de leurs animaux et de peser davantage dans le commerce. Par la suite les agents de terrain se multiplieront afin d'organiser davantage le contrôle de performance sur le territoire. Dans la Nièvre, ce sont aujourd'hui 18 000 bovins qui sont contrôlés ce qui représente quelque 195 adhérents, principalement dans la race charolaise. Un chiffre qu'Alsoni tient à préserver même dans un contexte difficile.

Maintenir le nombre d'adhérents

«C'est toujours regrettable de voir le nombre d'adhérents baisser, remarque Nicolas Bouchard. *D'autant plus que dans une conjoncture climatique et économique difficile, il y a tout intérêt pour les éleveurs à aller vers plus de conseils techniques».* Le conseil est en effet un service phare d'Alsoni même si le contrôle de performance reste le cœur de son activité. *«Il y a un intérêt technique et économique à adhérer à Alsoni car on possède une expertise reconnue. Quatre agents sillonnent le département de la Nièvre pour être au plus près des éleveurs. Le contrôle de performance apporte aux agriculteurs une plus-value commerciale, une maîtrise de leur cheptel, une meilleure qualité de leurs animaux. Quand on maîtrise son cheptel, on peut gagner en performance et faire des économies. Tout ça se fait en échange avec nos techniciens,* résume Nicolas Bouchard. *Nous sommes là pour aider les éleveurs à être plus performants économiquement car bien souvent sur les exploitations, ils sont très seuls. Or les techniciens connaissent très bien les exploitations et les animaux».* Une efficacité sur le terrain qui devrait être renforcée par la fusion entre les trois départements : *«Nous sommes conscients des difficultés économiques de nos exploitations et cette fusion n'a que de bonnes raisons. Le but est que nos services soient les plus larges et les plus complets possibles. La plus grande raison de cette fusion est que les adhérents soient rentabilisés par un progrès génétique et technique».*

Dans ce sens, Alsoni travaille actuellement avec la Chambre d'Agriculture sur des bilans de conduite d'élevage et sur l'organisation du site Internet afin de mettre en relation commerciale les animaux reproducteurs.

CÉLINE CLÉMENT

Des conseils en alimentation et en reproduction

Si Alsoni est reconnu pour son activité de contrôle de performance, celle de conseil technique n'en est pas moins importante. La structure propose à ses adhérents des conseils en reproduction. La mesure de l'ouverture pelvienne permet de sélectionner les génisses de renouvellement à partir de leurs ouvertures pelviennes pour améliorer l'aptitude au vêlage des femelles et réduire la mortalité des veaux en limitant les vêlages difficiles. L'intervention est réalisée par un technicien agréé et les résultats sont interprétés en fonction de l'âge et du poids de l'animal. Le planning d'accouplement propose aux éleveurs de les aider dans leurs choix d'accouplements en fonction des taureaux utilisés dans l'élevage et en tenant compte de la morphologie des femelles, de leurs productions et index. Ce planning garantit la gestion de la consanguinité et prend en compte les objectifs de sélection de l'éleveur. Le conseil en alimentation permet de réajuster la ration à partir des valeurs nutritives de fourrages afin d'optimiser la conduite alimentaire du troupeau et réduire les achats de concentrés. Les analyses sont réalisées dans un laboratoire agricole spécialisé et la ration est optimisée en fonction des stocks.

Eleveurs de la Nièvre :
choisissez aujourd'hui vos boucles bovines !
Testées et approuvées par des éleveurs de votre département.
Disponibles auprès de votre service identification.



ReyVIS C FR 22®



ReyFID Combo C FR20 (HDX), FR21 (FDX)®



Nouvelle forme fuyante : anti-accrochage.

Une taille de caractère plus grande pour une meilleure lisibilité

Pose avec les pinces du marché

Puce RFID renforcée

Produits fabriqués par une PME française

Reyflex Identification Animale
488 Rue des Bouleaux - 74300 THYEZ - FRANCE
contact@reyflex.com - Tél. +33 450 981 388
www.reyflex-id.com

GIEE Magellan

Une journée technique sur le semis direct sous couvert

Le GIEE Magellan, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre, organisait mardi 20 juin, une journée technique sur le semis direct sous couvert. Une technique non conventionnelle de semis, expérimentée par une trentaine d'agriculteurs dans la Nièvre.



Le matin, environ 140 participants ont répondu présent à cette journée technique sur le semis direct sous couvert, organisé par le GIEE Magellan, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Un public venu de la Nièvre mais aussi d'autres départements, comme la Gironde, la Creuse, l'Aube ou la Marne.



Thierry Tétu, agriculteur et maître de conférence à l'université de Picardie Jules Verne à Amiens, a présenté les résultats de son travail en semis direct sous couvert.

Ils sont 33 agriculteurs à adhérer au GIEE Magellan dans la Nièvre. Ce programme d'expérimentation des systèmes de semis direct sous couvert permet une évaluation précise des performances et l'établissement d'une véritable base de références en vue d'une meilleure maîtrise technique. Mardi 20 juin le GIEE, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, avait convié les agriculteurs du département mais aussi d'autres départements à participer à une journée technique à Pougny. Le matin était consacré à l'intervention de Thierry Tétu, agriculteur et maître de conférence à l'Université de Picardie Jules Verne à Amiens, qui présentait le résultat de son travail sur l'impact du semis direct sur les rendements.

L'après-midi avaient lieu un ensemble d'ateliers sur l'exploitation de Thierry Beauvais, céréalier. L'agriculteur nivernais a converti la totalité de ses cultures en semis direct, et notamment ses blés en semis sous couvert de lentilles depuis le 30 septembre dernier. L'occasion, pour les participants, qui avaient répondu présent malgré la chaleur écrasante, de voir cette technique appliquée sur le terrain.

Une pratique agronomique

Le semis direct sous couvert est une alternative encore peu pratiquée au mode de semis conventionnel. Il s'agit de semer sans travail du sol avec des semoirs adaptés, dans des couverts annuels. Cette technique présente plusieurs objectifs : une économie des charges de structure (mécanisation/carburant), une optimisation de la vie du sol par une amélioration de son statut organique, une amélioration de la productivité en ayant une culture de vente et une culture fourragère. Dans une situation économique tendue, où la moindre prise de risque fait peur, les agriculteurs sont encore peu nombreux à franchir le pas, même si beaucoup sont attirés par le fait de «*changer de système, d'économiser au niveau des intrants, dans une perspective de pratique plus agronomique*», précise Michael Geloen, conseiller grandes cultures à la Chambre d'agriculture, qui observe : «*Aujourd'hui les agriculteurs reprennent la maîtrise de leur système mais chacun va à son rythme.*» D'autant plus qu'avant de se diriger vers le semis direct sous couvert, il y a plusieurs point de vigilance à respecter, comme le rappelle Michael Geloen. «*Il faut faire attention à avoir un sol bien préparé avec une bonne couverture. Il faut être attentif à certains agresseurs comme les limaces ou les taupins. Il faut oublier ce qu'on faisait avant en conventionnel. C'est une pratique différente, avec des critères d'évaluation différents.*»

Préparer et anticiper

Et en effet, c'est une technique qui entraîne souvent une petite perte de rendement au démarrage, laquelle doit être compensée par la suite. «*C'est une technique qui demande une vraie préparation au préalable*», souligne Michael Geloen. «*Il faut s'organiser au niveau du choix des cultures, des pratiques. L'un des secrets c'est que le sol soit bien nivelé. Il faut limiter le passage des outils dans les parcelles. Il y a un travail à faire au niveau du choix des couverts, des conditions d'implantation avec une complémentarité des espèces, pour obtenir un maximum de biomasse.*» Une technique sur laquelle le GIEE travaille aujourd'hui afin d'établir notamment une base de références qui permettrait d'améliorer la maîtrise technique du semis direct. Le programme du GIEE repose ainsi sur quatre points : expérimenter des systèmes en semis direct sous couvert, évaluer la triple performance des systèmes, communiquer sur ces systèmes, accompagner les agriculteurs qui souhaitent les expérimenter. C'était ainsi la troisième journée technique organisée depuis le début de la campagne, sous le signe de la nutrition des plantes et de la protection des cultures. Les organisateurs devraient renouveler ce rendez-vous l'an prochain.

Céline Clément

«Une remise en question totale»

Président du GIEE Magellan, Alain Krebs expérimente le semis direct sous couvert depuis trois ans sur son exploitation au Domaine des Granges, à Suilly la Tour. Il ne regrette rien de sa reconversion, un choix de transition réfléchi pour l'agriculteur, qui lui a notamment permis de diviser sa consommation de carburant par deux. «*Il n'y a plus aucun travail du sol et on sème tout le temps. Je travaille avec des couverts végétaux : légumineuses, crucifères et graminées. Il faut tout repenser dans ce système là, c'est une remise en question totale du système conventionnel. Aujourd'hui j'utilise moins de pesticides de par l'allongement de la rotation. Et quand il y a besoin j'utilise des pesticides différents afin de limiter la résistance des parasites. Au début, j'ai simplement investi dans un semoir à trois cuves et de l'engrais localisé sur la ligne. C'est plus long au démarrage mais le retard est rattrapé au printemps. Les cultures supportent mieux le stress hydrique et si je suis toujours en période de reconversion, avec les risques que comporte toute transition, les bénéfices sont là. Il faut être conscient et armé, et ne pas perdre de vue l'objectif de triple performance : environnementale, économique et sociétale*».



L'après-midi, les ateliers ont réuni 120 participants sur l'exploitation de Thierry Beauvais, céréalier. Ces ateliers avaient pour but de faire un point sur les essais du GIEE depuis les trois dernières campagnes. Au programme : les engrais localisés, activateurs de la vie du sol, l'interaction entre les écartements des rangs et la protection des cultures, la comparaison entre différentes espèces et variétés en semis direct afin de voir quelles variétés sont les mieux adaptées, et les conseils afin de bien démarrer en semis direct sous couvert.



Le semis direct sous couvert permet de réaliser des économies sur les charges de structure, de maximiser la vie du sol et d'améliorer la productivité. À Pougny, Thierry Beauvais a semé du blé sous couvert de lentilles au mois de septembre dernier.

▸ Agenda

Le Pouilly s'expose
Le Club Agora Photo et la commission 80 ans du syndicat viticole de Pouilly proposent deux expos photo, à l'occasion des 80 ans du Pouilly Fumé.
«C'est où, c'est quoi ?» :
Photographies insolites, de lieux, d'outils liés au monde de la vigne, quizz
Du 1er juillet au 3 septembre à la Tour du Pouilly-Fumé, salle privilège.
«Avant, maintenant» :
Cartes postales anciennes et photographies contemporaines du vignoble.
Du 1er juillet au 3 septembre à la cave coopérative de Pouilly.

Randonnée à travers champs
Jeudi 8 juillet, la FDSEA 58 invite la population à une randonnée pédestre à travers champs dans les bocages du pays d'Asnois. La randonnée débutera à 16 h, sur le parking à la ferme, rue de l'église à Asnois. Sur un parcours de 5 kms, les participants visiteront trois sites de production agricole (viticulture, élevage charolais, céréales). Les agriculteurs répondront aux questions et feront déguster leurs produits. Un repas convivial est proposé à la ferme de Romaric Gobillot à partir de 19h.



Concours de labours

Il y a 30 ans, avait lieu la finale nationale de labours

Il y a 30 ans, les 12 et 13 septembre 1987, avait lieu la finale nationale de labours organisée par les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre à Pougny. Une date que les *«anciens»* jeunes agriculteurs souhaitent commémorer en organisant une fête le 9 septembre prochain. Rencontre avec Philippe Guillien, président des JA de la Nièvre de 1986 à 1990.



Philippe Guillien était le président des Jeunes Agriculteurs lors de la finale nationale de labours à Pougny, les 12 et 13 septembre 1987.

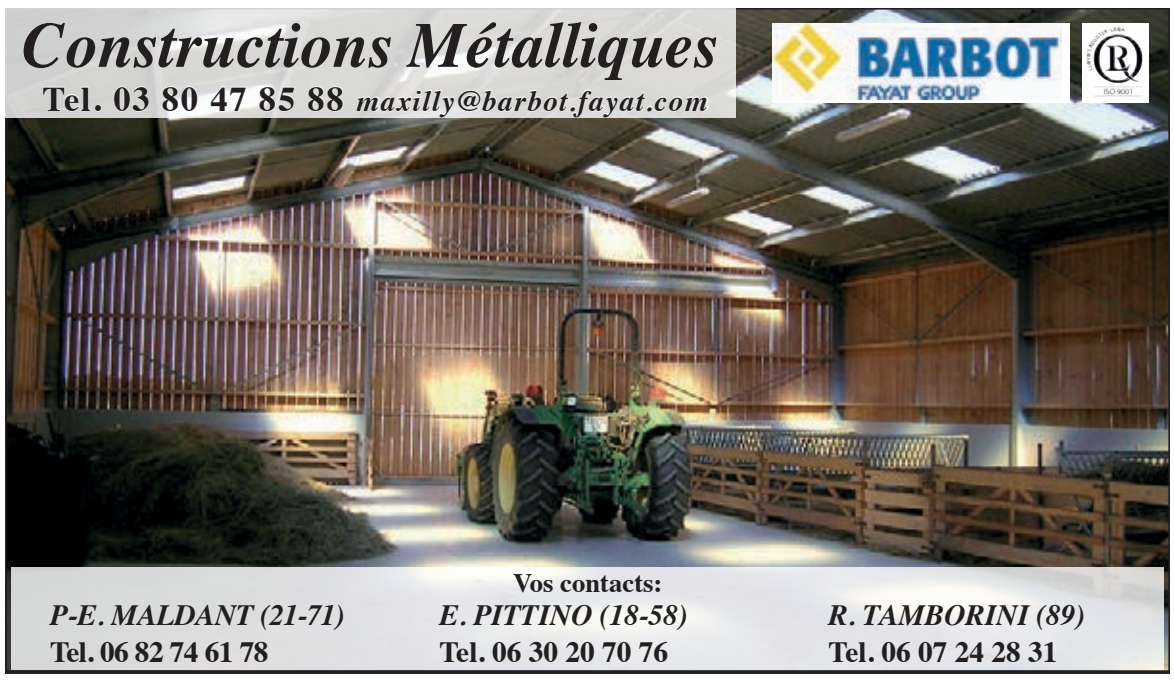
En 1987, Philippe Guillien avait 29 ans. Et il se souvient comme si c'était hier de cette finale nationale de labours organisée par les JA de la Nièvre et qui se déroulait à Pougny le 2e week-end de septembre. Invité d'honneur, et pas des moindres : le Président de la République François Mitterrand.

Celui-ci avait débarqué en hélicoptère sur le concours de labours, deuxième événement agricole à l'époque après le salon de l'Agriculture et qui rassemblait entre 30 000 et 40 000 personnes. *«Le concours de labours, c'était la vitrine des territoires nivernais,* raconte Philippe Guillien. *Il y avait des expositions de matériel, de bovins, de moutons. On y trouvait tout ce qui se faisait sur les cantons en terme d'industrie, de commerce, de créativité, les entreprises phares du département, les essais culturaux. C'était un mini-salon en quelque sorte».* En 1987, l'émulation était à son comble autour du Président de la République, qui laissait planer le suspens autour de sa candidature à une éventuelle réélection l'année suivante.

Dans la modeste commune de Pougny, en plein cœur de la Nièvre rurale, tous les journalistes de la télévision se battaient pour arracher quelques images, quelques paroles de François Mitterrand. *«Sur le coup on ne s'est pas bien rendu compte de l'impact que ça pouvait avoir même si c'était quelque chose d'exceptionnel»,* résume Philippe Guillien. L'éleveur, qui était alors président des JA, se souvient surtout de la chaleur caniculaire qui régnait ce jour-là. Et qui avait atteint son paroxysme dans la tente où devait se dérouler le déjeuner présidentiel. *«Le Président avait posé sa veste, alors nous l'avons enlevé à notre tour, ce qui était un soulagement vu la chaleur qu'il faisait. Et puis il l'a donné à un majordome, qui l'a simplement époussetée, et l'a ensuite remise. Nous avons donc renfilé notre veste nous aussi, alors que la chaleur était étouffante. Puis, comble de l'ironie, le Président a souligné à M. Charrette et à M. Bérégovoy qu'il supportait difficilement la chaleur».* S'il est vrai que ce fût pour les jeunes agriculteurs de l'époque un honneur de côtoyer, l'espace d'une journée, les hautes sphères de la politique, Philippe Guillien se souvient surtout de la crainte d'être ridicule. *«Finalement, j'ai très peu parlé pendant le déjeuner,* se souvient-il. *On peut faire des envieux mais quand on y est, on est surtout soucieux de faire bonne impression».*

Le soir, un dîner spectacle avec Michel Leeb clôturait le concours. Là aussi, un pari risqué pour les JA, mais tenu haut la main. *«Tout le monde nous disait que l'on aurait pas dû faire venir Michel Leeb. Une semaine avant, nous n'avions presque aucune réservation et finalement tout s'est débloqué le week-end précédant le concours».* La fête fût donc une réussite. Une fierté pour Philippe Guillien, et Jean Doudeau, président du comité d'organisation qui à l'époque ne partaient de rien et pour qui cette finale nationale de labours était un véritable challenge. Samedi 9 septembre les anciens organisateurs de la finale de labours se réuniront à Pougny pour fêter ensemble les trente ans du concours. L'occasion d'évoquer les bons souvenirs autour d'un pot convivial. Mais néanmoins, pas question pour eux de se complaire dans une quelconque nostalgie. *«Le temps a passé et 30 ans après, on s'aperçoit que c'est une génération, une vie que l'on était en train de commencer et qu'aujourd'hui on est en train de finir,* observe Philippe Guillien. *A l'époque, j'avais 29 ans et j'avais déjà coutume de dire que même dans nos plus belles forêts, il faut savoir abattre les vieux chênes. Eh bien aujourd'hui, les vieux chênes c'est nous !»* Et du haut de son expérience de *«vieux chêne»* l'ancien président des JA pose un regard malgré tout positif sur les crises successives que traverse l'agriculture : *«Au fond les problèmes sont toujours les mêmes. Les gens avaient déjà du mal à se mobiliser il y a 30 ans et économiquement c'était déjà tendu mais on a toujours su s'adapter. Et aujourd'hui la crise est bien réelle mais on s'adaptera».*

CÉLINE CLÉMENT

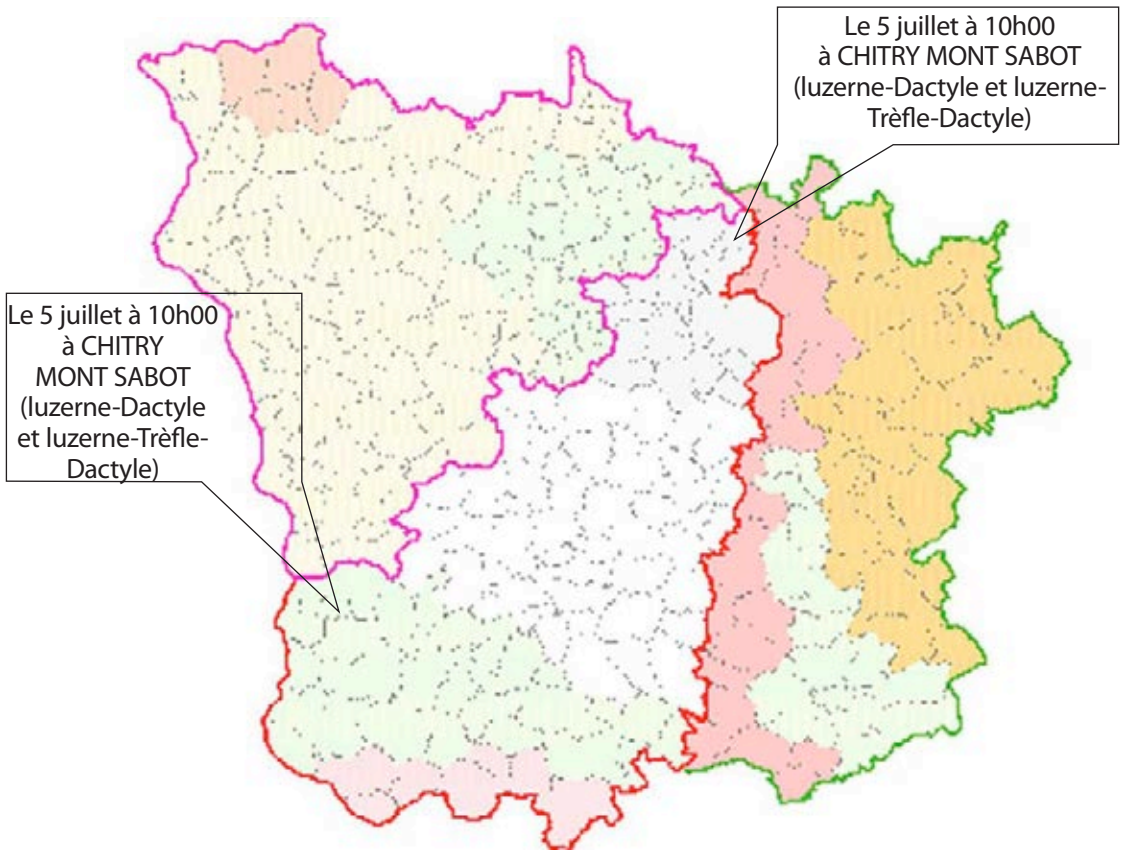




Légumineuses

Préparez vos implantations de prairies

La Chambre d'agriculture vous accompagne dans vos choix de légumineuses et graminées



Deux demi journées (échange et visites d'essai) pour choisir ses semences de légumineuses et graminées.

Que ce soit en production bovine ou ovine, nos systèmes d'élevage sont sous la dépendance de la forte volatilité des charges (concentrés, engrais, carburant...), la volatilité des marchés... Nous constatons une lente dégradation de l'autonomie fourragère dans une grande majorité de nos systèmes d'élevage qui se traduit souvent par un recours de plus en plus important aux concentrés avec un effet négatif sur l'efficacité économique.

Rechercher l'autonomie fourragère sur son exploitation, c'est optimiser au mieux :
- les quantités de fourrages (pâturage et stocks pour l'hiver).
- la qualité énergétique et azotée (herbe pâturée et fourrages récoltés).

Ensuite, cette recherche peut également s'appuyer sur l'implantation de prairies riches en légumineuses (pures, en association ou prairies multi-espèces).

La conduite de ces prairies est délicate et doit être maîtrisée depuis le semis jusqu'à la récolte et la distribution. Un des enjeux, et pas des moindre, consiste à bien choisir les espèces et variétés de légumineuses et graminées à implanter
- Quelles sont les espèces de graminées et légumineuses les mieux adaptées à vos objectifs (durée, mode d'exploitation, production et valeur alimentaire attendues), aux types de sols et conditions climatiques ?
- Quels sont les critères à prendre en compte pour choisir vos variétés de graminées et légumineuses ?
- Quelles sont les principales caractéristiques des différentes espèces de graminées et légumineuses ?
- Quels associations ou mélanges sont possibles ?
- Quelle préparation du sol, conditions, période et dose de semis ?

Les conseillers du pôle élevage de la Chambre d'Agriculture vous proposent deux demi journées *«Maîtrise du choix des espèces et variétés de légumineuses et graminées»* associées à des visites d'essais :
- le 5 juillet 2017 à 10h00 à Chitry Mont Sabot (Suivre fléchage).
Visite de 14 bandes (semées en 2016 par l'éleveur) de mélange de Luzerne-Dactyle ou Luzerne-Trèfle-Dactyle (semences distribuées par Jouffray Drillaud, Barenbrug, Caussade Semences, Limagrain, RAGT, Semences de France).
- Le 7 juillet 2017 à 10h00 à la ferme du Lycée Agricole de Challuy (Rue de l'église, 58000 Challuy).
Avec la participation d'Axéréal.
Visite de 16 micro-parcelles de mélanges de graminées et légumineuses (de 2 à 6 espèces en mélange) en partenariat avec le Lycée Agricole de Challuy et Axéréal.

Ces deux demi-journées vous permettront de mieux faire vos choix de légumineuses et graminées afin de réaliser vos commandes de semences dès fin juillet pour vos semis d'automne.

Élevage

Une nouvelle boucle d'identification

L'identification animale se perfectionne avec une nouvelle boucle d'élevage, mise sur le marché par la société Reyflex basée en Haute-Savoie.

La société Reyflex, basée en Haute-Savoie, travaille depuis plus de 30 ans dans l'identification animale et cible aujourd'hui le marché nivernais. Elle commercialise depuis deux ans une nouvelle boucle destinée à l'identification animale. Un produit élaboré en fonction des besoins exprimés par les éleveurs, chambres d'Agriculture et EDE.

Le format anti-accroche, bombé, évite que la boucle ne tombe de façon à avoir le taux de chute et de remplacement le plus faible possible. Le numéro de travail, visuel nécessaire à l'éleveur pour reconnaître les animaux, est imprimé sur la boucle en jet d'encre avec un traitement particulier au plastique.

L'élaboration de cette boucle a nécessité cinq ans de travail. Pour la société Reyflex, c'est une réussite : déjà 1 500 000 boucles ont été commercialisées.

Dans les départements pilotes des Bouches-du-Rhône et de la Haute-Vienne, l'intégralité du bouclage est réalisé ainsi depuis 2013. Aujourd'hui la société cible les éleveurs nivernais. *«Une cinquantaine d'élevage ont testé cette boucle dans la Nièvre et les retours positifs nous incitent à poursuivre notre travail sur le département,* souligne Sébastien Jany, commercial. *Nous allons continuer à faire un suivi de terrain pour améliorer nos services».*



De nouvelles boucles d'identification commercialisées par la société Reyflex.

En parallèle, la société Reyflex développe d'autres produits destinés à la gestion de troupeaux et au contrôle de performance, notamment pour accompagner l'arrivée sur le marché des boucles électroniques prévues à l'horizon 2019.

CÉLINE CLÉMENT





FDSEA 89

La nouvelle équipe est en place

Rencontre avec Damien Brayotel, agriculteur céréalier et de petits fruits rouges de 47 ans, qui a succédé le 20 juin dernier à Francis Letellier, à la tête de la FDSEA de l'Yonne, où il occupait jusque là la fonction de trésorier


La nouvelle équipe est en place pour la mandature 2017/2020

Les raisons qui vous ont incité à vous présenter ?
Damien Brayotel : *«J'ai toujours fait du syndicalisme depuis que je me suis installé. D'abord aux JA, sous la présidence de Luc Jacquet, où j'étais responsable de l'installation. Je ne sais pas si le passage des Jeunes Agriculteurs à la FDSEA de l'Yonne se fait naturellement, mais forcément, cela ne peut qu'aider, car c'est de toute façon du syndicalisme avant tout à la base. Ce qui peut paraître compliqué, lorsque l'on accepte la présidence, c'est de se retrouver ainsi en première ligne, d'autant que Francis après une dizaine d'années, y a laissé une empreinte forte…»*

Un céréalier succède à un éleveur à la présidence
«Il est vrai que cela faisait longtemps qu'il n'y avait pas eu de céréalier. Mais en général, il y avait toujours des vice-présidents qui compensaient et faisaient que s'instaurait un équilibre naturel, au sein du bureau qui, par définition, représente un peu toutes les filières. Un président ne peut à lui seul le faire et il est important de s'appuyer sur le bureau en fonction des origines de chacun…»

Pourquoi un bureau exclusivement masculin ?
«Ce n'est pas par refus ni un choix délibéré bien sûr, mais le fait d'un manque de candidates… Il est bien sûr évident que je suis prêt à travailler avec toute personne désirant s'engager…»

Nouveau président, nouvelle équipe, nouvelle mandature… Y aura t-il des changements dans la façon de travailler ?
«Il n'y a pas à proprement parler de rupture, puisque près de la moitié des membres du bureau était déjà présente lors de la mandature précédente. Pas de grands bouleversements, mais une certaine continuité, même si chacun imprime sa propre empreinte»

Les chantiers principaux auxquels va s'atteler la nouvelle équipe ?
«Compte tenu des difficultés que tout le monde a pu rencontrer en 2016, la priorité est bien sûr avant tout économique. Notamment autour de la poursuite du travail mené sur la répartition des marges, en mettant la pression sur les transformateurs et GMS, pour que l'on ait un retour et un prix payé au producteur rémunérateur. Les États Généraux de l'alimentation vont démarrer en juillet prochain et il faudra que l'on obtienne des avancées en ce domaine. Les attentes sont fortes, il y a trop longtemps que ça dure et il ne faudra pas que soient seulement évoquées les circuits courts. Même si je ne me fais pas d'illusions : ces États Généraux ne régleront pas tous les problèmes ! Mais j'attends qu'ils nous donnent un peu de moyens pour renforcer le pouvoir des agriculteurs dans les relations commerciales et faire en sorte que l'on ne soit plus oubliés…»

De nouveaux défis se profilent pour l'agriculture, notamment au travers du changement climatique…
«Concernant le changement climatique, il y a les aléas que l'on subit, pour lesquels on a besoin d'un peu plus de sécurisation sur nos exploitations ou d'assouplissement dans les outils, comme avec les DPA. Il faudra aussi pouvoir nous adapter sur nos exploitations, face à ce contexte climatique en évolution, au travers de l'économie, en essayant de retrouver un peu plus d'autonomie et d'indépendance dans nos systèmes de production. Aujourd'hui, un groupe s'est constitué sur l'Yonne, autour de l'agriculture de conservation du sol, qui permet d'être plus résilient et un peu plus régulier en terme de rendement. Nous sommes plusieurs membres du bureau à être impliqués dans cette démarche, visant à faire plus attention à la vie du sol, à essayer de mettre un peu moins de chimie, en réponse également, aux attentes sociétales. Mais derrière, avec le souhait que l'on en tire aussi une valorisation et que ce ne soit pas dissocié de l'économique…»

La FDSEA de l'Yonne, c'est aussi de nombreux services proposés aux adhérents
«Le développement des services s'est même accentué, avec de multiples actions autour de l'emploi et plus récemment, du service paie. La fédé, c'est aussi l'achat groupé de fioul, qui s'est élargi depuis peu à l'achat d'électricité. Un tout nouveau service pour lequel il est important que les gens s'engagent…»

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD



Moissons 2017

C'est parti…!

À l'heure où les moissons commencent à battre leur plein aux quatre coins du département, retour sur le travail mené en amont dans les silos, avec le témoignage de Patrick Naulin, responsable Métier du grain, à 110 Bourgogne.



De gauche à droite : Justine, salariée saisonnière, Jérôme Rodriguez, responsable du silo de Cravant Bazarnes et Patrick Naulin, responsable Métier du grain à 110 Bourgogne.

Au silo de Cravant, sur la route de Bazarnes, les premières bennes sont arrivées mardi 20 juin. Pas encore l'heure de pointe en cette fin de première semaine de moissons, mais tout est prêt pour y faire face, après un long travail mené en amont pour la préparation du site de stockage de 14 000 tonnes, propriété de 110 Bourgogne. Notamment un nettoyage approfondi des cellules à l'aspirateur, pour se parer de tout insecte ou reliquat de grains, comme l'explique Patrick Naulin, Responsable Métier du Grain au sein de la coopérative : «*notre souci premier est de conserver les lots du mieux possible, sans utilisation de produits insecticides de stockage et travailler de la meilleure manière, en utilisant la ventilation…*» Un travail de près d'un mois, auquel se rajoute la maintenance préventive de toutes les installations et le contrôle de tous les appareils de mesure présents sur le site. En charge des trente cinq silos et points de collecte du territoire «*Sud*» de la coopérative, s'étendant de Treigny en Puisaye à Vauxhaulles, en pays chatillonnais, Patrick Naulin est à ce titre, responsable de l'organisation du plan de stockage de la moisson : «*on fait déjà un premier jet par rapport aux variétés et contrats des agriculteurs et après, en fonction des spécificités de l'année, on va demander aux agents de séparer les lots en fonction des protéines. Pour l'heure, on constate de grosses disparités dans les orges, avec des taux allant de 9,5 à 13,5, voire 14, sur un même secteur…*» Les allotements seront réalisés en conséquence, en partenariat avec le commercial de la coopérative. Avec bien souvent des modifications à apporter au plan prévisionnel : «*l'été dernier, avec la collecte catastrophique qu'on a connue, le plan a été revu trois fois, avec à chaque fois, une dizaine de quintaux de rendement en moins…*» Et pour objectif de rationnaliser au maximum les livraisons : «*dans un souci d'économies, il nous faut optimiser au mieux, de sorte d'emmener les marchandises au bon moment et au bon endroit, pour qu'elles soient expédiées directement et supprimer des transferts inutiles…*»

Le surcroit de travail sur site pendant la moisson ne pourrait être mené à bien sans l'aide précieuse d'une centaine de saisonniers recrutés chaque été par 110 Bourgogne. Avec la difficulté supplémentaire cette année que la moisson a commencé tôt, en pleine période d'examens et de nombreux postes restent à pourvoir : «*notamment sur les points de collecte, où, contrairement aux silos, on travaille à 100% avec les saisonniers…*» En majorité des étudiants, assurés de pouvoir travailler près de cinq semaines d'affilée. Pas d'expérience particulière demandée, mais une condition : «*être méthodique et rigoureux dans son travail, notamment au niveau de la réception, car si l'agréage est mal fait, l'exploitant risquerait de ne pas être payé de la même façon..*» Avec cette particularité souligne d'un sourire Patrick Naulin, «*que les filles semblent avoir plus de dispositions naturelles pour ces qualités, que leurs collègues masculins !*»

Dominique Bernerd

▸ Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Mil'Klic
Les 7 septembre et 12 octobre au lycée la Brosse. Contact : Joel Beaudeau , 03 86 92 36 51

Bâtir mon projet d'installation
Les 29 septembre et 5 octobre à Auxerre. Contact : Emeline Richard, 03 86 94 28 41

Les chiffres clés pour gérer mon exploitation
Les 9 et 17 novembre à Auxerre. Contact : Emeline Richard, 03 86 94 28 41

Je crée ou j'entre dans une société : je réussis mon projet d'association
Les 21 et 27 novembre à Auxerre. Contact : Cyrille Fournier, 03 86 94 22 10

Bien être en élevage de volailles de chair
Le 7 novembre à Auxerre et 14 novembre sur site DUC à Chailley. Contact : Ophélie Payardelle, 03 86 94 82 93

Charny-Orée-de-Puisaye

Cherche producteurs pour cuisine centrale

Le projet de cuisine centrale mené par la Commune Nouvelle de Charny-Orée-de-Puisaye verra le jour au 1er janvier prochain. Une première réunion d'informations s'est tenue le 15 juin dernier, à l'attention des producteurs locaux.


Michel Courtois, ancien agriculteur et maire de la commune nouvelle de Charny-Orée-de-Puisaye.

Le projet de construction d'une cuisine centrale et de la mise en place de circuits courts et de proximité pour la restauration collective à Charny-Orée-de-Puisaye, relève d'une véritable volonté politique rappelle son maire, Michel Courtois : *«notre obligation à terme est claire : nous devons atteindre à minima, d'ici trois ans, 40% d'approvisionnement en produits locaux de notre cuisine centrale et pour cela, avons besoin de construire un projet avec des obligations de volumes dans le temps pour en sécuriser l'approvisionnement»*.

Les travaux du bâtiment à énergie positive construit à cet effet à Charny, viennent de débuter, pour une livraison prévue au 31 décembre prochain. Dans un premier temps, la cuisine ne sera opérationnelle que pour l'Ehpad local, avant de généraliser ses activités à la rentrée 2018, pour l'ensemble des structures desservies : écoles de la Commune Nouvelle (Charny, Villefranche, Grandchamp, Saint-Martin-sur-Ouanne et Perreux), le collège et la crèche de Charny, le centre de loisirs de Prunoy, ainsi qu'un service de portage de repas à domicile.

Au total, près de 600 repas devraient être préparés quotidiennement, la cuisine étant prévue pour un maximum de 1 200 repas/jour, si les besoins devaient augmenter. Elu faisant partie du groupe de travail mis en place pour l'élaboration du projet, Bernard Moissette en a rappelé tout l'intérêt pour les producteurs locaux : *«si l'avenir est à l'agrandissement des exploitations, une agriculture de proximité commence à côté à se développer. Quel que soit le système d'exploitation choisi, l'enjeu, c'est de répondre aux attentes des consommateurs et s'adapter à la réglementation environnementale et à ce qu'on appelle le réglementaire de l'agriculture. Encourager le développement d'une agriculture de proximité fait partie du rôle des élus d'un territoire et aide au maintien du tissu rural. Cette cuisine centrale, on veut qu'elle soit un moteur pour favoriser le regroupement d'agriculteurs et contribuer à sécuriser sur plusieurs années les productions»*.

Des producteurs intéressés

Dans la salle, de nombreux producteurs présents, venus apporter leur témoignage sur leur expérience en matière de vente directe. À l'image de Julie Gionnet, de la ferme des Siméons, à Charny, installée en élevage bovin bio depuis 8 ans sur l'exploitation familiale, qui commercialise ainsi plus de 70 veaux et bœufs à l'année : *«toutes les semaines, nous recevons des commandes d'écoles. En théorie, elles devraient nous parvenir bien en amont, au moins cinq semaines avant, mais dans la pratique, c'est plutôt la semaine précédente. Nous nous sommes regroupés à plusieurs producteurs et quand je reçois une commande, je rappelle mes collègues pour savoir qui peut fournir. Cela nous permet d'assurer en toutes circonstances»*. Un système gagnant/gagnant, même si la prudence reste de mise : *«un changement de gestionnaire dans une école et vous pouvez passer d'un ou deux repas par mois à plus rien, ou alors uniquement pendant la semaine du goût»*.

Outre l'approvisionnement en produits locaux, l'objectif du projet est aussi de réapprendre à consommer en fonction des saisons, explique Michel Courtois : *«nous devons raisonner saisonnalité des produits, sinon, on ne va pas respecter l'idée que l'on s'est faite du concept. Faire reprendre conscience aux gens qu'il y a des légumes qu'on ne mange qu'à une certaine époque de l'année et pas tous les jours. Il nous faut éduquer les enfants le plus tôt possible en ce sens, car ce sont eux, les futurs acheteurs et consommateurs»*.

Producteurs de légumes, de fruits, éleveurs ou fabricants de pain, ils étaient nombreux dans la salle à manifester leur intérêt pour le projet. Un groupe de travail est prévu se mettre en place en septembre prochain, pour avancer dans la démarche. Le maire de Charny Orée de Puisaye est confiant : *«il faut qu'à la rentrée 2018, ça tourne ! Si vous êtes ambitieux et que l'on parvient à trouver les formules pour vous faire avancer, je crois qu'on peut y arriver»*.

DOMINIQUE BERNERD

Volumes prévisionnels sur un an

- 11 bœufs
- 45 porcs
- 1 950 volailles
- 2 500 kg pommes
- 3 000 kg de tomates
- 880 choux
- 2 500 salades
- 3 000 kg de courges
- 4 500 kg de pommes de terre
- 150 000 pains individuels

Contact

Pour tout renseignement sur le projet
Mélodie Jannot (Chargée de développement local)
Tél : 03 86 63 71 34
06 77 14 54 79
Email : cdl@ccop.fr


Les producteurs sont venus nombreux à cette réunion d'information du 15 juin dernier, organisée à Villefranche.

► Agenda

28/06-02/07 - Concours international d'attelage
Le Concours international de Chablis se déroulera du 28 juin au 2 juillet, à Chemilly-sur-Serein. Les équipes de France de 1 à 4 poneys et à 2 chevaux de sang seront parmi les concurrents aux Ecuries de la vallée du Serein. Jeudi et vendredi : dressage ; Samedi : marathon ; Dimanche : maniablilité. Entrée gratuite. Renseignements au 06 18 09 71 14 et sur www.attelages-yonne.fr

30/06 - Prochain marché à la ferme
Vendredi 30 juin : EARL de la Maiterie, 6 rue des Valots, à Villiers-sur-Tholon - Tél 06 61 09 44 45

01/07 - Parade des «Diverscités» à Saint-Sauveur
Grande parade samedi 1er juillet, Place du Marché, à Saint-Sauveur-en-Puisaye sur le thème de la différence, avec déguisements. En présence d'Alexandre Jardin, de la Confrérie de la truffe de Bourgogne et du Clos des Robinettes. Forum des associations, suivi d'un barbecue géant sur la Place du marché et d'une soirée musicale

02/07 - Cavalcade de Bleury
Grande parade de chars fleuris dimanche 2 juillet, à Bleury. Nombreux chars et ensembles musicaux. Spectacle et animations jusqu'à 1 h du matin. Feu d'artifice, restauration sur place midi et soir. Fête foraine tout le week-end. Entrée : 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans

08 et 09/07 - Venise et vins au Palais
Salon des vins à Ancy-le-Franc, rassemblant une grande palette du terroir viticole bourguignon, sous le signe du carnaval de Venise. Viticulteurs et domaines présentent leurs meilleurs crus au rez-de-chaussée du Château. Samedi 8 et dimanche 9 juillet, défilés et déambulations de 30 costumes du Carnaval de Venise. Marquis, marquises et autres costumes allégoriques, vont enchanter public et palais, en transformant les lieux, comme au carnaval de Venise. Gratuit pour les moins de 12 ans. Tarif spécial (billet salon des vins seul ou entrée château et parc avec salons, de 6 à 9 €). Rens au 03 86 75 14 63

09/07 - Première des Nuits maillotines à Joigny
À l'occasion du cinquantenaire de sa mort, Marcel Aymé, qui a vu le jour dans le quartier Saint-André, le 29 mars 1902, est la vedette de cette édition des Nuits maillotines. Le guide et les comédiens de la « Spiralum compagnie », mèneront les visiteurs du soir sur les traces de l'écrivain. RV à l'office de tourisme à 21 h, dimanche 9 juillet. Autres dates : samedis 15 et 22 juillet, 5, 12 et 19 août, ainsi que le vendredi 28 juillet. Tarif : 15 et 9 €, gratuit pour moins de 12 ans. Renseignements au 03 86 62 11 05

08/07 - Fête champêtre à Angely
Vide greniers, exposition, cavalcade de tracteurs et voitures anciennes, sumos sur tapis, barbecue, feu d'artifice et bal. Entrée gratuite

07/07 - Visite nocturne théâtralisée à Avallon
Visite nocturne théâtralisée, par la Compagnie du Carillon, à Avallon, vendredi 7 juillet, à partir de 21 h 30, au départ du parking de la Collégiale. Cinq comédiens costumés, proposent des saynètes et content l'histoire de la cité fortifiée au Moyen-Age, en déambulant dans les rues du vieil Avallon. Balade d'une heure et demie environ. Tarifs : adulte 10 €, moins de 15 ans : 6 € Autres dates : vendredis 21 et 28 juillet à 21 h 30 ; vendredi 25 aout, 1er , 8 et 15 septembre, à 21 h.

Accueil MSA sur le Site d'Auxerre
A compter du 11 avril 2017 et jusqu'au 30 septembre 2018, l'accueil MSA du site d'Auxerre, sera transféré dans les locaux de Groupama, 18 rue Guynemer, à Auxerre.

Exposition sur les microbes à Auxerre
Le Museum d'Histoire naturelle, 5 bld Vauban à Auxerre, consacre une exposition à des êtres invisibles à l'œil nu et montre notre rapport avec ces organismes que nous préférons souvent éviter et qui pourtant nous entourent. Que ce soit au travers d'animaux familiers ou exotiques, des objets du quotidien ou des gestes familiers. Représentations en 3D, logiciel d'exploration de la diversité du vivant, photos, schémas, fossiles et jeux. Jusqu'au 27 aout. Entrée libre



▸Agenda

Les rendez-vous Innov'Action de l'été

21 Il existe plusieurs manière de calculer la valeur de son exploitation. Le Point Info Transmission Association (PITA) vous propose une journée de formation afin de vous donner les bases pour l'évaluation de votre ferme. Durant cette journée, un intervenant spécialisé vous expliquera les méthodes existantes puis des cas pratiques vous seront présentés. Cette journée se déroulera le 30 mars à Saint Seine l'Abbaye.

58 Démonstration systémique d'une exploitation peu consommatrice en charge vétérinaire Mercredi 29 septembre 2017 de 14h à 17h30 chez Nicolas Cadiot à Challuy

89 L'entretien du sol en viticulture : les choix des vignerons (suite à la journée de démonstration régionale de juillet 2015 organisée dans le Chablisien)
De mai à fin juillet 2017 (plusieurs dates à préciser selon les conditions météo) dans le Chablisien
- Témoignages des vignerons sur leurs outils d'entretien du sol et de désherbage mécanique
- Démonstration des outils en fonctionnement.
Pour être alerté de la date, merci de vous inscrire à l'adresse suivante : g.morvan@yonne.chambagri.fr
Vous recevrez une invitation quelques jours avant. Contact: Guillaume Morvan Tél. : 03 86 94 28 90 g.morvan@yonne.chambagri.fr

Agriculture biologique

Les agrobiologistes de Bourgogne en manif au Conseil à Dijon

Les groupements d'agriculteurs bio de Bourgogne se sont retrouvés devant le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté à Dijon pour manifester leur exaspération de voir une nouvelle fois les derniers paiements 2015 reportés. Ils considèrent que cette situation intenable pour les agriculteurs bio appelle des mesures spécifiques.



Les groupements d'agrobiologistes de Bourgogne ont fait part de leur exaspération face aux retards accumulés sur 2015 et au *«flou»* qui accompagne les paiements en cours. Sophie Fonquernie, vice-présidente du Conseil régional, Vincent Favrichon, directeur de la Draaf de Bourgogne-Franche-Comté et le directeur de l'ASP régionale, sont allés à leur rencontre.

Leur dernière manifestation devant le siège du Conseil régional à Dijon remonte à 2015. À l'époque il s'agissait d'alerter les instances régionales sur la nécessité d'anticiper comptablement la vague de conversions qui s'annonçait alors.
Les événements leur ont donné raison depuis, mais ce déplacement à Dijon se trouvait nécessité par une autre actualité : les aides de 2015 souffrent toujours d'un retard de paiement qui met à mal les trésoreries des exploitations bio déjà fort malmenées par les caprices du climat.
De réunion en réunion et de report de paiement en nouveau report, les réponses aux questions restent les mêmes sur le fond, mais la bonne volonté ne suffit pas à débloquer la situation, en l'occurence le solde des paiements 2015. Pour 2016, les avances se débloquent petit à petit, mais *«dans le flou le plus total»* regrette Philippe Camburet, président des Agrobiologistes de l'Yonne qui emmenait la délégation au Conseil régional ce 20 juin.
Flou d'un côté sur fond de promesses réitérées, exaspération de plus en plus palpable de l'autre... *«Il faut en sortir»*. Philippe Camburet et les représentants bio ont demandé à leurs interlocuteurs du jour, Sophie Fonquernie, vice-présidente du Conseil régional en charge de l'agriculture et Vincent Favrichon, directeur de la Draaf BFC rejoints par le directeur de l'ASP régionale (Agence de services et de paiement), de créer une cellule de crise qui facilite le traitement des dossiers au cas par cas.
Ce dispositif présenterait aussi l'avantage d'unifier ce traitement, organisé aujourd'hui au plan départemental.
Pour Philippe Camburet et les bios de Bourgogne, la situation de blocage actuelle est d'autant plus préoccupante, que la future Pac se profile à l'horizon. *«Qu'en sera-t-il en 2018, 2019, 2020 ? Il va falloir sérieusement retravailler la maquette financière»* prévient le président des agrobiologistes de l'Yonne. Tout en souhaitant que le Programme régional de développement agricole qui devrait être présenté à l'automne, clarifie les orientations de la Région, notamment sur la bio et son avenir.
En attendant rendez-vous a été pris à la Préfecture de Région pour le jeudi 29 juin.

AMK



Saurez-vous communiquer sur votre métier d'agriculteur ?

POURQUOI COMMUNIQUER ?
Les Français ont une image abstraite du monde agricole. Les agriculteurs doivent se mobiliser afin de rétablir la vérité sur leurs métiers.

LA FÊTE DES MOISSONS ?
Les fêtes des moissons sont des événements organisés par les agriculteurs. Elles ont pour but de créer un échange entre tous les habitants qui vivent aux contacts des agriculteurs.

COMMENT PARTICIPER ?
Vous êtes agriculteur, ou membre d'une coopérative, ou membre d'une Cuma? Envoyez nous un e-mail, et organisez votre propre fête des moissons ! Nous serons là pour vous aider !

Contactez nous : contact@agridemain.com

Agridemain @agridemain #agridemain

Auxiliaires de cultures

Les chauves-souris, alliées méconnues de nos cultures

La ville d'Avallon, en lien avec le Parc naturel régional du Morvan a décidé d'aménager un ancien grenier afin d'améliorer l'accueil de colonies de chauves-souris, rares, fragiles et très utiles. Dans l'anonymat de la nuit, elles sont particulièrement friandes de pyrales et autres insectes ravageurs de cultures.

Au pied de Cousin La Roche, la *«Guinguette»* est une ancienne tannerie appartenant à la commune d'Avallon. En lien avec le Parc naturel régional du Morvan, la ville a décidé d'en aménager le grenier afin d'améliorer l'accueil d'un colonie de *«Grand Murin»* qui gîtait régulièrement dans le local. La préservation de cette espèce de chiroptère s'inscrit dans le cadre de l'animation Natura 2000 réalisée par le Parc du Morvan.
Mais ce que l'on sait moins, c'est que les chauves-souris jouent un rôle important dans nos jardins et pour l'agriculture. Pendant la nuit, ces auxiliaires méconnus se nourrissent en effet des insectes indésirables des cultures, dont les pyrales, relayant ainsi les oiseaux insectivores de la journée.
Du printemps à l'automne, les chauves-souris logent dans la pénombre des greniers ou des clochers durant la journée.


Ludovic Jouve (SHNA).
Le Grand murin (Myotis Myotis), une drôle de tête mais un bon allié des cultures.

Mais elles trouvent de plus en plus difficilement des bâtiments favorables et un accueil adapté à leur repos diurne : greniers et vieux bâtiments sont rénovés, les accès aux caves sont fermés et les toitures en mauvais état s'écroulent. La Société d'histoire naturelle d'Autun a ainsi promulgué des conseils afin de favoriser l'installation à long terme de l'espèce et pour encourager l'arrivée de nouvelles espèces tout aussi rares, fragiles... et utiles !
Les services techniques de la ville d'Avallon ont réalisé les agencements, afin que seules les chauves-souris puissent entrer. Il fallait aussi obscurcir le grenier et cloisonner l'espace afin de faire varier les températures en fonction des périodes de l'année. En contre-partie, les services des espaces verts pourront récupérer le guano des petites bêtes qui ira enrichir les parterres fleuris de la ville.

Filière forêt-bois BFC

Fusion de l'Adib et Aprovalbois

La filière bois de Franche-Comté et celle de Bourgogne font désormais cause commune. Les deux organisations viennent de fusionner pour créer Fibois Bourgogne-Franche-Comté, la nouvelle interprofession régionale du bois.

Les deux associations Adib et Aprovalbois se sont réunies le 16 juin dernier en assemblées générales à la Maison régionale de l'Innovation à Dijon pour acter leur fusion. La nouvelle association régionale de Bourgogne-Franche-Comté a pris le nom de Fibois Bourgogne-Franche-Comté.

Un nom qui pourrait être décliné dans d'autres régions en attente de donner ainsi une image plus forte au réseau des interprofessions du bois et de la forêt.

À l'issue de l'assemblée générale de constitution de Fibois BFC, le nouveau conseil d'administration a élu Jean-Philippe Bazot (ancien président d'Aprovalbois) comme président, et Christian Dubois (ancien délégué général de l'Adib) comme délégué général de la nouvelle association. Jean-Philippe Bazot est PDG de la société Bongard-Bazot, dont le siège social est situé dans la Nièvre et Jean-Philippe Bazot est président de France Douglas et d'Euroforest.

Fibois Bourgogne-Franche-Comté poursuit les même objectif de développement que les deux anciennes associations régionales qui la composent. Continuer les travaux de déclinaison du Plan national forêt-bois et du contrat stratégique de filière en région. Assurer la représentation de la filière forêt-bois auprès des Pouvoirs publics et en premier lieu des représentants de l'État en région, du Conseil régional et des collectivités territoriales.

Le poids de la filière réunie

• 20 000 emlois salariés travaillant dans 1900 entreprises sans compter les entreprise ne comprenant aucun salarié
• 36% pour le taux de boisement représenté
• 43% de la filière certifiée PEFC
• 41% des forêts publiques
• 80% de feuillus (dont 40% de chêne, hêtre), 20% de résineux (douglas, sapins, épicéa)
• 14% du volume sur pied français et 14% de la production de bois française
• 12% de la récolte française (19% de grumes feuillues, 13% de grumes résineuses)
• 745 chaufferies automatiques, pour une puissance installée de plus de 570 MW, ce qui représente une consommation de plus de 570 000 tonnes de bois
• 16% de la production française de sciages (23% des sciages feuillus et 14% des sciages résineux)

▸ En bref

Du nouveau dans la certification forestière BFC

La Bourgogne-Franche-Comté possède désormais sa nouvelle entité d'accès à la cerfication régionale PEFC.

PEFC Bourgogne-Franche-Comté devient ainsi la troisième région française en termes de surfaces certifiées avec 774 899 ha répartis entre 8 806 propriétaires privés et publics. 300 entreprises, toutes activités confondues, sont aussi dotées d'une chaîne de contrôle PEFC pour soutenir l'engagement de ces forestiers.
La représentation par collèges des organismes de la filière au sein du conseil d'administration, reste identique. Le nouveau bureau, présidé par Patrice de Fromont, réunit en son sein des représentants de la forêt privée, des industriels et des associations d'usagers de la forêt.





L'agriculture, une chance pour l'emploi...

Édito

La FNSEA dans les starting-blocks dans le cadre des réformes sociales à venir

Forts de la légitimité que nous confère la récente mesure de représentativité qui confirme la place du réseau FNSEA comme représentatif des employeurs de la production agricole, nous voilà prêts à prendre une part active dans les débats qui conduiront aux réformes sociales annoncées par le nouveau Président de la République.

L'Agriculture représente 14% des emplois en France et pèse près de 9 Milliards dans la balance commerciale de notre pays, ce secteur d'excellence, nous devons ensemble le préserver et pérenniser son développement. Aussi, nous serons des interlocuteurs exigeants, loyaux et surtout constructifs
Nos représentants nationaux ont déjà rencontré le Gouvernement afin de lui faire part de nos propositions concrètes dans le cadre des projets d'ordonnances sociales à venir. Il s'agit notamment de gagner en souplesse en favorisant la conclusion d'accords dans nos petites structures souvent dépourvues de représentants du personnel.

Par ailleurs, nous maintenons la pression face à la concurrence européenne déloyale liée au différentiel de coût du travail.

Et notons que nos efforts pour démontrer l'inapplicabilité du compte pénibilité n'ont pas été vains : l'obligation de déclaration a une nouvelle fois été reportée dans l'attente d'un travail de refonte du dispositif !
Tout cela est possible grâce à la confiance et au soutien des employeurs agricoles que nous représentons. C'est ce qui donne le sens et la puissance à notre engagement.



Olivier Gallien
Président de la commission emploi de la FDSEA 21
de la commission régionale emploi de la FRSEA Bourgogne



Mathilde Lafaye
Présidente de la section employeurs de la FDSEA 58



Bernard Moreau
Président de la commission emploi de la FDSEA 71



Jean-Baptiste Thibaut
Président de la commission emploi de la FDSEA 89

Actualité sociale

Report du prélèvement à la source et du compte pénibilité

Le nouveau premier ministre, a annoncé début juin le report de deux réformes votées sous le quinquennat précédent : le prélèvement à la source et le compte pénibilité.
Le prélèvement à la source devait s'appliquer le 1er janvier 2018, il a été reporté au 1er janvier 2019.
« *Ce report doit permettre d'examiner la robustesse technique et opérationnelle du dispositif et d'évaluer la réalité de la charge induite pour les collecteurs, en particulier les entreprises, au moyen d'un audit et d'une expérimentation* » justifie le gouvernement. L'expérimentation commencera début juillet avec tous les participants volontaires.
S'agissant du **compte pénibilité**, initialement fixé au 30 septembre 2017, le délai de déclaration obligatoire des facteurs de pénibilité par les entreprises sera reporté au 31 décembre. « Nous devons fortement simplifier [la mise en œuvre du compte pénibilité] car il crée des contraintes trop fortes pour les entreprises, notamment les PME », justifie Edouard Philippe.

Bonne nouvelle ! Le crédit d'impôt pour remplacement est reconduit pour 3 ans

Le crédit d'impôt pour le remplacement de l'exploitant pour congés (maladie, accident, vacances) est prolongé jusqu'au 31 décembre 2019.
Les dépenses donnant droit au crédit d'impôt (rémunération, charges sociales obligatoires...) doivent être strictement liées au remplacement temporaire du chef de l'exploitation agricole, soit par emploi direct de salarié, soit par le recours à des personnes mises à disposition par un tiers.
D'un montant de 50% des dépenses engagées par l'exploitant en vue de son remplacement, le crédit d'impôt s'applique dans la limite de 14 jours.
Le crédit d'impôt est imputé sur l'année au cours de laquelle la dépense a été engagée. Bien sûr, si le montant est supérieur à l'impôt à payer, il donnera lieu à restitution.

La FRSEA Bourgogne Franche-Comté met le pied à l'étrier à des demandeurs d'emploi

Au mois d'avril la FRSEA a accompagné sept demandeurs d'emploi à la découverte de l'agriculture, dans le cadre du dispositif ADEMA (accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles : dispositif destiné à favoriser l'orientation de personnes à la recherche d'un emploi vers les métiers de l'agriculture).
Sept demandeurs d'emploi, venus de tous horizons, ont ainsi pu tester leur motivation et approfondir leurs connaissances grâce à des temps d'accueil collectifs et à un stage en exploitation. Cette période de découverte a pour objet de leur permettre de choisir ensuite une orientation vers un emploi ou une formation agricole.

Carte Campagne: un outil de fidélisation des salariés agricoles

La carte Campagne, reçue en janvier par courrier au domicile des salariés, propose des réductions sur un large panel d'activités (hébergement vacances, parcs d'attractions, concert...). C'est le fruit d'un accord national signé entre les partenaires sociaux de la production agricole en 2012, afin d'apporter aux salariés agricoles des avantages collectifs qui existent rarement dans les petites structures.
Les bénéficiaires sont les salariés (avec au minimum 6 mois d'ancienneté en novembre de l'année précédente) des entreprises ou exploitations agricoles dont l'effectif est inférieur à 50 salariés et qui n'ont pas de comité d'entreprise.
Si vous souhaitez plus d'informations sur les avantages proposés, n'hésitez pas à consulter le site dédié : www.carte-campagne.fr
La FRSEA reconduira cette initiative l'année prochaine. Si vous souhaitez accueillir un stagiaire ou si vous connaissez une personne qui aimerait suivre ce stage, n'hésitez pas à nous contacter : Noemie.Perrigot@frsea-franche-comte.com

► Le chiffre du trimestre

48 : C'est le nombre maximal d'heures qu'un salarié peut effectuer par semaine, avec un maximum de 10 heures par jour.
Dans certains départements, une dérogation est demandée à l'inspection du travail pour augmenter cette durée, jusqu'à 60 heures/semaine, lors de pics d'activités saisonnières (moissons, vendanges).
Renseignez-vous auprès du service Emploi de votre FDSEA !

► Formation

Une aide de 3000 € pour favoriser le maintien dans l'emploi

Pour les entreprises de moins de 11 salariés rencontrant des difficultés économiques ou pour pallier aux conséquences des intempéries, comme tel a été le cas avec le gel dans plusieurs zones de notre région, il est possible de bénéficier cette année d'un dispositif d'aide au maintien dans l'emploi de vos salariés en CDI.
Accompagné d'un conseil extérieur dont le coût sera pris en charge par le FAFSEA, vous pourrez construire un plan de formation de votre salarié, que vous réaliserez à l'intérieur de l'entreprise. Vous pallierez ainsi la baisse d'activité tout en formant votre salarié.
La FDSEA est prestataire agréé pour la mise en œuvre des dispositifs AEF emploi et maintien dans l'emploi.
Ainsi, nous pouvons vous accompagner du début jusqu'à la fin en prenant en charge la gestion de votre dossier.
Pour plus d'infos, contactez le service emploi de la FDSEA de votre département.



► Question/Réponse

Peut-on payer des heures supplémentaires sous forme de prime ?

Non, payer des heures supplémentaires sous forme de prime n'est pas possible même si cette prime tient compte des majorations de salaires pour heures supplémentaires. Leur paiement en tant que telles avec mention sur le bulletin de paie permet au salarié de vérifier qu'il est rempli de ses droits, notamment, s'il y a lieu, droit à repos compensateur et respect du contingent annuel d'heures supplémentaires.
Cela n'est pas non plus possible pour les heures complémentaires à un temps partiel, dont le recours est limité (10ème ou tiers de la durée du travail). Le paiement des heures sur le bulletin de salaire permet de vérifier le respect de ces limites.
L'employeur payant des heures supplémentaires ou complémentaires sous forme de prime pourrait s'exposer à un rappel de salaire en cas de contentieux.

CONTACTS

Vous souhaitez obtenir des précisions sur les articles ci-dessus ou des informations sur les prestations proposées par le réseau FDSEA (droit social, paies, formation, recrutement), n'hésitez pas à contacter le service emploi de votre département :

- FDSEA 21 : 03 80 68 67 68 /sje@fdsea21.fr
- FDSEA 58 : 03 86 93 40 92 /fdsea58@wanadoo.fr
- FDSEA 89 : 03 86 49 48 10 /fdsea.yonne@fdsea89.fr

En direct de la MSA

Le Plan d'Action Sanitaire et Sociale 2016/2020

Une action sur le numérique
Des journalistes en herbe

Territoire Charolais
Rompre l'isolement des aînés

« *On a remplacé le café du village* »

Bien paramétrer son logiciel de paie pour la DSN !
TESA élargi
Fortes chaleurs, ayez les bons réflexes !

Dossier réalisé en collaboration avec la MSA Bourgogne

La vie de l'institution

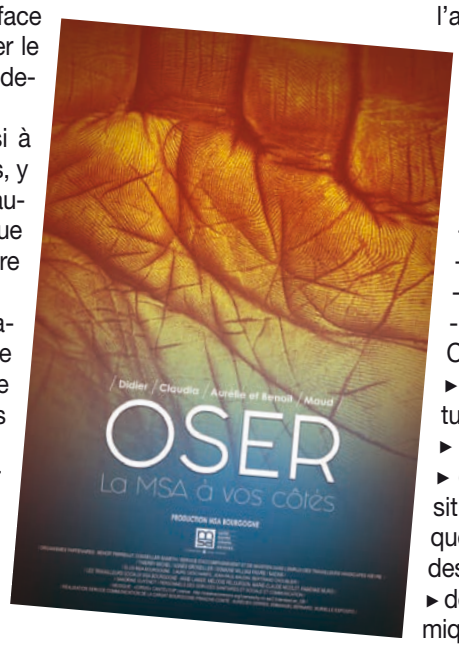
Retour sur l'Assemblée générale

L'Assemblée générale de la MSA s'est déroulée, à Beaune, le 5 mai, en présence de Michel Brault, directeur général de la CCMSA. Ce fut l'occasion pour Jean Boissière, qui a fait valoir ses droits à la retraite depuis, de présenter son dernier rapport d'activité. Il a rappelé les diverses composantes de la MSA en tant qu'organisme de protection sociale, entreprise et organisme professionnel agricole depuis avril 2010, date de création de la Caisse régionale MSA de Bourgogne.
Le rapport moral du Président, Dominique Bossong, était, quant à lui, principalement axé sur la gestion et les conséquences de la crise agricole. La diffusion inédite d'un film témoignage, intitulé "Oser ! La MSA à vos côtés" et dont la projection officielle a eu lieu le 2 mai au cinéma Olympia à Dijon, réalisé avec l'appui technique de la Carsat Bourgogne Franche-Comté, est venu illustrer ces propos. Initiative approuvée unanimement par les délégués présents.
À l'issue d'une revue d'actualité exhaustive présentée par Michel Brault, Paul Labonde, ancien président de la Caisse et administrateur central, s'est vu remettre par Jeannette Gros, ancienne présidente nationale, la médaille de l'ordre du Mérite agricole (grade de commandeur).
Armelle Rutkowski, nouvelle directrice générale au 1er juin, était également présente, profitant de l'occasion pour échanger avec les délégués et les partenaires, au moment du déjeuner.



"Oser ! La MSA à vos côtés" Pourquoi ce titre ?

Oser ! : pour libérer la parole de celles et ceux qui rencontrent des difficultés dans le monde agricole d'aujourd'hui.
Tout ce qui a été mis en place depuis des années, ne peut avoir réellement d'efficacité que si ces difficultés s'expriment et sont repérées avant qu'il ne soit trop tard.
L'objectif de ce film est de convaincre qu'il ne faut pas rester seul face à ses problèmes, qu'il faut éviter le repli sur soi et ne pas hésiter à demander du soutien.
Cinq personnes, qui ont réussi à passer le cap de leurs difficultés, y racontent leur parcours. Qui d'autres qu'elles pouvaient mieux que quiconque aider la MSA à faire passer ce message.
Leur témoignage montre de manière concrète qu'il est possible de demander de l'aide et qu'il ne faut pas hésiter à le faire sans attendre.
Oser ! : oser se lancer, oser s'installer, oser entreprendre, oser s'adapter…. par les temps qui courent, c'est aussi un message d'encouragement qui se veut résolument optimiste et porteur d'espoir.



« ***La MSA à vos côtés*** »
La MSA a une vocation sociale, elle se doit de protéger l'ensemble de la profession agricole et de ses adhérents, qui plus est, dans les difficultés.
Face à la crise profonde et durable que vit l'agriculture, l'accompagnement des actifs agricoles fragilisés (exploitants et salariés) est la priorité du nouveau plan d'Action Sanitaire et Sociale pour la période 2016/2020.
La MSA Bourgogne mobilise donc l'ensemble de ses équipes et de ses élus pour aider celles et ceux qui ont des difficultés à passer le cap.
L'idée de ce film est venue pour illustrer cet engagement politique, support de communication à la hauteur d'une volonté collective.
Cette idée de départ s'est vite transformée en projet, puis en « *aventure collective* » qui a mobilisé l'ensemble des services concernés avec les élus.

« ***La MSA n'agit pas seule*** »
La MSA seule, bien entendu ne pourrait rien !
Pour le repérage des personnes vulnérables et leur suivi, la MSA s'appuie sur un réseau de partenaires rassemblant les Chambres d'agriculture, les syndicats professionnels, les Conseils départementaux (chefs de file de l'action sociale), les Directions départementales des territoires (DDT), les experts comptables, les banques, les coopératives…
Ce travail partenarial s'est construit à l'échelle de chaque département par des dispositifs spécifiques :
- faire face, ensemble pour la Côte-d'Or,
- Aid'Agri 58 pour la Nièvre,
- Agri-solidarité pour la Saône-et-Loire,
- Réagir 89 pour l'Yonne.

Ce fonctionnement en réseau permet :
► de repérer un plus grand nombre de situations à risque ;
► de les repérer plus tôt ;
► d'opérer un diagnostic exhaustif de la situation (grâce à une approche globale que permettent les compétences croisées des partenaires) ;
► de proposer un accompagnement économique, technique et social intégrant les problématiques professionnelles, personnelles et familiales.
En plus d'accompagner les actifs en difficultés, la MSA Bourgogne contribue également à l'animation et au développement social des territoires, en apportant son expertise et son soutien financier à différents projets mis en place autour des familles, des jeunes et des seniors. ■

Éditorial



Je veux tout d'abord saluer l'arrivée de notre nouvelle directrice Armelle Rutkowski qui, depuis le 1er juin, s'est déjà plongée dans les nombreux dossiers en cours avec intérêt et professionnalisme. Je veux également remercier tous les délégués titulaires et suppléants venus en nombre, participer à notre Assemblée générale le 5 mai dernier à Beaune. Un moment d'information et d'échanges qui a permis de faire le point sur ce qui fait aujourd'hui, l'actualité de la MSA et de l'agriculture en général.
Au cours de cette manifestation, les élus présents ont pu découvrir le film "Oser ! la MSA à vos côtés" qui, au travers de témoignages, a pour objectif de libérer la parole, pour que celles et ceux qui ont besoin d'un coup de pouce n'hésitent pas à prendre contact avec la MSA Bourgogne. Je veux ici remercier sincèrement les cinq personnes qui témoignent dans ce film. Ce qui est remarquable, c'est que tout en parlant de leurs difficultés, elles donnent une image à la fois positive et optimiste de leur métier.
Nous comptons aussi sur toutes les personnes qui interviennent dans les exploitations agricoles (techniciens, conseillers, vétérinaires, comptables…) pour signaler, à la MSA Bourgogne, les difficultés constatées.
Ce film doit vivre et être diffusé le plus largement possible pour inciter les personnes à se signaler auprès des structures d'aide mises en place dans chacun des départements. Aussi, dès l'automne prochain, nous le présenterons sur l'ensemble du territoire bourguignon, en même temps que le nouveau plan d'action sanitaire et sociale 2016/2020 dont l'une des priorités est l'accompagnement des actifs agricoles en situation de fragilité. D'ailleurs, cette année, une nouvelle mesure est venue compléter le dispositif d'accompagnement proposé par la MSA, il s'agit de l'aide au répit qui vient en soutien aux actifs agricoles en situation de mal-être, leur permettant de bénéficier de dix jours de service de remplacement pour souffler et prendre du recul.
Le plan d'action sanitaire et sociale, c'est aussi et surtout un ensemble de dispositifs d'accompagnement pour les populations agricoles dans toutes les étapes de leurs parcours de vie, de l'enfant au senior, de l'actif au retraité, tout en contribuant à l'animation et au développement social des territoires ruraux. Alors, il ne faut pas hésiter à prendre contact avec les services de la MSA Bourgogne !
Je vous souhaite un bon été à toutes et à tous.

■ **Dominique Bossong**

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Le plan d'action sanitaire

Pour mieux comprendre

Une feuille de route déclinée selon trois orientations pour accompagner les populations agricoles



Le Conseil d'administration de la MSA Bourgogne a défini son Plan d'Action Sanitaire et Sociale (PASS) pour les cinq ans à venir, dans l'objectif d'accompagner les populations agricoles dans leur parcours de vie et contribuer à l'animation et au développement social des territoires. Ce PASS, mis en œuvre par une équipe de professionnels, s'articule autour de trois axes d'intervention prioritaires :

▸ renforcer les dispositifs de prévention et d'accompagnement des salariés et des exploitants agricoles en situation de fragilité ;

▸ améliorer les conditions de vie des familles, susciter et soutenir le développement de projets et de services sur les territoires ruraux ;

▸ préserver l'autonomie des seniors et redynamiser les liens de solidarité autour des aînés.

Pour mener à bien cet engagement, la MSA Bourgogne dispose de différents moyens : l'accompagnement des travailleurs sociaux, les prestations extralégales, les appels à projets, les partenariats et les subventions.

L'accompagnement des salariés et des exploitants agricoles en situation de fragilité

Face à la crise profonde et durable que vit le monde agricole, la MSA Bourgogne a fait le choix d'être plus présente encore auprès des actifs agricoles fragilisés. Ainsi, les travailleurs sociaux se mobilisent pour répondre au mieux aux besoins sur les territoires. Détecter le plus en amont les situations difficiles, proposer un accompagnement social adapté, concerté, individuel et/ou collectif, faciliter le maintien de l'activité professionnelle, prévenir les risques psychosociaux, développer un réseau de veille... autant de missions que les travailleurs sociaux mènent en coordination avec divers partenaires au sein d'instances dédiées et en coopération avec les élus MSA, les organisations professionnelles, les partenaires institutionnels et les acteurs locaux.

Parmi tous les dispositifs proposés, l'aide au répit "Se faire remplacer pour souffler", instaurée par le Pacte gouvernemental de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles, vient en soutien aux actifs agricoles en situation de mal-être.

Les familles, les jeunes et les territoires ruraux

Parallèlement, la MSA Bourgogne apporte sa contribution aux politiques publiques déployées sur les territoires ruraux en renforçant les services pour améliorer le bien-être des familles. Elle accompagne aussi les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie et la prise de responsabilité. Elle contribue également au développement des territoires et à l'animation de la vie sociale locale.

Pour ce faire, elle verse des aides financières, notamment pour l'accueil du jeune enfant et pour la poursuite d'études..., octroie des subventions soutenant certains projets ou encore des financements spécifiques alloués dans le cadre de différents appels à projets répondant aux objectifs du PASS. Dans la continuité, elle entend également développer la solidarité locale par la création d'une Charte de Solidarités aux Familles visant à améliorer les conditions de vie des familles et répondre aux besoins en matière de lien social tout en suscitant l'implication des populations agricoles.

Les seniors

En matière de politique gérontologique, la MSA Bourgogne continue de mener des actions en direction des personnes âgées, certaines en interrégimes, ayant pour objectifs de contribuer au mieux vivre à domicile des retraités agricoles fragilisés et de favoriser le bien vieillir. Le Programme Prévention Santé Seniors Bourgogne (dont Pep's Euréka et Ateliers du Bien Vieillir), Conduite seniors et autres Zastuces sont autant de dispositifs mis en place pour préserver l'autonomie des seniors.

En parallèle, la MSA Bourgogne développe des dispositifs de soutien et de répit en faveur des aidants et contribue à redynamiser les solidarités autour des aînés isolés et c'est l'objectif des chartes territoriales.

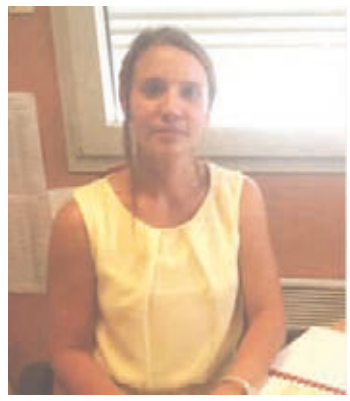
Enfin, elle accompagne les porteurs de projets d'hébergement collectif pour les personnes handicapées et/ou âgées non dépendantes.

La MSA Bourgogne n'agit pas seule sur les territoires ruraux, mais en coopération avec les élus MSA, les acteurs locaux, les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels, pour mener à bien toutes les actions mises en place en direction des familles, des jeunes, des seniors et des territoires. ■

Zoom

Une action sur le numérique

L'association du Centre social de Pouilly-en-Auxois a répondu à l'appel à projet "Développement social et rural" de la MSA. Son dossier a été retenu pour un investissement dans le domaine du numérique. Rencontre avec Julie Malherbe, directrice de l'établissement.



En quoi cet appel à projet vous a-t-il été utile ?

La subvention de la MSA nous a aidés dans l'achat de quatre ordinateurs venus étoffer notre espace informatique. Cet investissement nous permet aujourd'hui de mieux répondre aux besoins et aux demandes des habitants de notre territoire. En effet, de plus en plus de monde sollicite nos ateliers et les quatre ordinateurs que nous avions jusqu'à présent ne suffisaient plus. Sans cet appel à projet, nous aurions acheté au maximum un ordinateur. Nous avons reçu un montant de 3.400 €. Cette aide est très précieuse pour notre association et pour tous les usagers du Centre social.

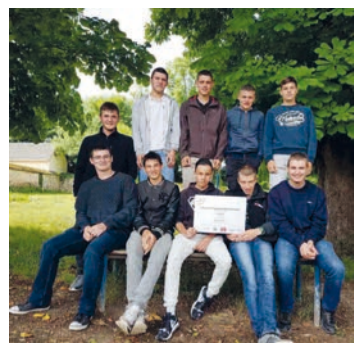
Quelle démarche avez-vous suivie pour bénéficier de cette aide ?

Notre Centre social est conventionné avec la MSA qui nous a adressé un dossier relatif à l'appel à projet "Développement social et rural". Une des thématiques abordées dans ce dossier s'intéressait au numérique et a tout particulièrement attiré notre attention pour les raisons évoquées précédemment. Nous n'avons pas hésité bien longtemps à nous lancer. En effet, outre les besoins actuels, nous sommes persuadés que les démarches autour du numérique vont se multiplier et prendre encore plus d'ampleur dans les années à venir. Nous sommes de plus en plus interrogés dans différents domaines, particulièrement de la part des seniors. Outre les bénéfices déjà palpables au niveau de nos usagers, cet investissement nous permet d'anticiper l'avenir.

Quelle population fréquente votre espace informatique ?

Nous recevons tout type de public, il n'y a pas vraiment d'usager type. Des demandeurs d'emploi utilisent régulièrement nos ordinateurs, tout comme les seniors, des familles entières, des enfants, des adolescents, des personnes qui viennent pour être aidées dans leurs démarches administratives y compris la population agricole, notamment en lien avec la Maison de Services Aux Publics (MSAP). Aujourd'hui, tout se passe sur internet ou presque : notre espace est donc très utile et considérablement apprécié de toutes celles et de tous ceux qui ne sont pas équipés. Des ateliers sont dédiés à l'apprentissage de Word, Excel, la photographie et bien d'autres applications. Nous sommes ouverts tous les jours. En entrée libre trois fois par semaine, les autres jours sont consacrés à des ateliers plus spécifiques. ■

Des journalistes en herbe



La Maison Familiale et Rurale de Villevallier dans l'Yonne a répondu à l'appel à projet lancé par la MSA et permis à une dizaine d'élèves de 1ère Bac pro, sous l'égide de leur enseignante, Élise Kitten, de faire leurs premières armes dans le métier de journaliste (techniques d'interview, de réalisation de reportage et d'un journal), autour des thèmes de l'économie solidaire et du développement durable. Un soutien financier a été apporté par la MSA Bourgogne d'un montant de 1.350 €.

D'où est venue l'idée de participer à ce projet ?

Nous avons chaque année, en réponse à l'appel à projet de la MSA, l'habitude de travailler en commun avec les autres MFR de l'Yonne, notamment sur la prévention santé et accidents de la route, etc. Cette fois-ci, c'est notre classe de 1ère Bac pro qui a été retenue, pour participer au projet, sur le thème "Journalistes en herbe, les "Agricaunais" investissent l'économie solidaire et le développement durable".

Pour quelle action ?

La réalisation d'un sujet autour de l'économie alternative et d'une monnaie locale, "la Cagnole", par l'intermédiaire d'interviews des fondateurs de l'association, d'un reportage sur les potagers communautaires du jovinien et sur un centre de recyclage des déchets verts… D'autres sujets également, en lien avec la formation des jeunes, comme la robotique agricole, les bâtiments solaires ou les tracteurs hybrides. En complément du soutien financier de la MSA, ce projet a été valorisé lors d'un concours régional "BFC Reporter".

Avec pour touche finale un voyage à Paris ?

Oui, généralement, pour valoriser leur implication dans le projet, j'emmène les élèves assister à l'enregistrement d'une émission de télé ainsi que de radio. C'est un peu la "cerise sur le gâteau" !. ■

et sociale 2016/2010

Sur le vif

Territoire Charolais

Rompre l'isolement des aînés

En Saône-et-Loire, la charte territoriale des solidarités avec les aînés du Charolais a été initiée en 2014. Dans un territoire rural à la population vieillissante, élus, acteurs sociaux et population se sont investis dans un ambitieux plan d'actions en faveur des personnes âgées et ce grâce au soutien précieux de la MSA.

Les chartes territoriales des solidarités avec les aînés constituent l'outil privilégié par la MSA pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Parmi la cinquantaine de chartes mises en œuvre en France, l'une d'elles a été initiée en Saône-et-Loire par la communauté de communes du Charolais. Sa vice-présidente, Josiane Corneloup, maire de Saint-Bonnet-de-Joux, en est l'une des chevilles ouvrières.

« *C'est un certain nombre de constats sur notre territoire qui nous ont conduit à solliciter la MSA Bourgogne en 2014* », confie l'élue. La signature de la charte territoriale des solidarités avec les aînés du Charolais est intervenue en octobre 2014 pour une durée de trois ans. Participative, la démarche implique un maximum de partenaires locaux et institutionnels (élus, social, santé, etc…).

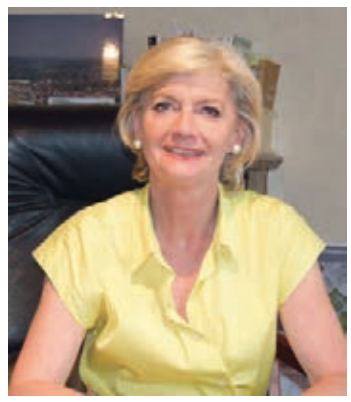
Les porteurs du projet ont obtenu un financement de 60.000 € dont 30.000 € venant de la caisse centrale de MSA et 30.000 € supplémentaires émanant de la caisse régionale MSA de Bourgogne. Un travailleur social de la MSA intervient par ailleurs pour l'animation et le suivi durant trois ans. Le projet comporte un diagnostic local participatif débouchant sur la mise en œuvre d'actions et suivi d'une évaluation finale.

Isolement géographique et social

Le diagnostic réalisé sur les 25 communes rurales de la communauté a fait ressortir une population âgée souffrant d'un isolement géographique et social plus important qu'ailleurs. Les personnes âgées y rencontrent des problèmes de transport et de ressources. L'habitat y est dispersé. Un manque d'information sur les services a par ailleurs été mis en évidence, de même que la raréfaction des services publics.

À partir de ce diagnostic, les partenaires de la charte ont imaginé un plan d'actions suivant quatre grands axes, ciblé dans un premier temps sur trois des communes du territoire.

En seulement trois années d'existence, de très nombreuses initiatives ont vu le jour en faveur des aînés du Charolais. L'axe "soutien au lien social et à la solidarité" s'est notamment concrétisé par la sensibilisation et le recrutement de bénévoles aidants. Deux jeunes en service civique ont par ailleurs été embauchés.



« *Face au vieillissement de la population et à l'isolement, il fallait réagir* ».

« *La valorisation des expériences des aînés* » s'est traduite par la création d'une exposition itinérante impliquant des retraités et des résidents. Elle a également donné lieu à une série d'animations inter-générationnelles autour de la lecture en lien avec la bibliothèque de Saint-Bonnet-de-Joux et les écoles.

Axe 3 de la charte, la promotion du bien vieillir a notamment consisté à dresser un panorama synthétique, lisible et accessible de l'offre de prévention sur le territoire.

Information, transport, assistance…

Créé pour guider les habitants dans leurs démarches administratives, le "PIMMS" de Saint-Bonnet-de-Joux dispense de nombreux services gratuits que les personnes âgées sont appelées à découvrir. Un service de transport à la demande a été étendu à l'ensemble de la communauté de communes. Avec l'association Présence Verte et le soutien de la MSA, une quinzaine de seniors expérimenteront un boîtier de téléassistance d'un nouveau genre. Enfin, une convention est en réflexion avec La Poste qui serait prête à assurer une veille sociale par le biais des facteurs, informe Josiane Corneloup. ■

« *On a remplacé le café du village* »

Favoriser le mieux vivre à domicile des personnes âgées fragiles, prévenir leur isolement en accompagnant les clubs dans leurs projets et en impulsant une dynamique : ce sont les principales missions de la fédération départementale Générations Mouvement Aînés Ruraux de la Nièvre. Rencontre avec la présidente Danielle Beaulieu.

Pouvez-vous nous présenter l'association Générations Mouvement Aînés Ruraux ?

Danielle Beaulieu : nous sommes une structure chapeautée par une fédération nationale et regroupée en Union régionale. Dans la Nièvre, nous avons 95 clubs et 6.000 adhérents. Créée à l'origine par la MSA il y a 40 ans, elle a pour objectif de réunir les personnes isolées dans les campagnes : on a peu à peu remplacé le café du village.

Quel est l'enjeu du maintien des personnes âgées à leur domicile ?

D. B. : un grand nombre de retraités, en milieu rural, n'ont pas les moyens d'aller en maison de retraite. Beaucoup de nos adhérents n'ont jamais quitté le village et y sont énormément attachés, c'est l'horizon de leur vie, leur patrimoine. L'enjeu, c'est le bien-être de ces personnes. C'est pour elles important de ne pas perdre leurs repères, ce qui peut être le début d'un lourd déséquilibre. Notre but, c'est de créer du lien social dans les villages et de ne surtout pas le rompre. Aujourd'hui peu de communes ont un lieu de rencontre. Le club est là pour le remplacer.

Quel est le bénéfice de ces clubs de rencontre dans les villages pour les personnes âgées ?

D. B. : ce sont des moments de convivialité. En ce qui concerne les dames, cela les oblige à s'habiller, se pomponner pour aller au club. Elles vont rencontrer leurs amies, ont des histoires à partager et elles sont très joyeuses, elles adorent jouer à la belote. Elles font des parties acharnées des après-midi durant. Nous avons une majorité de femmes veuves pour lesquelles le quotidien est très compliqué. C'est un isolement qu'on ne peut même pas imaginer, de par l'éloignement des enfants et de tous les services publics, et qui peut avoir de graves conséquences psychologiques : tristesse, sentiment de solitude... Nos clubs ont une grande utilité en milieu rural. C'est une communauté sociale, de soutien et de réconfort. Le club devient une famille.



Atelier créatif du club de Bitry.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

D. B. : en tant que fédération, on a lancé des voyages avec l'Association Nationale des Chèques Vacances, qui accorde aux personnes de plus de 60 ans, une réduction sur une semaine en village de vacances. Cette année on ira à Mimizan-Plage au mois de septembre. C'est une semaine de découverte et de convivialité qui devrait apporter plaisir et réconfort. Nous allons poursuivre nos actions de prévention sur la conduite, le bien vivre et la sécurité. Par ailleurs on aimerait créer des ateliers d'hiver : photo, peinture, bois... Maintenant notre idée est d'attirer plus de jeunes retraités de 60 à 65 ans afin d'assurer la pérennité de nos clubs. Nous allons aussi poursuivre les ateliers informatiques afin d'initier les personnes âgées à la modernité et au numérique. ■

En Bref

Pass'Agri : un guide pour vous aider à passer le cap de la crise

Vous êtes salarié ou exploitant agricole et vous êtes confronté à des difficultés liées aux crises agricoles ? Avec Pass'Agri, retrouvez en ligne toutes les aides proposées par la MSA Bourgogne et les contacts pour en bénéficier : soutiens, nouveaux droits, évolutions professionnelles… Rendez-vous sur *www.msa-bourgogne.fr>exploitant>soutien aux agriculteurs*

mesdroitssociaux.gouv.fr : vos droits sociaux en un seul clic

Destiné à tous les assurés sociaux, qu'ils soient salariés, indépendants, retraités ou sans activité, *mesdroitssociaux.gouv.fr* est un portail numérique qui centralise les informations les concernant et facilite leurs démarches vis-à-vis des organismes de protection sociale qui délivrent les prestations. Plus d'infos sur *www.mesdroitssociaux.gouv.fr*

Demander le RSA en ligne

Vous êtes concerné par le RSA et vous souhaitez déposer un dossier ? Vous pouvez désormais effectuer votre demande de RSA en ligne. Ce service vous permet aussi de transmettre directement vos pièces justificatives sans vous déplacer ou envoyer un courrier.

Rendez-vous dans Mon espace privé sur *www.msa-bourgogne.fr*

Exploitant, déclarez vos revenus professionnels en ligne

Vous êtes exploitant ? Vous devez déclarer vos revenus professionnels annuels. Cette année, la DRP évolue avec la mise en place du régime du micro-bénéfice agricole. Pour en savoir plus, connaître les dates de déclaration et effectuer votre DRP en ligne, rendez-vous sur *www.msa-bourgogne.fr*

Exploitant, déclarez en ligne votre accident de travail

Vous êtes non salarié agricole et vous avez été victime d'un accident de travail ou de trajet ? La déclaration d'accident doit être réalisée dans les 8 jours à compter de la date de l'accident. Pour gagner du temps, effectuez en ligne votre déclaration dans Mon espace privé. Plus d'infos sur *www.msa-bourgogne.fr*

Particulier employeur : les bonnes démarches

Vous avez besoin de faire garder votre enfant, d'effectuer des petits travaux de jardinage ou encore de vous faire aider dans votre vie quotidienne ? Découvrez les bonnes démarches et les solutions possibles. Rendez-vous sur *www.msa-bourgogne.fr>particulier>fiches pratiques*

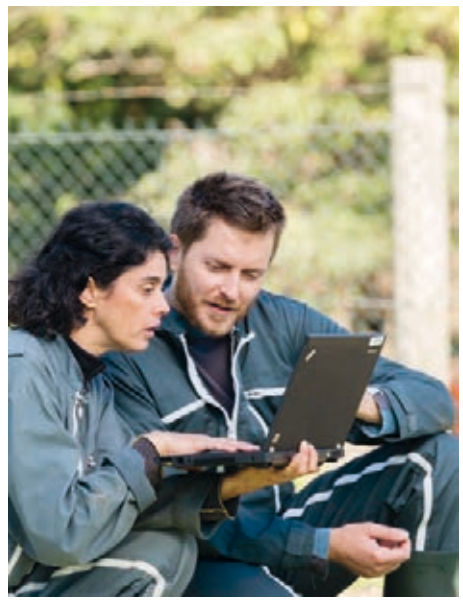
Maladie de Lyme, pensez à vous protéger

Vous être travailleur forestier ou simple promeneur ? La morsure d'une tique peut provoquer la maladie de Lyme. Quelques bons réflexes : portez des vêtements couvrants, appliquez un répulsif et inspectez votre peau. En cas de doute, demandez conseil à votre pharmacien ou à votre médecin traitant.

L'actualité MSA

Bien paramétrer son logiciel de paie pour la DSN !

Toutes les entreprises agricoles ont l'obligation de fournir une déclaration sociale nominative (DSN) Phase 3 à compter de leur paie d'avril 2017 (dépôt le 5 ou 15 mai), à l'exception des entreprises souhaitant opter pour le nouveau TESA.
La DSN remplace la plupart des déclarations sociales que l'employeur était amené à effectuer jusqu'à présent auprès de plusieurs organismes. Avec la DSN, les informations relatives aux salariés sont émises mensuellement par le logiciel de paie. Toutes les données sont transmises de façon uniforme et automatisée aux organismes de protection sociale concernés.
Avec la DSN, c'est l'employeur qui calcule ses charges sociales et s'acquitte mensuellement de ses cotisations et contributions sociales auprès de la MSA.
Un logiciel de paie bien paramétré est donc l'étape préalable et incontournable au bon fonctionnement de la DSN Phase 3. Il concerne l'ensemble des cotisations légales, de retraite complémentaire AGIRC ARRCO et de complémentaire santé et prévoyance.
En effet, à partir du moment où le recouvrement des cotisations opéré par la MSA se fonde uniquement sur les éléments véhiculés par les DSN mensuelles, il n'est plus possible de déclarer les cotisations selon les modalités antérieures (bordereaux de versement mensuel et déclarations trimestrielles des salaires).
Avant de démarrer la DSN, l'employeur doit donc intégrer dans son logiciel de paie les éléments contenus dans les fiches de paramétrage des organismes complémentaires santé et prévoyance (garantie incapacité de travail et décès) disponibles sur :
www.msa-bourgogne.fr
dans "Mon espace privé" Entreprise.
Ces fiches permettent à l'employeur de déclarer les cotisations dues aux organismes complémentaires auprès desquels il a souscrit un ou plusieurs contrats : institutions de prévoyance, mutuelles et société d'assurance. Elles contiennent notamment l'identification de l'organisme complémentaire et de son éventuel délégataire de gestion, la référence du contrat complémentaire de l'entreprise ainsi que les taux de cotisations prévoyance santé complémentaire. ■



TESA élargi



Entreprise de moins de 20 CDI, sans logiciel de paie ni tiers déclarant ? Pour prendre en compte la spécificité de ces entreprises, la MSA fait évoluer le TESA (titre emploi service agricole).
Téléservice disponible au 1er janvier 2018, le nouveau TESA proposera de nouvelles fonctionnalités : déclaration d'embauche et évolution du contrat de travail, émission des bulletins de paie et documents RH (certificat de travail, registre unique du personnel, attestation Pôle emploi, récapitulatif mensuel et décompte des cotisations). Il permettra également d'archiver les données saisies et d'accéder à des aides et de la documentation en ligne.
À partir des informations déclarées, l'employeur pourra répondre aux obligations de la DSN en intégrant le prélèvement de l'impôt à la source.
Le nouveau TESA sera utilisable pour les salariés en CDD (quelle que soit la durée) et en CDI.
Lors de la première utilisation du service, les données relatives à l'entreprise et non connues de la MSA seront à saisir (convention collective applicable, taux des cotisations non gérées par la MSA…).
Chaque embauche devra être déclarée et tous les mois, les données nécessaires à l'établissement des bulletins de salaires devront être saisies directement par l'employeur.
Accessible uniquement sur Internet, ce service nécessite d'être inscrit sur le site de la MSA Bourgogne : www.msa-bourgogne.fr à la rubrique "Mon espace privé".
En utilisant ce nouveau TESA, l'employeur continue de bénéficier du système actuel jusqu'au 1er janvier 2018.
Rappel : il s'agit d'un service gratuit qui repose sur un principe déclaratif engageant la responsabilité de l'employeur quant à la véracité des données transmises et des corrections à apporter. ■

Fortes chaleurs, ayez les bons réflexes !

Quand il fait très chaud, que la nuit la température ne descend pas ou très peu, et que cela dure depuis plusieurs jours, votre santé peut être en danger. Il est important d'adopter les bons réflexes pour se protéger.

Chez les personnes âgées

À partir de 65 ans, le corps est plus sensible à la chaleur, il ne transpire pas assez pour pouvoir maintenir sa température (37°C). De plus, certaines personnes âgées peuvent ne plus avoir conscience de la perception de la soif.
Pour éviter un coup de chaleur ou un malaise :
• rafraichissez votre corps,
• évitez de sortir aux heures les plus chaudes (entre 11 h et 21 h),
• buvez régulièrement de l'eau et n'attendez pas d'avoir soif pour vous hydrater,
• mangez en quantité suffisante (fruits, légumes, soupe...),
• rafraichissez votre habitation : fermez les volets et ventilez bien,
• donnez régulièrement de vos nouvelles à votre entourage et n'hésitez pas à solliciter de l'aide en cas de besoin.

Chez les adultes et les enfants

Par forte chaleur, le corps des adultes et des enfants transpire beaucoup et le stock d'eau s'épuise rapidement.
Pour ne pas vous déshydrater :
• buvez beaucoup d'eau pour vous réhydrater,
• évitez de sortir aux heures les plus chaudes (entre 11 h et 21 h),
• mangez en quantité suffisante (fruits, légumes, soupe...),
• évitez les efforts physiques intenses,
• enfin, prenez et donnez souvent des nouvelles à vos proches.

Chez les travailleurs exposés

Vous êtes particulièrement exposé à la chaleur dans votre métier ? Soyez vigilant…
• buvez de l'eau abondamment,
• protégez votre peau et votre tête du soleil,
• faites régulièrement des pauses à l'ombre,
• faites attention à vos collègues.
Pour obtenir des conseils ou infos utiles, un seul numéro :
0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).■

En bref

Les Instants Santé MSA pour faire le point sur sa santé

Otre acteur de sa santé, c'est s'assurer de son bien-être au quotidien et se rassurer sur l'avenir. Les Instants Santé proposent aux adhérents MSA, sur convocation, un bilan de santé personnalisé et gratuit, réalisé en deux temps par des professionnels de santé. Un premier rendez-vous Santé est organisé avec une infirmière qui conseille sur les facteurs de risque, informe des actions de prévention et réalise les examens biologiques et prise de mesures. Une consultation a lieu ensuite avec le médecin généraliste choisi par l'assuré. Celui-ci fait un point complet sur la santé de son patient et peut, si nécessaire, prescrire des examens complémentaires et orienter son patient vers des actions de prévention, de soins ou vers un autre professionnel de santé. Plus d'infos sur *www.msa-bourgogne.fr>santé*

Des aides pour être animateur ou directeur de centre de vacances

Votre enfant a plus de 17 ans ? Il souhaite devenir animateur ou directeur de centre de vacances ? Pour passer le BAFA ou le BAFD, la MSA Bourgogne propose, sous certaines conditions, des aides financières pour soutenir son projet. Plus d'infos sur *www.msa-bourgogne.fr>particulier>famille, logement>aides aux études, à l'autonomie*

Voyager en Europe en toute tranquillité

Votre enfant part à l'étranger ? Trois semaines avant son départ, pensez à demander en ligne sa Carte européenne d'assurance maladie. Valable 2 ans, elle atteste de ses droits et permet la prise en charge des soins dans certains pays de l'Union européenne. Plus d'infos sur *www.msa-bourgogne.fr>particulier>santé*

Activ'dialog, toujours en sécurité, la convivialité en plus

Vous voulez rester autonome chez vous en toute sécurité tout en profitant du confort de votre logement et de vos activités ? Vous souhaitez en plus recevoir des messages de vos proches ? C'est possible avec Activ'dialog, la nouvelle solution de téléassistance de Présence Verte.
Plus d'infos : 09.69.39.38.38 (n°cristal).

Caisse Régionale MSA de Bourgogne
14, rue Félix Trutat
21046 Dijon cedex
www.msa-bourgogne.fr
particulier : 09.69.36.20.50
employeur : 09.69.36.20.60
professionnel de santé 09.69.36.20.70

msa santé famille retraite services

Amazone

L'Amashow 2017 fait étape en Côte d'Or



Comme en 2016, le constructeur allemand a sillonné les routes de France, durant 8 semaines, afin de rencontrer les agriculteurs au travers de son réseau.

Après Agen, Bourges, Nantes, Auneau, Beauvais et Troyes, c'est le château de Trouhans (21) qui a accueilli la présentation Amazone les 13 et 14 juin, avant dernière étape de 17 journées consacrées à la pulvérisation et la fertilisation.

Réalisées en partenariat avec le fabricant d'engrais Yara et la société de produits phytosanitaires Adama, le but était de montrer les solutions proposées par Amazone afin de répondre aux contraintes techniques, législatives et environnementales imposées pour la fertilisation et la pulvérisation.

Yara est ainsi intervenu sur la qualité des engrais (granulométrie, densité, dureté) et les incidences sur la répartition et sur les cultures. Adama, de son côté, a rappelé les enjeux et les contraintes des pesticides et les impacts sur les exploitations, notamment les spécificités à prendre en compte pour réussir un traitement avec différentes formulations.

5 ateliers permettaient aux visiteurs de mieux appréhender les gammes de distributeurs d'engrais ZA-V et ZA-TS dont les capacités vont de 1.700 à 4.200 l et de pulvérisateurs, de l'ensemble porté avant-arrière UF Twin à l'automoteur Pantera en passant par les trainés UX.

Sur ces derniers, Amazone propose la modulation de dose en continu AmaSelect avec changement de buses automatique en fonction des paramètres souhaités par l'utilisateur : vitesse constante et volume variable selon la cartographie de la parcelle ou volume constant à vitesse variable avec la même qualité de traitement.

Côté distributeurs d'engrais, Amazone présentait une finition tout équipée Platinium du ZA-TS. Outre l'entraînement hydraulique des disques, elle intègre le contrôle de la nappe Argus Twin

Ce système se compose de 2 x 7 capteurs radar positionnés au-dessus des disques qui contrôlent la répartition et la densité de la nappe d'engrais et corrigent au besoin indépendamment chaque côté, si les conditions hygrométriques ou le dévers modifient la répartition.

En essai depuis 5 à 6 ans, ce système vise à obtenir un épandage optimal de l'engrais et respecter une dose/ha que l'utilisateur aura programmée au préalable.





▶ Des professionnels à votre service

ETA de la Gravelle
VOUS PROPOSE SES SERVICES
80€ HT/HA
pour vos MOISSONS de céréales et colza
avec machines NH TX64 (5,18m) et TX66 (6,10 m)
équipée coupe à colza
21320 Chatellenot 06 10 04 30 23 guichot-joel@outlook.fr

L'Eleveur Bourguignon
CLÔTURES ÉLECTRIQUES PERMANENTES
LE + GRAND CHOIX DE LA RÉGION
Ronces, grillages, barrières d'herbage 2 à 6 m.
12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly en Auxois - Tel. 03 80 90 66 60

ÉLIE RADIATEURS
FABRICATION - RÉPARATION
ÉCHANGE
VL - PL - AGRICOLE - TP
INDUSTRIEL
ZAE cap Nord - 11, Rue en Rosey - 21850 St Apollinaire
Tel. 03 80 68 80 90 - Fax 03 80 68 80 99 - elie-et-fils@orange.fr

Construction de case à ensilage ou à grain, sur mesure
• Modulable à l'infini • Autostable
• Stock disponible • Livraison possible
Schmit TP
Rue de la Creuse - 21400 VANVEY
Tél : 03 80 81 84 20 - contact@schmit-tp.com

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Great Plains et Kverneland se rapprochent en Europe de l'Ouest



Kverneland/Great Plains

En Europe occidentale, en Pologne et en Hongrie, les structures Great Plains et Kverneland Group se rapprochent, un an après l'acquisition du spécialiste américain du semis direct par Kubota. L'objectif est d'optimiser les organisations, au travers d'un coopération concernant la recherche et développement, la vente, le service après vente et les pièces détachées. La vente et la distribution des produits Great Plains seront intégrées aux infrastructures et réseaux commerciaux de Kverneland Group, permettant à ce dernier de renforcer son offre produits sol-semis.

LV

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 14/06/2017	Bourg-en-Bresse 27/06/2017	St Christophe-en B. 21/06/2017	National 21/06 au 27/06/17
Vaches viande (V)	U	-	-	4,04 €	3,90 €
	R	3,60 €	3,60 €	3,74 €	3,57€
	O	-	3,30 €	-	3,26 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,35 €
	O	3,15 €	3,10 €	-	3,18 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,91 €
	P	2,75 €	2,70 €	-	2,68 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,65 €	4,21€
	R	-	3,75 €	4,00 €	3,69€
	O	-	3,15 €	-	3,20 €
Taureaux VML	URO	-	2,60 €	2,90 €	2,70 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 27/06/2017

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	2,85
250-300 kg	-	3,18	-
300-350 kg	-	2,89	2,76
350-400 kg	-	2,65	-
400-450 kg	-	2,87	-
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	2,76	-
250-300 kg	-	2,77	-
300-350 kg	-	2,75	-
350-400 kg	-	2,52	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,74	-
350-400 kg	-	2,82	2,71
400-450 kg	-	2,69	2,56
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-24 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,73	-
350-400 kg	-	2,64	-
400-450 kg	-	2,49	-
450 kg et +	-	-	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,53	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,45	2,02	1,87 -
5 -10 ans	-	1,85	1,81 -
+10 ans		1,74	1,50 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,17	1,88

Bovins: 824
90% de vendus

Broutards : Quelques très bons lots changent de mains dans les mêmes tarifs que les semaines passées. La marchandise trop légère et plus ordinaire est plus lente à placer.

Taurillons : Offre hétérogène, la demande est sélective dans l'âge et dans la quaité.

Laitonnes/Génisses 18 mois : La vente est toujours active surtout dans la marchandise lourde.

Vaches/Génisses 30 mois : L'offre plus importante mobilise de nombreux acheteurs, les cours sont légèrement reconduits avec une légère baisse.

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 26/06/2017

Bovins (238)	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Taurillons d'herbe		
265 à 390 kg	760 - 1130	2,64 - 2,92
400 à 525 kg	1060 - 1310	2,44 - 2,81
Laitonnes		
280 à 395 kg	-	-
Taureaux		
750 à 1185 kg	-	-
Génisses		
330 à 365 kg (16-24mois)	810 - 990	2,39 - 2,70
375 à 660 kg (24-36 mois)	760 -1400	1,74 - 2,22
-Vaches		
Vaches légères	860 - 1000	
Vaches entre deux	1100 - 1290	
Vaches lourdes	1300 - 1770	

Sorties plus importantes en taurillons et de bonne qualité. Le placement est fluide à des tarifs sensiblement maintenus. Peu d'invendus. peu d'apports en femelles, cours plus fermes face à une forte demande en sujets herbés. Apports plus importants en vaches maigres, cours orientés à la baisse entraînant des invendus.
Bovin gras : 8.
Demande sélective.

Prochain marché le lundi 3 juillet, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 21/06/2017

	U	R	O
Broutards			
<200 kg	-	-	
200 à 250 kg	2,96	2,72	
250 à 300 kg	-	-	
300 à 350 kg	-	2,65	
350 à 400 kg	-	-	
400 à 450 kg	-	2,55	
450 à 500 kg	-	-	
Laitonnes	U	R	
150 à 200 kg	-	-	
200 à 250 kg	-	-	
250 à 300 kg	2,63	-	
300 à 350 kg	-	-	
350 à 400 kg	-	-	
Taureaux			
+ 500 kg	-	-	
Génisse			
(24-36 mois)	-	2,00	-
Vaches			
- 5 ans	1,90	1,70	-
de 5 à 10 ans	1,85	1,67	-
+ 10 ans	-	1,58	-

Broutards - Laitonnes : Commerce calme, la demande reste bonne dans les jeunesbroutards de qualité.

Vaches : Commerce calme, les cours suivent la demande de viande.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 27/06/2017*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	-	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,35 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,00 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,00 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,00 €	-

Tendance : Vente toujours très difficile en marchandise moyenne et non vaccinée.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 19/06 au 25/06/17*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,95 €	-
350 kg	-	2,88 €	-
400 kg	-	2,82 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,64 €	-
500 kg	-	2,46 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,55 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,42 €	-

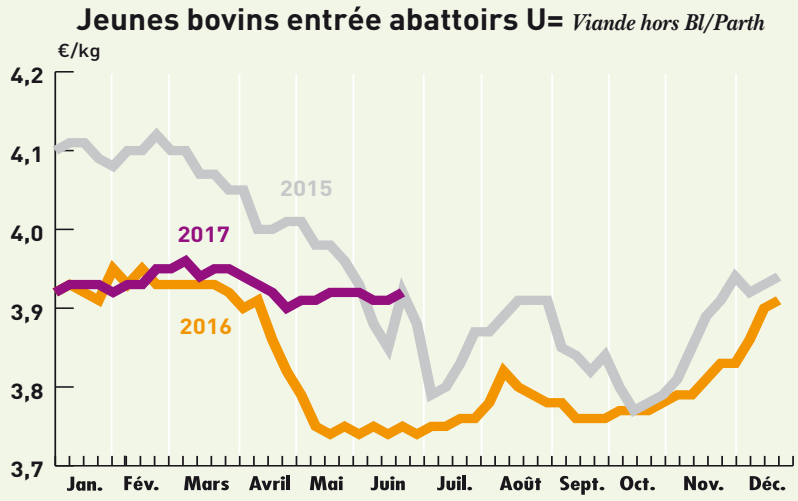
Tendance :
Bonne demande pour les 400 kg et plus.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 19/06/17 au 18/06/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,92 €	3,75 €	-			
Races mixte		-	3,50 €	3,49 €	3,48 €	-	
Races lait					-	3,27 €	3,22 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-		-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,39 €	3,37 €	
Races lait						-	3,04 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,08 €	3,97 €	3,87 €	3,58 €	-		
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,07 €	3,94 €	3,86 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,39 €	3,34 €	-	
Races lait					-	2,98 €	2,92 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,55 €	4,37 €	4,09 €	3,93 €			

Tendance : Commerce faible fin juin.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 19/06/17 au 25/06/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,97 €	3,94 €	3,89 €	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,59 €	4,22 €	4,05 €	3,68 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	4,06 €	3,88 €				
Races mixte					3,40 €	3,41 €		
Races lait						-	3,06 €	2,97 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,62 €	4,51 €	4,37 €	4,12 €				

Tendances

SEM. 26/2017

Bovins de boucherie

Le commerce est fortement pénalisé par le recul des commandes engendrées par la baisse de la consommation de la semaine passée sous la canicule. Les frigos des abattoirs, des bouchers et des magasins ont du retard dans les rotations. Les abattoirs ont commencé à repousser des livraisons programmées, et profitent également de ce contexte pour peser sur les prix.
Sur les marchés, les volumes ne sont pourtant pas abondants avec les travaux de saison (foins, moisson), mais les livraisons directes dans les abattoirs suffisent largement à couvrir la demande. La commercialisation est plus compliquée dans les Charolaises avec des commandes en baisse dans les bonnes vaches viandées ainsi que dans les allaitantes de choix secondaire (R) qui s'orientent à la baisse. Les animaux d'entrée de gamme et en manque de finition sont un peu plus nombreux alors que la demande en minerai est moins importante à la saison. En laitières, les industriels profitent de la canicule est d'un rapport offre/ demande plus en leur faveur pour peser sur les prix dans les bonnes vaches frisonnes ou montbéliardes viandées. Le tri est plus sévère dans les animaux de moindre conformation, car les besoins en minerai sont atones. En jeunes bovins, l'allégement de l'offre permet de tenir les prix dans un contexte assez tendu.

Broutards

Les besoins à l'export sont stables ce qui permet un flux assez régulier dans les mâles Charolais de 350 à 450kg. La situation est plus compliquée dans les broutards de moyenne conformation (lourds ou légers). Dans les femelles, la modestie de l'offre facilite la vente sur les bonnes laitonnes herbées de 350kg. Le commerce demeure très calme avec des tarifs stables, mais peu élevés dans les légères ou les ordinaires exportés vers l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

La tension est montée d'un cran, car les retards de sortie du veau gras ont fortement impacté le commerce des petits veaux. Le marché de Bourg-en-Bresse enregistre des moins - values allant de - 15€ à - 40€ dans l'ensemble des veaux montbéliards, holsteins ou abondances. Dans les bons veaux de type viande, la demande reste ciblée sur des veaux bien conformés et les bons veaux charolais, limousins, ou croisés (mixtes ou blanc bleu) frais, viandés sont très bien valorisés. Un tri plus marqué est observé dans les veaux plus communs ou légers. ■

Laurent Chupin

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 19/06/2017*

Agneaux (484)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		3,27 - 3,71	3,07 - 3,61
Gras (38-44 kg)	-	3,32 - 3,74	2,79 - 3,25
Gras (44-50 kg)	-	2,80 - 3,53	-
Gras (+50 kg)	-	2,49 -2,87	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (131)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	1,01 - 1,21	-
(+60 kg)	1,15 - 1,31	0,86 - 1,15	-
Divers			
Béliers (4) : 94 à 130 €	0,99 - 2,17	-	
Agneaux maigres (530) : 94 à 96 €	-	2,61 -2,88	-
Caprins (4) :		-	-
Boucs :			
Divers (3) :			

Ovins : 672 . Vente totale à un rythme très soutenu.

Agneaux : Les volumes proposés sont normaux pour la saison, mais sont très insuffisants pour couvrir les besoins des acheteurs présents. Ceux-ci doivent faire face à un déséquilibre offre/demande très prononcé, et qui s'apparente à une quasi pénurie d'agneaux. Les lots proposés sont globalement de très bonne qualité et voient leurs cours progresser fortement.

Brebis : Le pic des sorties suite à la FCO est désormais digéré. Les tarifs reprennent quelques centimes.

Béliers/Caprins : Cours reconduits.

Prochain merché le lundi 3 juillet (pesée 7h00 et Vente 9h00). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 26 /06/2017*

Ovins : 220	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	115 - 137	2,77 - 3,34
Brebis	70 - 86	1,03 - 1,13
Béliers	91 -120	0,95 - 1,48

Les apports sont en hausse et de bonne qualité permettant de reconduire les tarifs en agneaux. Cours plus fermes en brebis.

Prochain marché le lundi 10 juillet aux horaires habituels.

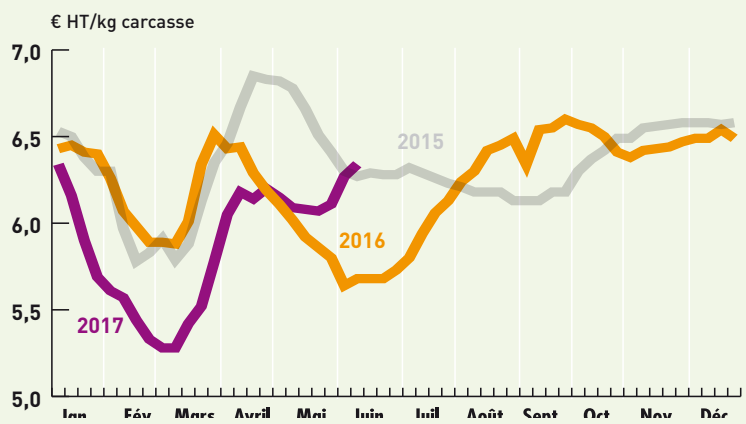
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 19/06/17 au 25/06/17*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,30 €	6,05 €
Couvert	16-19 kg	6,55 €	6,36 €	6,10 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,59 €	5,58 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 19/06 au 25/06/17*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,34 €	6,69 €	2,27 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 12/06/2017 au 18/06/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	6,78	6,81	6,78	6,16	-	-	-	-
	Var.		0,04	0,07	0,07				
	R	6,43	6,54	6,53	-	6,49	6,57	6,67	-
	Var.	0,07	0,13	0,19		0,07	0,10	0,06	
	O	5,96	6,04	6,09	-	6,09	5,93	-	-
	Var.	0,20	0,19			0,25	0,13		
3 (couverts)	U	-	6,73	6,68	5,84	-	6,45	6,42	-
	Var.		0,18	0,13	0,08		0,02	0,05	
	R	6,39	6,48	6,41	5,81	6,41	6,39	6,21	5,81
	Var.	0,14	0,21	0,17	0,12	0,14	0,12	0,16	0,13
	O	6,05	6,17	6,22	5,62	6,02	5,98	5,91	-
	Var.	0,20	0,23	0,21	0,23	0,14	0,14	0,17	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-		5,49	5,25	-
	Var.						0,12	0,06	
	O	-	-	-	-		5,50	-	-
	Var.						0,20		

Zone nord : Agneaux : Marché dynamique. Brebis : Beaucoup d'offre en brebis de qualité inférieure. **Zone sud :** Application du réseau.

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 26 juin) :
«Cours reconduits»

Porcins

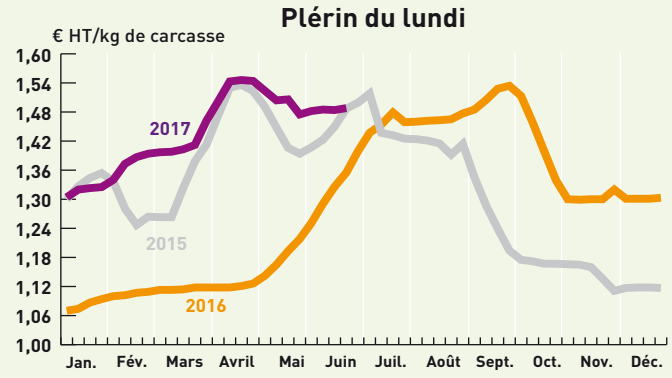
Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 210 porcs présentés) — *Cotations du lundi 26 juin 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,488 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 16/06/17 au 22/06/17*

1,69 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

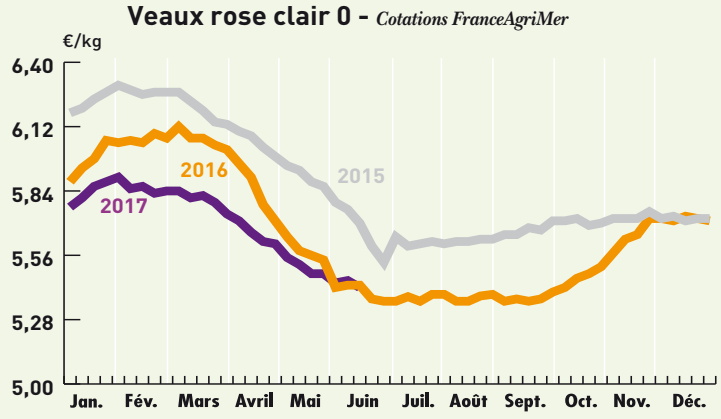
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 19/06/17 au 25/06/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,68 €	-	-
U	-	7,98 €	5,30 €	-
O	-	5,42 €	4,52 €	3,58 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 26/06/17 au 30/06/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.10j-4 sem (supérieure élevage)*	87	570 - 640 €	400 - 440 €	230 - 320 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		220 - 310 €	160 - 200 €	145 - 175 €	100 - 200 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		330 - 440 €	260 - 320 €	235 - 270 €	210 - 280 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		490 - 570 €	340 - 400 €	270 - 300 €	310 - 370 €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*		190 - 280 €	150 - 200 €	110 - 200 €	70 - 105 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 19/06/2017 au 25/06/17*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	3,25 €	2,80 €	-	-
Bons	3,05 €	2,50 €	2,50 €	

Céréales

Marché du 22 juin 2017

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2016**			
Sud Côte d'Or	meunier 74 kg/hl	juin	152	N C
	68 kg/hl/12 fourrager	juin	142	N C
Aube	meunier	juin	155	N C
	fourrager 68 kg/hl	juin	145	N C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2017**			
Aube	meunier	août-sept.	163	N C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2016**			
Aube	fourrager 60 kg/hl	juin	128	N C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2017**			
Aube	fourrager 62/63 kg/hl	août-déc.	138	N C
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	6 de juil.	140	N C
Nord Côte d'Or	62/63 kg/hl	6 de juil.	140	N C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2016**			
Côte d'Or/Haute Saône			inc.	C
Yonne			inc.	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2016**			
Aube/Yonne	50 kg/hl	août-déc.	145	N C
MAÏS	**RÉCOLTE 2016**			
Aube		juil-sept.	170	N C
POIS	**RÉCOLTE 2016**			
Yonne	Fourrager	juin-juil.	205	N C
Aube	Fourrager	juin-juil.	205	N C
POIS	**RÉCOLTE 2017**			
Aube	Fourrager	août-déc.	215	N C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2017**			
Aube	18% 1ère main	5 de juin	174	T
	18% 1ère main	11 de juin	176	T
Pulpes de betteraves	**RÉCOLTE 2017**			
Aube	6 mm 1ère main	6 d'oct.	163	T
	6 mm 1ère main	12 d'oct.	163	T

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur SOMECA 450N année 1973 5300H avec charrue 2 socs en état de marche. Appel ap 20 h.
✆ **06 88 82 06 31**

18 - Recherche une moissonneuse-batteuse New Holland 80.70 ou 80.60.
✆ **06.21.49.50.89.**

26 - Vds Massey Ferguson 145 1971 broyeur Alpo 2m charrue 2 socs herse 2500 e.
✆ **06 11 41 74 91**

58 - VENDS broyeur de haies, bon état, marque Agram (réf. 2501)
✆ **03 86 84 76 92**

88 - Vends Valtra T 120 2009 boite mécanique 4.790 H pneus usure 10 % TBE 1ère main.
✆ **03 29 07 94 51**

Récolte

42 - Vds andaineur Vicon Andex 423 bon état
✆ **06 82 04 38 70 ou 04 77 64 36 63 hr**

58 - VENDS MB NH TX 32, 1990, cabine, clim., coupe 4.57 m. + chariot, scie colza, broyeur, TBE, 4 100 H., 16 000 euros (réf. 250C)
✆ **06 86 45 25 82**

71 - Cause retraite, MB NH 8050, 4 m, magnifique tous les équipements + chariot coupe TS offerte, cellule agritec polygonal, ht 5,28 m, 221, QX démontée ventilation reprise visite.
✆ **06 72 22 75 09**

Arbo-viti

71 - Vds b.e., cuve P.M. fibre verre 25, 20, 4x10, 3x3 HL + cuves vinif. béton 2x40, 18 HL + pressoir Vaslin 22 HL, cage bois + tapis elev. + pompe 60 HL + Tuyaux. 71700 La Chapelle ss Bra.
✆ **06 13 23 25 55**

Irrigation

26 - Vds 60 tuyaux irr 75 ABC. Vds 10 brouettes cueillette avec remorque transport.
✆ **04 75 71 54 23**

Cave

71 - Cessation vds sertisseuse, étiqueteuse adhésive CDA R1000 compteur 97490, 15 palettes métal.
✆ **06 40 16 55 87**

Agri. divers

01 - Recherche presses MD, - round baller Welger et Class, - semoirs maïs Nodet, - cover crop, - charrues, - tracteurs MF, Fendt, - mois. batteuses (réf. 240B)
✆ **06 83 37 05 90**

07 - Cause retraite vds combiné de semis Pottinger pulvérisateur Aguirre 1200L 21m très bon état
✆ **06 31 56 62 13**

10 - VENDS silos tôle bouloné diam. 9 m., H. 3 m., ép. 4 mm stock céréales, lisié 150 T, 1 200 euros. Sellètes Doly PR 1/2 Rem. Semoir Nodet Gou PN2 3 m., 6 R, disc 4 cult. av. cza, 1 500 € HT. Sèch. tabac Muler FOD, vol 23m3, 3 rangs (réf. 250B)
✆ **03 25 70 01 68 après 21 H**

18 - Vds presses à br. John Deere 580 - nourriseur bottes rondes pour bovins - concasseur Rexci, cause retraite.
✆ **02.48.52.11.49**

18 - Vends cause santé, round baller Galliani, en bon état de marche, petit prix.
✆ **02.48.96.34.04 ou 06.04.47.63.25.**

38 - Vds Ac batteuse et presse à fil de fer 2 r tracteur PN 5,38 fendeuse 10 T.
✆ **04 74 84 82 94**

39 - Vds cessation Presse HD Supertino 80x60x240. Faucheuse conditionneuse frontale Khun 3m état neuf. Autochargeuse EMA 27 m3
✆ **0681942910 : 0384514512**

39 - vds TBE dispo 2 containers à grains palettisables 30 q avec 2 trappes, bennes Legrand 5,5 T, Brimond 8T, Devers 10 T élévatrice 4 roues comp 14-65-16 E.N., séparateurs à grains 50 et 100 q Daguet, charriot de coupe jusqu'à 6 M vis sur charriot dia 125 L 8 m
✆ **03 84 70 19 44 midi 03 84 70 02 77 soir**

42 - Vds andaineur 3 m herse rotative vêleuse pulvérisateur 600 l charrue 3 socs salle de traite becro 2x4+ ratelier Cornadis 12 places
✆ **06 87 89 27 69**

42 - Vds brumisateur Foggy 18 buses 70 bars servi 3 mois cse déménagt excellent état
✆ **07 70 01 14 99**

69 - Vends transfert lait 5 griffes melotte 1500 euros. Vis à grain 700 euros 2 cornadis 5 m. 650 euros à débattre. Cession d'activité.
✆ **06 98 29 89 87**

71 - Vends faucheuse Kuhn 4 assiettes, fourche AR, semoir, rouleau, herse, charrue 2,50, cultivateur.
✆ **03 85 24 93 63 H.R.**

73 - Vds Presse BT JD 570 - Ficelle Andaineur Kuhn 3m50 - Rotor 10 bras - Girofaneur Kuhn GA 4201 MA - Semoir engrais 403 l - Epandeur fumier 6 T - Faucheuse 4 assiettes - Herse émousseuse - Presse MF 8025 - Monte Botte 8 m - Veleuse - Pressoir vis- Motofaucheuse Aebi.
✆ **09 70 91 58 33 HR**

74 - Vds cause retraite tract. CLAAS ARES657ATZ 125 CH 2006, 3 000 heures TBE, autocharg. FAHR K570 35 m³ 1985, faucheuse condition. CLAAS DISCO 3050 TC 2008 TBE, pirouette FELLA TH 8608 DN 2015
✆ **06 82 25 16 90**

84 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 8 - 10- 15 T, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4 m,www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

88 - Vds pirouette Fella TH 800 traînée de 2010 TBE, presse BR NH 740 ficelle 2004 CH variable BE, dérouleuse Altec DR 160 à bras de chargement 08 - BE
✆ **03 29 07 94 51 HR**

Elevage

01 - Vds salle de traite 2x4 décro Boumatic 2012 prérefroidisseur brumisateur 2014 barrière auto ouverture aire couchage cornadis vaches et veaux
✆ **06.63.20.52.79**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds beau camion Iveco bétaillère 3T5 type 35C11 - 03/2002 - 340 000 km - caisse alu (lisse) séparation réglable distrib. OK factures d'entretien CT OK dispo de suite prix 13000 E
✆ **06.87.05.63.94. hb**

Tourisme

38 - Vds Toyota Rav4, 4x4, 2004, diesel, 5 portes, 83000 km, 1ere main, état exceptionnel, contrôle OK.
✆ **06 76 82 56 40**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille dle derrière MB foin 2017 BR 120x120, 60 bottes rect. 220
✆ **06.84.80.36.68**

01 - Vds paille avoine en andain sans raccourcisseur 30 ha en 2 parcelles 25 e/T
✆ **06.33.87.00.48**

21 - Vds foin luzerne, R17 bio C2, bottes carrées 90X220 analyse fournie 180 €/T (réf 240C)
✆ **06 77 96 42 98**

42 - Prod. vds maïs ensilage ou épis, foin enrubannage, paille et orge
✆ **06 82 29 74 85**

58 - VEND herbe sur pied 25 ha, région Prémery, pour moutons (réf. 2401)
✆ **06 44 87 39 59**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

89 - VENDS foin de pré, récolte 2017, balles rondes, diam. 120, très bonne qualité (réf. 2601)
✆ **07 88 06 86 07**

Fourrage

18 - Vend paille et foin, départ de Bourges ou rendu balles rectangulaires 2,40x120x090, travail sérieux.
✆ **06.61.19.82.57**



• Presse équipée de la pesée : tonnage immédiat.
• Tous nos matériels sont en pneus basse pression : moins de tassement.
• Toutes les surfaces sont andainées (doublage des andains) : minimum de passages.
• Paille évacuée aussitôt pressée : pas de tas en bout de champ.

NOTRE ENGAGEMENT
contrats signés avec tarifs, date de règlement, observations diverses.

ACHETE PAILLE
en andains
(orge, blé, colza, etc)
à la tonne ou l'ha

NOS +

ACHETE PAILLE
pressée
en bout de champ, sous abri ou rendue à Puits

SARL De CHASSINEL 21400 Puits
Sarl 06 80 06 38 23 - Sylvie 06 80 37 00 50
Jean-Marie 07 78 70 79 92 - Cédric 06 68 57 44 90
La paille est indispensable pour l'élevage.
Depuis 20 ans, nous achetons de la paille pour nos clients éleveurs.

18 - Vds paille blé et orge + foin de prairie, bottes rectangles en 235, 60 bottes par camion, tarif selon distance.
✆ **06.03.07.54.83**

42 - Vds paille 2016 + paille 2017 blé ou orge + beaux maïs pour ensilage.
✆ **06 47 61 45 50**

42 - Vds 9 ha de foin sur pieds, 1ère coupe - accès facile
✆ **06 85 44 93 43**

52 - Vends Foin luzerné 2017, TB qualité, 120 €/T et mélange luzerne/trèfle/dactyle 2016, 90 €/T départ exploitation, remise de 5 % si départ avant le 01/07.
✆ **06 77 11 67 69**

71 - Vends bonne paille livrée par camion remorque. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ **06 81 89 18 52**

73 - Vds Foin 2016 50€/T, BR 120 x 130, soit 10 € la BR Foin sous abris.
✆ **06 17 84 17 66**

SAS MENET
NEGOCE TRANSPORTS
VDS PAILLE, FOIN,
Année 2017 sur les départements 03, 12, 15, 18, 19, 23, 36, 42, 58, 63, 71.
Contact : 06.75.75.15.08

Propriété

18 - A vendre à Montigny (Cher, entre Bourges et Sancerre), ferme type longère, logement F4, 100 m2 et 200 m2 de dépendances, sur 8.800 m2 de terrain, beau potentiel, prix : 130.000 euros.
✆ **06.07.19.70.62 ou 06.32.04.08.60.**

Location

Autre

07 - Loue gîte chez agriculteur sud 07 4 personnes libre juin sem 27-28-30-33-35 et septembre
✆ **04 75 39 69 82 ou 06 74 54 30 93**

15 - Sud Cantal - Le Trioulou - Agriculteur Loue 2 meublés à la semaine ou nuitée. Campagne.
✆ **06 45 13 44 89**

69 - Loue Kangoo frigorifique pour vos livraisons, marchés... 89 euros TTC / jour du lundi au vendredi. Garage Renault, Fleurie.
✆ **04 74 69 80 72**

88 - Loue gîte 9 km Vittel Contréxeville 5 P. 250 euros semaine. Famille Trachsel - La Mailly.
✆ **06 87 59 12 94 - 09 67 52 17 09**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

ANALYSEZ VOS ECHANTILLONS !
3 contrôles en 1 seule opération
POIDS SPECIFIQUE TEMPERATURE HUMIDITE
Service, assistance et suivi GARANTIS
multitest
GODE
03 23 66 20 05
www.gode.fr

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

Remorques Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert
32 T PTC
Tridem Suiveur
Roues Kargo Radial
23 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31

La Maison de l'Eleveur
www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
7956€ HT livré*
BÂTIMENT GALVANISÉ 12,20M X 24M
24 m
5 m
12.20 m
100% IPE
FABRICATION FRANÇAISE
LIVRAISON GRATUITE*
PAYABLE EN 36 MENSUALITÉS À TAUX 0%*
* soumis à conditions, sur France métropolitaine

Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

RINÇOTOP®
✆ 01 49 84 94 28
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
152€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		152,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGIS - Photos non contractuelles

Offre

Emploi

Concessionnaire NEW HOLLAND recrute

-1 magasinier débutant ou confirmé (H/F)
-1 technicien SAV confirmé (H/F)
-1 technicien SAV débutant (H/F)

Lettre de motivation et CV à envoyer à sarlmaniere@wanadoo.fr

sarl **MANIERE**
21 - Verrey sous Salmaise

15 - Ch. apprenti contrat à partir de 07/17, f. BIO transformation bovins Salers, porcs noirs. T - Mail : 0680532929@orange.fr
✆ **06 80 53 29 29**

39 - Exp AOP Comte bio 3 UTH, 450 000 l, 230 ha, cherche Associé (es) pour remplacer un départ en retraite.
✆ **06 66 59 18 32**

42 - Expl. céréale chevaux cherche stagiaire été et/ou automne 2017 - nourri logé indemnisé
✆ **04 77 76 11 77**

69 - Exploitation viticole Beaujolais cherche tractoriste.
✆ **04 78 47 93 45 ou contact@terresdorees.fr**



73 - Recherche salarié polyculture élevage Bio pour été ou + en Avant pays savoyard.
✆ **06 52 93 00 75**

89 - Domaine viticole région Chablis CHERCHE ouvrier viticole, expérimenté et sérieux avec permis VL (réf. 2201)
✆ **03 86 47 51 60 entre 8 h et 12 h**

Service

01 - CTRM Atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP... Rectification culasses. Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

21 - Effectue moisson orge-colza-blé, rallonge de coupe. Nord, CO sud, Yonne, Aube, Haute Marne. (réf 240D)
✆ **06 77 96 42 98**

69 - ETA Rivoire sème toutes cultures : couvert, prairie, céréales, mélanges. Semis direct ou travail du sol. Semoir 3 trémies, 3 profondeurs.
✆ **06 61 52 27 99**

Demande

Emploi

38 - Agri 40 ans cherche emploi 2 jours semaine (traite - culture) la C. st An., Beaurepaire, St Jean.
✆ **06 67 62 75 86**

Mariage

Rencontre

07 - Eleveur allaitant 53 ans célibataire désire rencontrer compagne pour vie à 2
✆ **06 79 83 56 52**

21 - Jeune retraité, 64 ans, dynamique, issu du commerce, physique et moral agréable. Encore beaucoup de projets. (réf - 2602)
✆ **06 47 80 39 11**

38 - Monsieur sérieux 71 ans cherche dame sérieuse pour rompre la solitude pour faire un couple chez moi.
✆ **06 78 78 82 52**

87 - Femme africaine catholique pratiquante 38 ans rech homme sérieux catholique pratiquant ayant valeurs humaines. Apprendre à se connaître dans le respect et s'unir. Non croyant s'abstenir.
✆ **06 09 95 76 50**

Animaux

Bovin

18 - Eleveur charolais HBC vends cause retraite 50 animaux, vaches et génisses pleines, vaches suitées, génisses de 2 ans, laitonnes, 2 taureaux. Tout inscrit HBC. A la criée de Sancoins marché des Grivelles mercredi 5 juillet à partir de 8 h. Toutes garanties sanitaires.
✆ **02.46.65.01.79 ou 06.38.88.12.13**

VDS cause surnombre
11 jeunes vaches charolaises HBC suitées et dates de saillies fin 05, début 06
Lycée agricole Nevers-Challuy
Tel 06 07 72 02 07

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends 1 taureau adulte 5 ans,fils de Devred, - veaux 16 mois reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires. (réf. 0307)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - VENDS vaches LIMOUSINES suitées, - jeunes veaux, - 3 taureaux 18 à 36 mois, TGS (réf. 240A)
✆ **06 30 82 41 63**

Pièces occas. Tracteurs tracto pelle, mois Batt. Lexion 540-550, etc. Pièces pelles Komastu 160 - Hitachi - Fiat - N. Holland 145 - Case 10.88 - 988 -Doosan 140 etc
CASS'TRACT 21
03 80 23 30 22 - 03 80 23 68 44

38 - Vds vl et génisses prêtes début juillet et aout + vl au lait moy CL 7500 race Montbéliard cause retraite
✆ **04 74 84 13 79 HR**

42 - Vds 10 taureaux Charolais 18 m HBC livraison assurée Gaec lapendery
✆ **06 33 45 64 39**

42 - Vds 14 génisses Montbéliardes 3 ans prêtes à terme Aout septembre - bon. orig.cse cess.
✆ **06 12 51 35 15 ou 04 77 28 93 97**

42 - Vds génisse prim Holstein terme 02/07 père Favre Shootle Jay Jockobesne
✆ **06 80 95 95 25**

55 - Elevage Charolais vend cause retraite génisses 8 mois, 18 mois, génétiquement sans cornes, origines la, élevage Riotte 89, Tgs.
✆ **03 29 80 92 81 ou 06 89 54 55 85**

58 - Eleveur limousin VEND taureaux aptes pour la saillie HBL ou non, ind. IBR, TGS. David Thoulé - Le Couault - Diennes Aubigny (réf. 010F)
✆ **03 45 82 90 10 - 06 10 09 65 69**

21 - Elevage charolais HBC, GAEC de Beaumont - Aligny en Morvan et EARL Guenot Nicolas - Allerey VEND taureaux 17 mois à partir de 1 800 euros et 2 ans, IND IBR, livraison toutes distances (réf. 120H)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS reproducteurs CHAROLAIS 12 - 15 mois, HBC. GAEC Touillon-Moiron - Decize (réf. 140B)
✆ **06 19 82 08 94**

58 - V confiance consanguinité, TB T charolais HBC 5 ans indemne IBR TGS GAEC DE SELINS Bazolles (réf 2403)
✆ **06 72 26 48 56**

58 - VENDS cause surnombre 11 jeunes vaches charolaises HBC suitées et dates de saillies fin mai - début juin. (réf. 26VB1)
✆ **06 07 72 02 07**

71 - Vds T.B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

73 - Cherche places pension huit génisses attache, hiver 2018 et suivant, garantie sanitaire, éleveur fiable, pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 18 45 39 76**

Ovin

VENDS Caruelle Master 3000, 2600 h. Année 01/2002, 28 m., pompe neuve, boitier révisé Minelec + Vanne de tronçon, contrôle OK, pneus OK
23 000 € HT
Livraison possible
CASS'TRACT 21
03 80 23 30 22 - 03 80 23 68 44

18 - Cause retraite, vend troupeaux d'ovins, prix très intéressant.
✆ **02.48.52.11.49**

55 - Vds 200 brebis pleines, Ile de France, Mérinos.
✆ **06 15 17 24 21 ou 03 29 75 78 75**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

18 - VDS Chevaux sport non dressés docile cause cessation. (réf 24VB1)
✆ **06 10 65 06 92**

Chien

21 - VENDS chiots Beauceron nés le 16/06/2017, puccés, non LOF, n° mère : 250269810687460, - n° SIREN : 352452015. Corpoyer la Chapelle (réf. 2503)
✆ **03 80 96 22 89**

26 - Vds 3 chiots border collie non LOF nés le 20/01/2017, parents excellents mere lisa 158wem Siret 34924390700012.
✆ **06 83 49 81 50**

70 - ds chiot beauceron non Lof parents garde et troupeau dispo fin juillet. N°250268500612116-SIRET 48866857500019.
✆ **06 31 59 62 34**

Divers

18 - Vds bois de chauffage en 2 m, chêne, 24 euros HT/stère départ 18.
✆ **06.03.07.54.83.**

42 - Vds orge Taarup tank lait 1700l - dessileuse portée - épandeur auge bovin
✆ **06 17 48 80 69**

42 - Vds poireaux hybrides - belle qualité + tunnel Richels - 2 de 500 m2 + 2 de 4m cult. fraise 250 m2
✆ **06 13 71 82 00**

69 - La Chambre d'agriculture du Rhône vend sa dernière case de 16 m2 sur le Carreau des Producteurs de Lyon Corbas (à proximité du marché de gros). Si vous êtes intéressés par une surface vous permettant de vendre vos productions de fruits et/ou légumes, merci de contacter Martine Richard :
✆ **04 78 19 61 10**

70 - echerche Tracteurs Fiat série 90-66, Tracteurs Landini 4 cyl, Massey 168-178-188-675-690, Presses MD JD-Claas-Deutz-IH 435, Presse BR 120x120 Claas-Welger-Krone-Carraro-Deutz, Faucheuses Kuhn GMD, Andaineur Kuhn 1 toupie.
✆ **06 83 59 05 70**



Les offres d'emploi de l'APECITA

AR005743 - BAS RHIN
TECHNICIEN HORTICOLE POLYVALENT H/F
Entreprise de 35 salariés avec 24000 m² de serres réparties sur 2 sites dans le département, spécialisée en production de plantes fleuries en pot intérieures et extérieures, avec une importante activité de négoce (livraisons dans l'Est de la France). En soutien au chef de culture et au sein d'équipes de 5/6 salariés, vous assurerez les travaux de production de plantes fleuries : préparation, mise en place des cultures, entretien, développement et suivi des plantes. Dans le cadre de l'activité de négoce, vous serez également chargé des contacts et de la vente aux professionnels, et de la préparation des commandes. La répartition de ces deux missions se fera selon votre profil. BAC PRO/BTA ou BTS en production horticole. Personne avec des compétences en production/connaissance produit et fibre commerciale souhaitée. Expérience appréciée. Débutant accepté. Poste à pourvoir dès que possible en CDI. Poste sédentaire. Rémunération selon expérience. Appui à la recherche de logement à proximité.

AR005888 - NIEVRE
CHEF DE POLE GRANDES CULTURES H/F
OPA. Missions de management : Mettre en œuvre les orientations stratégiques de l'OPA portées par les élus. Organiser et contrôler la réalisation des objectifs techniques, administratifs et budgétaires du Pôle. Animer, coordonner et diriger une équipe de 5 collaborateurs. Être en veille sur l'innovation et force de proposition auprès des élus, de la direction et des équipes. Missions de conseil en Grandes Cultures : Animer des groupes de développement et accompagner des agriculteurs dans leurs projets. Participer à des actions collectives : diffusion de références, formations, projets innovants,... Travailler en collaboration avec les équipes régionales. Ingénieur agri, agro ou équivalent, ou expérience équivalente. Bonnes connaissances en productions végétales. Capacité de management, d'animation, dynamisme, aptitude au travail d'équipe. 1ère expérience professionnelle (technique et/ou en management) fortement souhaitée. Permis B. CDI. Rémunération selon grille. Voiture de service fournie. Déplacements département et région. Poste à pourvoir dès que possible.

AR005415 - BAS RHIN
CHEF D'EQUIPE ESPACES VERTS POLYVALENT H/F
Entreprise proposant des prestations de services ds domaines diversifiés. Encadrement 2 à 10 pers. : organise le travail de l'équipe (travaux espaces verts, travaux manuels ds les champs et en forêt, manutention), participe aux travaux, s'assure du bon déroulement des opérations. Formation indiff. Autonomie, capacité à encadrer équipe, polyvalence impératives. Entretien matériel 1er niveau. Permis B indisp. CDD 1 an. Poss. CDI ds structure

AR005863 - ALSACE
TECHNICIEN SEMENCES H/F
Coopérative agricole. Vous serez chargé d'assurer le suivi technique auprès des adhérents multiplicateurs : suivre, veiller et s'assurer du bon déroulement des semis/récoltes, faire appliquer le plan de production et s'assurer du respect du cahier des charges, contractualiser et faire signer les contrats de production, effectuer les contrôles obligatoires en culture, participer au fonctionnement de la station de semences, représenter la coopérative lors des réunions avec les partenaires. Formation supérieure en agronomie ou prod. végétales (option semences appréciée). Vous êtes passionné par les enjeux agricoles actuels et futurs. Vous disposez idéalement d'une première expérience terrain en PV ou expérimentation, ou expérience d'opérateur en usine de production de semences. Agrément Soc Tournesol, céréales à paille et soja et pratique langue allemande (lu, écrite, parlée) appréciés. CDI. Prise de fonction dès que possible. Horaires de travail ponctuellement flexibles (avec interventions de nuit ou très tôt le matin). Astreintes à prévoir entre mars et septembre.

AR005978 - NIÈVRE
CHEF D'ÉQUIPE VITICOLE H/F
Producteur de vins de Loire. Sous la resp. du Responsable de Domaine, vous encadrerez l'équipe d'ouvriers viti-vinicoles et veillerez à l'entretien et à l'exploitation de la vigne tout au long du cycle végétatif. Connaissance du métier d'ouvrier viti-vinicole et tractoriste indispensable, ainsi que des maladies et ravageurs de la vigne, des règles de sécurité et des cahiers des charges de l'AOC. CDI.

AR005970 - HAUT RHIN
OUVRIER AGRICOLE POLYVALENT H/F
Exploitation laitière et céréales. emploi polyvalent : traite, suivi troupeau prim holstein et travaux dans les champs. Formation indifférente. Débutant accepté. Personne motivée, sérieuse, impliquée. Permis C apprécié. Contrat 6 mois. Possibilité CDI dans la structure. 35H hebdo. Salaire selon profil.

AR005973 - CÔTE D'OR
OUVRIER VITICOLE H/F
Domaine Viticole familial 12 HA. Assurer travaux liés à la vigne et aux vins, conduire tracteur et chariot élévateur. Bac Pro, BTSA Viti Oeno ou équivalent. Certi phyto serait un plus. Expérience 2 ans. Connaître travaux de la vigne. Volonté de s'intégrer à une équipe polyvalente. Dynamique, motivé, soucieux du travail bien fait. CDD 1 an au 01/09/2017. CDI possible dans structure. Rémunération selon convention collective et expérience.

AR005715 - HAUT RHIN
ASSISTANT TECHNICIEN SELECTION H/F
Station de recherche. Vous participez aux activités manuelles et techniques des pépinières de sélection : travaux de prép. semis, semis, pollinisations pdt floraisons, notations, récolte manuelle, encadrement équipes de saisonniers. BAC+2/3. Débutant accepté, expé. agricole et connaiss. agronomiques souhaitées. Personne de terrain, vous aimez le travail en équipe, Permis B. Allemand parlé. CDD du 03.07.2017 au 17.11.2017.

AR005911 - GRAND EST - MEURTHE ET MOSELLE
COORDINATEUR COMMUNICATION / INSTALLATION H/F
Syndicat professionnel agricole. Mener et coordonner des projets régionaux, notamment sur l'installation ; harmonisation des outils/méthodes ; accompagner les élus professionnels/collaborateurs ; appui technique et politique ; mettre en place des groupes de travail de prospective et formations ; faciliter les relations extérieures ; diffusion de l'information ; assurer la veille réglementaire ; gérer la communication de la structure (site internet, newsletter, réseaux sociaux, campagnes de communication). Gérer quotidiennement la structure (administratif, recherche de financements). BAC+3 minimum, connaissance en communication et du milieu agricole. Excellent relationnel, sens du travail en équipe. Capacité rédactionnelle/esprit de synthèse. Autonomie. Maîtrise des réseaux sociaux et des outils informatiques. Permis B + véhicule. CDI. Déplacements.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 ·Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi



Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme CAMP MADELEINE décédée le 03/10/2011 à Auxonne (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218000477/PC.

AL212619211

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. LALLEMENT JEAN LUC décédé le 22/08/2015 à DIJON (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218005610/PC.

AL212619220

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. CAIRE CEDRIC décédé le 20/05/2011 à BLIGNY LES BEAUNE (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218005654/PC.

AL212619222

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. DEMARQUET JEAN PIERRE décédé le 13/04/2014 à DIJON (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218004747/PC.

AL212619223

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. MARI PIERRE décédé le 14/02/2016 à Dijon (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218009098/PC.

AL212619224

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. BARREY FRANCK décédé le 11/02/2016 à DIJON (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218006036/PC.

AL212619225

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme GAGNY GILBERTE décédée le 02/03/2016 à Fleurey sur Ouche (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218009109/PC.

AL212619226

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. BOUDOT SERGE décédé le 02/02/2013 à DIJON (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218001149/PC.

AL212619227

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme THANRY DANIELLE décédée le 29/03/2016 à Dijon (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218009099/PC.

AL212619231

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. GOUVERNET BERNARD décédé le 28/02/2016 à AThée (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218009096/PC.

AL212619250

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme CHAPUY Madeleine décédée le 08/02/2015 à Dijon (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0212007442/PC.

AL212619242

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. BIZOUARD GUY décédé le 24/02/2012 à DIJON (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218002141/PC.

AL212619245

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme CONTENT YOLANDE décédée le 23/08/2013 à Saulieu (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218000460/PC.

AL212619246

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme LAUJAC Simonne décédée le 30/01/2014 à Dijon (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218009118/PC.

AL212619249

Par décision du TGI de DIJON en date du 23/05/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme GAYARD SIMONE décédée le 01/11/2016 à QUEMIGNY SUR SEINE (21). Réf. 0218017714/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212619449

Par décision du TGI de DIJON en date du 23/05/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de Mme SEHAN FANNY décédée le 09/11/2016 à SEMUR EN AUXOIS (21). Réf. 0218017712/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212619450

Par décision du TGI de DIJON en date du 23/05/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. CARRE MICHEL décédé le 08/11/2007 à PARIS 18 (75). Réf. 0218017709/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212619451

Par décision du TGI de DIJON en date du 23/05/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. MARILLIER MICHEL décédé le 04/08/2016 à MONTBARD (21). Réf. 0218017707/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212619452

Par décision du TGI de DIJON en date du 17/03/2014 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. MULLER ALAIN décédé le 17/03/2014 à SAINT BROING LES MOINES (21). Réf. 0218017692/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL212619453

Par décision du TGI de DIJON en date du 23/05/2017 la Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curatrice de la succession vacante de M. VIGOUREUX PASCAL décédé le 22/01/2016 à AUXONNE (21). Réf. 0218017700/PC. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR

AL212619454

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme GODARD SIMONE décédée le 10/09/2014 à SEMUR EN AUXOIS (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0212007514/PC.

AL212619478

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme ROUSSEY ELIANE décédée le 30/01/2015 à CHENOVE (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0212007427/PC.

AL212619471

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. BORGEOT Alain décédé le 24/08/2015 à DIJON (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218003939/FH.

AL212619475

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de M. PATEY Maurice décédé le 27/01/2016 à LAIGNES (21) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218008787/FH.

AL212619476

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme WILLIAMS BARBARA décédée le 31/08/2014 à Savoisy (21) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218006702/PC.

AL212619230

DÉMISSION

HOLDING SYMBIOLOGIC

SARL au capital de 8000 euros
Route de Semur en Auxois
Z.A les Ecugnières - 21390 Précy Sous Thil
Dijon 491 522 892

L'Assemblée Générale réunie en date du 31/03/2017 a constaté les démissions de Messieurs DUBOURQ, NICTOU et MEON de leurs fonctions de co-gérants et a confirmé Mr THELISSON Olivier dans sa fonction de gérant unique.

AL212619463

TRANSFERT DE SIÈGE

DEUTSCH PIÈCES AUTO MOTO

SARL au capital de 1.000€
9Bis rue des Moulissards - 21240 Talant
814715298 RCS Dijon

Aux termes de l'AGO en date du 17/06/2017, le gérant a décidé de transférer le siège social à 58 BIS Boulevard de Troyes, 21240 Talant, à compter du 17/06/2017.

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL212619459

GROUPEMENT FORESTIER DE LA FORET DE LA POINTE

Société Civile
au capital de 593.252 €uros
Siège social : Dijon (21000)
4 Avenue de la 1ère Armée Française
330 501 875 RCS Dijon

Aux termes des décisions de la gérance du 30 Avril 2017, le siège social a été transféré de Dijon (21000) – 4 Avenue de la 1ère Armée Française à Dijon (21000) – 5 Place de la France Libre. L'article 4 (siège social) des statuts a été modifié en conséquence.

Le gérant

AL212619462

1001KDO

SASU au capital de 3 000 Euros
Siège social : 8 rue de Salmaise
21690 Source Seine
812 225 282 RCS Dijon

Aux termes du PV du 12/06/2017, l'AGE a décidé de transférer le siège social au Parc Ar Pont, lieu-dit Kerbrat Bras - 29440 Saint Derrien, à compter du 12/06/2017.

ARNOULT Bénédicte, Présidente Parc Ar Pont, lieu-dit Kerbrat Bras 29440 Saint Derrien .

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au RCS de Dijon et au RCS de Brest

AL212619465

EURL FINANCIERE DU CLOS SAINT-PIERRE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 800 Euros
Siège social : 14, Allée de la Cude
21370 Velars Sur Ouche
453 040 420 R.C.S. Dijon

Aux termes de décisions en date du 1er avril 2017, l'associé unique a transféré, à compter du même jour, le siège de la société à 33100 Bordeaux - 41, Rue Chabrely, puis il a modifié les statuts en conséquence. La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux désormais compétent à son égard.

Pour avis

AL212619485

MODIFICATION DE CAPITAL

CB – CHOCOLATERIE DE BOURGOGNE

SAS au capital de 1.000.000 euros
Siège social : 11 rue de Cluj
Zae Cap Nord – 21000 DIJON
809 631 252 RCS DIJON

Aux termes des décisions de l'Associée Unique en date du 19 mai 2017 et de celles du Président en date du 22 mai 2017,- le capital social de la société a été augmenté , par apport en numéraire, d'une somme de 100.000 euros afin d'être porté de 1.000.000 euros à 1.100.000 euros par l'émission de 1.000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 100 euros chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence

AL212619464

MODIFICATION DE STATUTS

HANGOVER & CO

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
13, Rue Saint-Désiré - 39000 Lons-Le-Saunier.
RCS 808 755 946 Lons-Le-Saunier.

Les Associés de la société ont pris les résolutions suivantes suite à l'Assemblée Générale extraordinaire du 15 juin 2017 :

- Transfert du siège social au 15, Rue Piron 21000 Dijon.
- Fermeture de l'établissement principal sis 13, Rue Saint-Désire 39000 Lons-le-Saunier.
- Ouverture d'un établissement sis, 15, Rue Piron 21000 Dijon.
- Modification de l'objet social qui devient : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement, l'achat, la vente de vêtements, chaussures, accessoires de mode, articles de décoration, la vente d'articles de maroquinerie.
- Modification des articles 2 et 4 des statuts en conséquence,

Pour avis

AL212619477

E.A.R.L. DOMAINE PIERRE MOREY

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 500 000 Euros
Siège social : 9, rue Comte Lafon
21190 Meursault
398 077 834 R.C.S. Dijon

Suivant délibération du 1er Juin 2017, il résulte que la Société a été transformée en Société Civile d'Exploitation Agricole, avec effet au 1er Juin 2017, sans création d'un être moral nouveau.

Le siège social, le capital et la durée n'ont pas été modifiés. La dénomination sociale a été modifiée afin de supprimer le terme EARL et l'objet social a été reformulé.

Nouvelles mentions :

Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole

Dénomination : DOMAINE PIERRE MOREY

Objet social :

L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités.

La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des

actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

La réalisation de tous travaux et prestations viti-vinicoles, l'élevage de vins pour le compte de tiers.

Gérance : Mr Pierre MOREY demeurant à MEURSAULT (21190) 13, rue Pierre Mouchoux et Mme Anne MOREY demeurant à MEURSAULT (21190) 9, rue du Comte Jules Lafon

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis, le représentant légal.

AL212619480

NEOTISS ASIA SAS

Société par actions simplifiée
Au capital de 5.700.000 €
porté à 2.500.000 €
Siège social : Zone industrielle
Rue Marthe Paris
21150 Venarey-Les-Laumes
352 297 113 RCS Dijon

L'Assemblée générale du 9 mai 2017 a décidé de réduire le capital de 5.700.000 € à 2.500.000 € par voie de réduction de la valeur nominale des actions. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : «Le capital social est de 5.700.000 €, divisé en 380.000 actions de 15 € chacune, toutes de même catégorie».

Nouvelle mention : «Le capital social est de 2.500.000 €, divisé en 380.000 actions, toutes de même catégorie, intégralement libérées»

Pour avis, le président.

AL212619481

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures du 26/06/2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AISEY-SUR-SEINE: Bois-taillis soumis à un plan simple de gestion agréé

257 ha 71 a 28 ca - Le coteau d avril: B-90-92-98 - Le coteau froid: B-115-116 - Le parc: B-135-137-138-165[134]

BILLY-LES-CHANCEAUX: Bois-taillis soumis à un plan simple de gestion agréé.

72 ha 69 a 82 ca - Coteau marechal: ZD-24-25 - La combe richard: C-170-171 - La cote marie: ZI-27 - Le grand communal du roy: C-4-5 - Le manche au fourneau: C-21 - Les cotes de beaumont: ZC-19 - Sous le chatelot: C-175-176

BREMUR-ET-VAUROIS: Bois-taillis soumis à un plan simple de gestion agréé.

1 ha 64 a 35 ca - Le champ millot: A-115

CHEMIN-D'AISEY: Bois-taillis soumis à un plan simple de gestion agréé.

1 ha 64 a 70 ca - Le dessus de chamelain: ZB-47-65-67 - Les mureaux charans: ZB-83-84

FONTAINES-EN-DUESMOIS: Bois-taillis soumis à un plan simple de gestion agréé.

143 ha 99 a 75 ca - Le bois la haut: F-113-114-115-116-117-118-119-120

VILLAINES-EN-DUESMOIS: Bois-taillis soumis à un plan simple de gestion agréé.

258 ha 47 a 67 ca - Chapensoury: ZR-29-30 - Commere en bois: ZT-36-39 - En goluret: ZB-16 - Grange marlet: ZS-35 - La lignere: ZR-15 - La poussiere: ZR-14 - Les arpents: ZB-20 - Les petits bois: AD-1(J)-1(K)-3(J)-3(K)-4-5(J)-5(K)-6(J)-6(K)-7(J)-7(K)-8(J)-8(K)-9(J)9(K)-10(J)-10(K)-11(J)-11(K)-12(J)-12(K)-13(J)-13(K)-14(J)-14(K)-15(J)-15(K)-16(J)-16(K)-17(J)-17(K)-18(J)-18(K)-19(J)-19(K)-20(J)-20(K)-21(J)-21(K)-22(J)-22(K)-23(J)-23(K)-24(J)-24(K)-25(J)-25(K)-26(J)-26(K)-27(J)-27(K)-29(J)-29(K)-30(J)-30(K)-31(J)31(K)-32(J)-32(K)

BILLY-LES-CHANCEAUX: Parcelles en nature de taillis sous futaie

4 ha 00 a 00 ca - Les cotteautes du dessus: ZE-37(A)[P1]

SOURCE-SEINE: Parcelles en nature de taillis sous futaie.

10 ha 42 a 00 ca - Le petit soupois: 551C-66[9]

CORGOLOIN: Terrain à bâtir à vocation viticole pour projet de construction cave et cuverie, situé en zone A du PLU.

76 a 40 ca - La combe assole: AA-77[P1]

PERNAND-VERGELESSES: Terre à vigne AOC Hautes Côtes de Beaune, Pernand Vergelesses, Bourgogne

Vignes AOC Pernand-Vergelesses, Bourgogne, Grand Cru «En Charlemagne. Parcelles occupées partiellement.

Objectif : Maintien du fermier sur les parcelles occupées.

1 ha 61 a 37 ca - En charlemagne: AL-150-151 - En volgeant et charmois: AB-157 - Es larret et vignes blanch: AE-19 - Les combes: AB-28-97 - Les pins: AH-42-43-55-454[44] - Sur fretille: AK-105 (sans bâtiment)

SAVIGNY-LES-BEAUNE: Vignes en AOC Savigny village, Savigny 1er Cru, Bourgogne (planté en Aligoté)

Objectif : Maintien du fermier en place.

1 ha 14 a 38 ca - Aux boutieres: AN-80 - Aux champs des pruniers: AO-70 - Les narbantons: AX-24 - Les pimentiers: AP-25-36

BEIRE-LE-FORT: Terre - Priorités pourront être données à la restructuration et la compensation foncières.

6 ha 61 a 39 ca - Les beaudoux de longeault: ZE-12-13-15

COLLONGES-LES-PREMIERES: Terre - Priorités pourront être données à la restructuration et la compensation foncières.

1 ha 45 a 76 ca - Sur le bas picard: ZE-2-3

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 18/07/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212619489

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DANVAL

Société Civile Immobilière
au capital de 14 000 Euros
Siège Social : 5, Rue René Char
21000 Dijon
482 840 329 RCS Dijon

L'assemblée générale mixte des associés en date du 7 juin 2017 a pris acte de la démission de M. Michel RAVE, co-gérant, à compter du même jour, puis elle a nommé en vue de le remplacer, M. Jean-Luc FUMOUX demeurant 20, Rue Nationale à 71160 Digoin, en qualité de nouveau co-gérant,pour une durée indéterminée.

Pour avis

AL212619486

NON DISSOLUTION

DIMY RESTAURATION

SARL au capital de 10.000 euros
Siège social : Pôle commercial du grand Quétigny
2-6 rue des Chalands
21800 Quétigny
811.055.631 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 25/05/2017, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

Mention sera faite au RCS Dijon.

AL212619457

DISSOLUTION LIQUIDATION

PRO CLIM SERVICES

SARL au capital de 5 000 €
14 rue des Montots
21800 Neuilly Les Dijon
504 773 904 RCS Dijon

Décisions de l'associé unique du 22/06/2017 : Dissolution anticipée de la société suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. Liquidateur : M. Emmanuel GAUTHIER, NEUILLY LES DIJON (21800) 14 rue des Montots, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Siège de la liquidation : NEUILLY LES DIJON (21800) 14 rue des Montots. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les documents concernant la liquidation devront être notifiés. Dépôt des actes relatifs à la liquidation au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis, le liquidateur

AL212619273

SPB

SARL en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège social et de liquidation :
8 rue du Docteur Julie
Apt A42 - 21000 Dijon
818 883 845 RCS Dijon

Avis de clôture de liquidation

L'AG du 25/05/2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Pierre Alban XUEREF, demeurant 8 rue du Docteur Julie - Apt A42, 21000 Dijon, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 25/05/2017. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS.

Pour avis. Le Liquidateur

AL212619460

FINANCIERE TROUVE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège : ZAC De la Chartreuse, 21200 Beaune
Siège de liquidation : 8 rue des Bleuets
21190 Merceuil
497 600 973 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 7 Juin 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Nicole TROUVÉ, demeurant 8 rue des Bleuets, 21190 Merceuil, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est fixé 8 rue des Bleuets, 21190 Merceuil. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL212619470

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en date du 04 juin 2017, il a été constitué une société civile immobilière :

Dénomination : MOONBOONS

Capital : 1 000 Euros

Apports : 1 000 euros en numéraire

Siège social : 64 boulevard Voltaire 21000 Dijon

Objet : acquisition, administration et gestion de biens immobiliers

Durée : 99 ans

Gérance : Virginie COURTADE 267 rue Lecourbe 75015 Paris/Stephen COURTADE 69 avenue Victor Hugo 21000 Dijon.

Les cessions de parts entre associés sont libres. Les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité des deux tiers.

Immatriculation au RCS de Dijon.

AL212619458

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Meursault (21190) du 20 juin 2017 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : Les Allées de Pommard

Siège social : 12 rue du Docteur Rolland - 21190 Meursault,

Objet social : l'achat d'immeubles, de fonds de commerce, d'actions ou parts sociales de sociétés immobilières en vue de les revendre - éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société - la souscription, en vue de les revendre, des actions ou parts créées ou émises par les mêmes sociétés et généralement toutes opérations immobilières en qualité de marchand de biens - les opérations d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente des immeubles, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières - en général, toutes opérations de marchand de biens, de promotion immobilière et d'aménageur foncier.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 10 000 euros constitué uniquement d'apport en numéraire.

Gérance : Monsieur Michel MASSOT demeurant 12 rue du Docteur Rolland - 21190 Meursault.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis la Gérance.

AL212619483

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 25.6.2017, il a été constitué une SASU dénommée : COHÉVOL.

Capital : 2000€.

Siège : 10 rue Mialet, 21410 Malain.

Objet : Prestations de conseil, consultanat, formation, coaching, d'accompagnement au changement.

Durée : 99 ans.

Président : Mme de MESSIERES de LEPERVANCHE Solange, 10 rue Mialet, 21410 Malain, pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées et droit de vote : Décisions prises par l'associé unique.

Transmission des actions : Cession d'actions libre.

Immatriculation au RCS de Dijon

AL212619487

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : société civile.

- Dénomination : CHAPUIS FRERES HOLDING CFH.

- Siège social : 29 Rue Jean-François Champollion, ZAC Porte de Beaune, 21200 Beaune.

- Objet : acquisition, détention, gestion et cession, sous toutes leurs formes, de toutes participations ou de contrôle de toutes sociétés, prestation de tous services vis-à-vis des filiales concernant notamment les achats, la gestion de la trésorerie du groupe, les fonctions de direction technique et commerciale, de gestion, de coordination ou de contrôle, assistance financière, octroi de prêts, de financements, de garanties, au bénéfice des filiales et des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, achat et vente d'immeubles, acquisition ou prise à loyer de tous immeubles, construits ou non.

- Durée : 99 ans.

- Capital : 59.904 euros.

- Apports en nature : apport de 512 parts sociales de la société JLJ CHAPUIS, SARL au capital de 76.900 euros, dont le siège social est à Beaune (21200) 29 Rue Jean-François Champollion, ZAC Porte de Beaune, immatriculée sous le n°451.065.288 RCS Dijon évaluées à la somme de 59.904 euros.

- Gérance : M. Jean CHAPUIS demeurant 13 Rue de Petit Chauvort 71350 Verdun sur le Doubs.

- Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

- Immatriculation au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL212619482

NIÈVRE

SUCCESSION

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme ROBIN JANINE décédée le 10/11/2009 à Nevers (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0212007096/PC.

AL582619237

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme DEVILLENEUVE ELIANE décédée le 06/12/2015 à Saint Pierre Le Moutier (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218012825/PC.

AL582619238

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme DOS ANJOS RODRIGUES LOUSADO décédée le 25/01/2016 à NEVERS (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0218010009/PC.

AL582619241

La Directrice régionale des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curatrice de la succession de Mme CAVANAT CHRISTIANE décédée le 13/01/2012 à Varennes Vauzelles (58) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 0212007691/PC.

AL582619242

DIVERS

SAMIFRA

Société par actions simplifiée
au capital de 171.040 Euros
Siège Social : 12 Route de Paris
58640 Varennes Vauzelles
RCS : Nevers 302 331 889

Aux termes du procès-verbal des décisions en date du 12 juin 2017, l'Associée Unique, constatant que les mandats de Monsieur Christian POUVIOT, co-commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Paul REYNE, co-commissaire aux comptes suppléant étaient venus à expiration, a décidé de ne pas les remplacer.

Mention sera faite au RCS de Nevers

AL582619473

NOMINATION

BATTERIES ACCUS TECHNOLOGIES

SAS au capital de 10.000 euros
Siège social : 8, rue Denis Papin
58640 Varennes-Vauzelles
509 948 659 R.C.S. Nevers

Modifications

Aux termes des décisions du conseil d'administration de la société Eco-BatTechnologies Ltd, société de droit étranger, Cowley Lodge Warren Car Matlock Derbyshire DE4 2LP (Royaume-Uni), en date du 12 mai2017 : Russel MCBURNIE demeurant Glebe Cottage, Church Road, Frodsham WA6 6AD (Royaume-Uni) a été nommé en qualité de représentant permanant de la société en remplacement de Martin BODDY.

AL582619463

TEXYS.FR

Le 24.5.17, les associés de la société TEXYS.FR, SARL au capital 552.000 €, siège social Varennes Vauzelles (58) Rue Edouard Branly, 490 935 756 RCS Nevers, ont nommé un Commissaire aux comptes.

Ancienne mention publiée : Néant.

Nouvelle mention : CAC Titulaire : SARL CHD AUDIT AUVERGNE-RHONE-ALPE sise à Montluçon (03) 40, Av du Général de Gaulle.

AL582619485

STYL'HABITAT

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 €
Siège social à Varennes Vauzelles (58640)
9 Route de Paris
338 657 604 RCS Nevers

L'associée unique a nommé le 13 juin 2017, la société MAZARS située à Strasbourg (67080) 20 Avenue de la Paix- BP 60003, commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Monsieur Philippe BOUVEAU.

Les fonctions de commissaire aux comptes suppléant de la SARL CPB AUDIT ont pris fin.

AL582619494

SARL LASER FUSION

Les Champs Hardis
58660 Coulanges les Nevers
39365134400037

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 22 juin 2017, il résulte que l'EIRL Bouveau, 18 rue Michaël Faraday Zone Port Sec Nord 18000 Bourges, a été nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire et que Monsieur Philippe CHAUSSAT, 20 avenue Pierre Bérégovoy 58000 Nevers, a été nommé en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le représentant légal,

AL582619496

TRANSFERT DE SIÈGE

ZAZA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 b place Gudin
58120 Château-Chinon
794 516 526 RCS Nevers

Par AGE du 20/06/2017 le siège social a été transféré au 18 Place saint Romain – 58120 Château-Chinon à compter du 20/06/2017. L'article 4 des statuts, a été corrélativement modifié. Mention en sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérance.

AL582619474

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
58000 Nevers

A. S. C. S.

SARL au capital de 152 euros
18 20 22 Rue du Champ de Foire
58000 Nevers
RCS Nevers 483 089 322

Décision du 12/06/2017 : L'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 7 448 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 152 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 7 600 euros

Pour avis

La Gérance

AL582619461

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP JP JACOB et L PAILLARD
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Laure PAILLARD, Notaire associée à Cosne Cours sur Loire, le 2 juin 2017,

Mr POTTIER Jean-Pierre et Mme GUITTON Michelle Claudette, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 15 rue des Prés Fleuris, mariés à Pierrefitte sur Seine(93380) le 9 Juin 1973, sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Laure PAILLARD, Notaire à Cosne Cours sur Loire 14 rue du Maréchal Leclerc.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour insertion

Me PAILLARD, Notaire.

AL582619477

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

21 juin 2017

Redressement judiciaire de :

TENBOURET David - RM 431614783 - Travaux de charpente - 19 grande rue 58130 Guérigny - Date de cessation des paiements : 21/12/2015

Mandataire judiciaire Selarl Aurélie LECAUDEY 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

Les créances sont à déclarer, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL582619480

MODIFICATION DE STATUTS

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

ENTREPRISE MATHERAT

SARL transformée en SAS
au capital de 11.662,35 €
Siège social : 7 rue de Bourgneuf
58000 Nevers
571 880 905 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 03 juin 2017, les mentions ci-après à publier :

Forme

Ancienne mention : Société À Responsabilité Limitée

Nouvelle mention : Société par Actions Simplifiée

Administration

Ancienne mention

Gérant : M. Michel MATHERAT, dt 22 rue Saint Benin – 58000 Nevers

Nouvelle mention

Président : M. Michel MATHERAT, dt 22 rue Saint Benin – 58000 Nevers

Admission aux assemblées et droit de vote

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément

Les cessions d'actions à des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis, le Président, M. MATHERAT

AL582619464

VIDEO SYNTHESE PRODUCTIONS LTD

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 15 000.00 €
Siège social :
47 bis rue Henri BOUQUILLARD
58000 Nevers
524 461 167 RCS Nevers

Suivant délibérations de l'AGE du 20 juin 2017 , les décisions suivantes ont été prises :

Transférer le siège social, à compter de ce jour, du 47 bis rue Henri Bouquillard – 58000 Nevers à Bâtiment l'Inkub, Avenue du Colonel Rossel – 58000 Nevers.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Augmenter le capital en numéraire d'une somme de 85.500 € pour le porter de 15.000 € à 60.000 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le président.

AL582619472

CESSION

Office Notarial P. JOURDIER
& J-C REROLLE
8, rue Carnot, 58300 Decize

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles REROLLE, notaire associé à Decize (58300), 8 rue Carnot, le 1er juin 2017 enregistré au SPFE Nevers 1 le 12 juin 2017 dos 20017 12589 réf 217 N D0335,

La **SARL OLICO** au capital de 7.008,00 € ayant son siège social à Nevers (58000) 33 Rue Saint Etienne SIREN 493552723 RCS Nevers **a cédé à** La SARL **TABLE'JM** au capital de 8.000,00 € ayant son siège social à Nevers (58000) 33 rue Saint Etienne SIREN 829206861 RCS Nevers. Un fonds de commerce de Restauration traditionnelle, fabrication de plats à emporter, vente de produits régionaux et traiteur connu sous le nom de LA COUR SAINT ETIENNE situé et exploité à Nevers (Nièvre) 31 et 33 rue Saint Etienne avec l'ensemble des éléments corporels et incorporels le composant.

Prix : QUARANTE MILLE EUROS (40.000,00 €) payé comptant.

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS, 25 avenue Pierre Bérégovoy, dans les dix jours

suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales

Pour insertion.

JC REROLLE

AL582619467

Maître Marie CHERAMY,
notaire à Nevers (Nièvre),
25 Avenue Pierre Bérégovoy

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 16 juin 2017, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Nevers 1, le 20 juin 2017 Dossier 2017 13309 Référence 2017 N 00348.

Monsieur Jean Louis Robert Pierre JACOB, commerçant, et Madame Marie Liliane MAILLOT, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Tintury (58110) Toutteuille.

Nés Monsieur à Montargis (45200) le 11 décembre 1953.

Madame à Tananarive (MADAGASCAR) le 28 décembre 1953.

ONT CEDE A :

La Société dénommée SAFFAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 15.000,00 € ayant son siège social à Coulanges Les Nevers (58660) 85 Avenue du 8 Mai 1945 identifiée sous le numéro SIREN 829638857 RCS Nevers.

Un fonds de commerce de café-restaurant connu sous le nom de «Chez Marie» situé et exploité à Coulanges Les Nevers 85 avenue du 8 mai 1945

Prix : QUARANTE SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (47.500,00 €) s'appliquant savoir :

- aux éléments incorporels pour TRENTE DEUX MILLE CINQ CENTS EUROS (32.500,00 €)

- aux éléments corporels pour QUINZE MILLE EUROS (15.000,00 €)

Prise de possession à compter de ce jour.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Marie CHERAMY, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour avis unique.

AL582619479

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Nevers (Nièvre) des 16 et 19 juin 2017, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Nevers 1, le 20 juin 2017, Dossier 2017 13335, référence 2017 A 00897, la SELARL AURELIE LECAUDEY, Mandataire Judiciaire à la liquidation judiciaire de Monsieur Samuel ANQUETIL a cédé à la société BOULANGERIE D'ALLUY ayant son siège social « le Bourg » - 58110 Alluy, immatriculée 829 828 250 RCS Nevers

Un fonds artisanal et commercial de boulangerie – pâtisserie – épicerie situé «le Bourg» - 58110 Alluy dépendant de la liquidation judiciaire de Monsieur Samuel ANQUETIL pour l'exploitation duquel ce dernier était immatriculé 491 329 314 RCS Nevers.

Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal de 8.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 3.580 €, au matériel et mobilier servant à son exploitation pour 4.420 €.

L'entrée en jouissance est intervenue le 1er juin 2017 par la prise de possession réelle et effective du cessionnaire.

Les oppositions seront reçues au cabinet de la SELARL AURELIE LECAUDEY, Mandataire judiciaire, 14 avenue Marceau – 58000 Nevers, dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC.

Pour unique insertion

AL582619504

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCP «Jean-Paul JACOB et
Laure PAILLARD»
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire à COSNE COURS SUR LOIRE le 20/04/2017, Enregistré à NEVERS le 16/05/2017 dossier 2017 10402, ref 2017 N 00257, reçu 1950€ contenant cession de parts sociales de la SCI DES PILLES, ayant son siège à OISY 58500, Sembreves, au capital de 1500€ immatriculée au RCS de NEVERS n°449362003

Les associés ont nommé comme unique gérant de cette société Mr Sylvain MER, demeurant à CLAMECY 58500 5 Place Emile Zola sans limitation de durée, suite à la démission de Mr Philippe GAUDIN;

En conséquence, ladite société sera à compter du 01/01/2017 gérée par Mr Sylvain MER.

Pour Avis

Me JACOB.

AL582619484

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 15 mai 2017 AUTO CONTROLE SPECIALISE, SAS au capital de 67 500 euros, siège social : RN 7 - Nevers NORD 58640 Varennes-Vauzelles, 384 539 003 RCS Nevers,

A donné en location gérance à VIVAUTO PL, SAS au capital de 1 000 euros, siège social: 102, rue Etienne Marcel 93100 Montreuil; 478 622 905 RCS Bobigny, un fonds de commerce de CENTRE DE CONTRÔLE TECHNIQUE POIDS LOURDS, comprenant les éléments corporels et incorporels sis et exploité ZI Parking de l'Escale 7 58640 Varennes-Vauzelles, pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, à compter du 15 mai 2017.

AL582619489

NON DISSOLUTION

SARL JAMOT AUTOMOBILES

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 €
Siège social : 4 Avenue Hoche
58170 Luzy
811 878 081 RCS Nevers

Avis de modification

Par délibération en date du 23 juin 2017, l'assemblée générale extraordinaire, statuant en

application de l'article L223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société

malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis et mention.

AL582619502

HP COMPOSITES FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social :
9 rue du Champs de Magny
58470 Magny-Cours
814 598 652 R.C.S. Nevers

Aux termes du procès-verbal du 15 juin 2017, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du code de commerce.

Mention au R.C.S. de Nevers.

AL582619505

DISSOLUTION LIQUIDATION

THIERRY VRIN INFORMATIQUE

SARL au capital de 6.000 €
Siège social : 10, rue des Champs Ferrands
58000 Nevers
521 938 423 RCS Nevers

Par décisions du 30 mai 2017, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

Monsieur Thierry VRIN, associé unique, dt 10, rue des Champs Ferrands – 58000 Nevers exercera les fonctions de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social où toute la correspondance devra être envoyée et les actes relatifs à la liquidation notifiés.

Le liquidateur, Th. VRIN

AL582619465

CUMA DE LA COLATRE

Société en Liquidation
N° d'agrément : 58-365
N° d'immatriculation au RCS
de Nevers : 431 672 062
Siège social : PILLOT
Chez MR NOLIN NICOLAS
58240 Luthenay Uxeloup

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 26 JUIN 2017 à Luthenay Uxeloup a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 26 JUIN 2017 et désigné aux fonctions de liquidateurs :

M. MAENHOUT Jean demeurant à Luthenay Uxeloup,

M. NOLIN Nicolas demeurant à Luthenay Uxeloup.

lesquels disposent à cet effet des pouvoirs les plus étendus.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à Mr Nicolas NOLIN – Pillot – 58240 Luthenay Uxeloup siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis

Les liquidateurs.

AL582619506

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Gimouille du 16 juin 2017, il a été constitué une société en nom collectif présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SNC du MARAIS

Siège Social : Domaine du Marais - 58470 GIMOUILLE

Objet : Travaux agricoles et location de matériel agricole

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Gérant : Thierry Graillot, Domaine du Marais – 58470 Gimouille

Associés indéfiniment responsables : Thierry et Bernadette Graillot, demeurant Domaine du Marais - 58470 Gimouille.

Immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis

AL582619459

SCP François et Guillaume DINET
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DINET, notaire associé à Clamecy, 24 rue Marié Davy, le VINGT NEUF MAI DEUX MILLE DIX SEPT, en cours d'enregistrement, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : LES IRIS.

Forme : SOCIETE CIVILE.

Capital Social : CENT EUROS (100,00 euros).

Siège Social : Clamecy, 7 rue Jules Renard.

Objet Social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérance : Madame Sylvie BENECH, demeurant à Clamecy (Nièvre), 7 rue Jules Renard.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour Avis, Maître Guillaume DINET.

AL582619462

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée

Dénomination : NEVA

Capital : 40.000 Euros

Action de préférence : Le capital social est divisé en divisé en 2 500 actions dont une action de préférence

Siège Social : Clamecy (58500) Allée Jean Mermoz

Objet :

L'exploitation d'un fonds de commerce de distribution à dominante d'articles de bricolage et d'équipement de la maison situé à Clamecy (58500) Allée Jean Mermoz, sous l'enseigne : BRICOMARCHE

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément :

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à l'unanimité, pendant une période de quinze ans au moins.

Les transmissions d'actions par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession ou donation, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant, peuvent être effectuées librement.

Toutes les autres cessions ou transmissions, en tout ou en partie même en ce qui concerne les droits démembrés, sont soumises à l'agrément préalable exprès de l'assemblée générale extraordinaire.

Toutefois, si l'opération a pour effet de ramener la participation, directe ou indirecte, du Président en dessous du seuil fixé par l'article 16 al. 1er, l'agrément est requis (50% ou moins de 50%).

Président : M Bernard DESCHAMPS Demeurant 16 Grande Rue à Andryes (89480)

Directeur général : Mme Ingrid DESCHAMPS Demeurant 16 Grande Rue à Andryes (89480)

Commissaires aux comptes :

Titulaire : Société RGA EXPERTISE & AUDIT, ayant son siège social 1 rue du Dauphiné à fontaine les dijon (21121).

Suppléant : Société SALVAN ET ASSOCIES ayant son siège social 9 rue de la Lombardie à Montlucon (01300).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Pour Avis

AL582619466

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 31/05/2017 il a été constitué une SAS dénommée:

IMMO SOLAR

Siège social: harlot 58000 St Eloi

Capital: 1.500

Objet: Assistance maitrise d'ouvrage déléguée

Président: Mme PRUD'HOMME Christine harlot 58000 St Eloi

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers

AL582619468

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

MATOUCABOT

Aux termes d'un acte authentique en date du 26/04/2017, reçu par Me Thomas SEMERE, Notaire, 17 rue Georges Dimitrov 94500 Champigny sur Marne

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MATOUCABOT

Forme : SCI

Objet : L'acquisition par voie d'achat, d'échange ou autrement de tous immeuble bâtis et non bâtis en france, leurdétention et leur administration pour ses associés, la restauration et la construction de tous immeubles.

Siège social : Chemin du Bois du Four 58140 Lormes

Capital : 169.600,00 Euros

Durée : 99 années

Cession des parts : Clauses d'agrément

Gérance : Monsieur THOMIRE Jean-Claude et Madame THOMIRE Josette demeurant ensemble, 1 Avenue Théodore 94340 JOINVILLE LE PONT

La société sera immatriculée au R.C.S de NEVERS

AL582619470

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 21 juin 2017, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : MAJPALT

Objet social : La propriété, l'administration et la gestion de tous biens immeubles, droits immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières, les vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 18 rue Franc Nohain - 58200 Cosne Cours sur Loire

Capital : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Jean-Philippe BLEYS et Madame Anne Lise BLEYS née BERTRAND demeurant ensemble 18 rue Franc Nohain - 58200 Cosne Cours sur Loire

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL582619476

SARL CID GESTION
58110 Rouy

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé création d'une société en SAS au 1er avril 2017

Dénomination : SAS Éjection Sensation Loisirs

Forme : SAS

Siège social : Chez SARL CID Gestion

Le Moulin de Chazeau - 58110 ROUY

Objet : Manège, attraction foraine, jeux d'adresse et diversifié en annexe vente de produits sucré et salé, marché de noël, organisation de parc d'attraction

Durée de la société : 50 ans

Président : M. KIENER Charles chez SARL CID Gestion, le moulin de Chazeau 58110 Rouy

Les formalités seront faites au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers

Pour publication

AL582619481

SARL CID GESTION
58110 Rouy

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé création d'une société en SASU au 1er avril 2017

Dénomination : SASU JLM Production

Forme : SASU

Siège social : Chez SARL CID Gestion. Le Moulin de Chazeau - 58110 Rouy.

Objet : Manège, attraction foraine, jeux d'adresse et diversifié en annexe vente de produits sucré et salé, marché de noël, organisation de parc d'attraction

Durée de la société : 50 ans

Président : M. MOREL Jean Louis chez SARL CID Gestion, le moulin de Chazeau - 58110 Rouy

Les formalités seront faites au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour publication.

AL582619482

SCP « Jean-Paul JACOB et Laure PAILLARD »
Notaires Associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

Suivant acte reçu par Maître Jean-Paul JACOB, Notaire, le 17/05/2017, enregistré à NEVERS 20/06/2017, dossier 2017 13304, ref 2017 N 00342

Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LC PAINTBALL'N FUN

Forme : SAS

Siège social : LORMES (58140) 3 Place des Maquis du Morvan .

Durée : 99ans

Objet social : activité de parc de loisirs et de jeux d'extérieurs, organisation de spectacles, vente de boissons et denrées alimentaires, vente d'objets souvenirs et bimbeloterie,

Apport en numéraire : 1 000 euros.

Capital : 1.000€, divisé en 10 ACTIONS de 100€ chacune numérotées de 1 à 10 attribuées aux associés en fonction de leur apport.

Président : Mr Laurent DESBRUERES dt à Lormes 58140, 3 Place des Marquis du Morvan

Pour avis,

Maître JACOB

AL582619483

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LIPOPETTE & CO ;

Forme sociale : SARL ;

Siège Social : 2, rue de l'Eglise – 58200 Cosne Cours sur Loire ;

Objet social : Commerce de détail d'objets de décoration et d'arts de la table, de meubles, de papeterie, de bijoux, d'articles de bagagerie, de vêtements, de chaussures, de chapellerie et de tous accessoires d'équipements de la personne - Dépôt vente de tous biens meubles - Organisation de soirées à thème ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 3 000 € ;

Gérance : Mme Marion PINARD dt à BUÉ (18) – 1, Place du Carrou ;

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL582619486

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné à la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VOISIN ETUDES BOIS - VEB

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 5.000 euros

Siège social : Route de Saint Fargeux – 58640 Varennes Vauzelles

Objet : Tous travaux d'ingénierie et d'expertise concernant les structures bois destinées au bâtiment et à l'ameublement.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation

Président : M. Bertrand VOISIN dt Route de Saint Fargeux – 58640 Varennes Vauzelles

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de NEVERS

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte.

Agrément : Toute transmission d'actions est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis,

M. Bertrand VOISIN, Président.

AL582619491

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 09/06/2017, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : P&Z OPTIQUE

Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce d'optique, lunetterie, acoustique, photos et leur dérivés, l'exploitation de tous commerces de même nature ou de natures analogues ou similaires

Siège social : 16 place Notre Dame, 58120 Chateau Chinon Ville.

Capital : 5000 €

Durée : 99 ans

Président : Mme PATUREAU Betty, demeurant 3 chemin du Pavillon, 26500 Bourg-lès-Valence

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : les cessions d'actions sont libres

Immatriculation au RCS de Nevers

AL582619492

Office Notarial P. JOURDIER
& J-C REROLLE
8, rue Carnot,
58300 Decize

SASU GUILLET PIRON

Avis de constitution

Suivant acte authentique reçu par Maître Jean-Charles REROLLE, notaire à

Decize (58300), le 23 juin 2017, il a été constitué une société par actions

simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Raison sociale : GUILLET PIRON

Capital social : 3.000,00 euros.

Siège social : 3 rue des Coupes 58260 La Machine

Objet : exploitation d'un fonds artisanal de menuiserie

Président : Monsieur GUILLET Marvine demeurant 3 rue des Coupes 58260

La Machine

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre

du commerce et des sociétés de Nevers.

Clause d'agrément : si la société vient à compter plusieurs actionnaires,

toute cession d'actions, même entre actionnaires, sera soumise à agrément

de la collectivité des actionnaires.

Droit des actions : chaque action donne droit à une partie proportionnelle à

la quantité de capital représenté par chaque action.

Pour avis.

AL582619493

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 26 juin 2017, il a été constitué une SARL dénommée:

JLB Electricité

Objet social : Travaux d'électricité, installations thermiques de chauffage et climatisations, installations de ventilation mécanique contrôlée et détection incendie, automatisme, électricité basse, moyenne et haute tension, installation de réseau informatique et plus généralement à tous produits et installations électriques, plomberie, sanitaire.

Siège social : 33 rue Gambetta - 58600 Fourchambault

Capital : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Jean-Luc BOURGEOT demeurant 11 chemin du Carrage 58130 Montigny Aux Amognes

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL582619495

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné à la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CRIS TAXI

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 2.000 euros

Siège social : 123 rue du 04 septembre – 58600 Fourchambault

Objet : Taxi, transport scolaire, transport de marchandises avec véhicule n'excédant pas 3,5 T et transport routier de personnes avec un véhicule de moins de 10 places

Durée : 99 années à compter de son immatriculation

Présidente : Mme Christelle CZERWIEC demeurant 3 bis rue des Capucins – 58320 Pougues Les Eaux

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Nevers

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte.

Agrément : La cession d'actions est libre tant que la société demeure unipersonnelle. En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions autre que celle intervenant entre conjoint, ascendants et descendants est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Pour avis,

Mme Christelle CZERWIEC, Présidente

AL582619497

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 23 juin 2017, il a été constitué une SARL dénommée : ATELIER CREA-TIFS

Objet social : Exploitation de tout salon de coiffure, extension, coiffure à domicile ou en établissements, achat et vente de tous produits et accessoires liés à la coiffure, onglerie, activités d'esthétique, l'exploitation de tout fonds de commerce de parfumerie.

Siège social : 20 rue de Villemenant à Guérigny (Nièvre)

Capital : 9 000 euros

Gérance : Madame Gaëlle BERGER demeurant à Guérigny (Nièvre), 20 rue de Villemenant

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL582619498

YONNE

➜ NOMINATION

DAPA TECHNOLOGY

Société par actions simplifiée à associée unique
Au capital de 200 000,00 euros
Siège social : 10-12 rue du Cedec, 89120 Charny
452 065 501 Rcs Sens

Aux termes des décisions du 23 juin 2016, l'associée unique a nommé, à compter du même jour en qualité de commissaire aux comptes titulaire et suppléant respectivement :

. La société AUDIT CONSEIL COMPTABILITE, société à responsabilité limitée, au capital de 600 000,00 euros, 415 191 378 RCS Dijon, ayant son siège social 3G rue Jeanne Barret - Parc Valmy - Le Quatuor - 21000 DIJON, représentée Monsieur Frédéric FRANCE en qualité de commissaire aux comptes titulaire.

. Monsieur Eric CORRET, 3G rue Jeanne Barret - Parc Valmy - Le Quatuor - 21000 Dijon, en qualité de commissaire aux comptes suppléant. En remplacement de Monsieur Bernard Durand, commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Marc Demonteix, commissaire aux comptes suppléant, dont les mandats arrivés à expiration.

Pour avis, le Président.

AL892619545

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

BIO CONCEPTUEL EQUIPEMENTS

Société A Responsabilité Limitée
Au capital social de 7 000 €
Les Champs d'Aulnaies
89150 Saint-Valérien
RCS Sens N° 820 013 266

Par décision de L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 01/06/2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 18 rue Victor Guichard, 89100 Sens à compter du 01/06/2017.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

La Gérance

AL892619519

Société ARCHIBALD

Résidence Le Palais - 1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante :

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT E.G.B. SARL

Liquidation Judiciaire du 07/06/2016

3, Chemin de Champbertrand 89100 Rosoy

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 14 juin 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL892619512

au titre de la procédure suivante :

SPORTS LOISIRS DE L'YONNE Association

Liquidation Judiciaire du 03/11/2014

Maison de Vie Sociale Place LAMY 89140 Pont-sur-Yonne

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance de Sens le 14 juin 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire.

AL892619513

au titre de la procédure suivante :

NOV BATIMENT SAS

Redressement Judiciaire du 10/05/2016

Liquidation Judiciaire du 07/06/2016

9, Rue Pierre Renard 89100 SAINT-DENIS

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 16 juin 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL8926 19540

au titre de la procédure suivante :

REGIE DE QUARTIER ATOUT SENS Association

Liquidation Judiciaire du 01/06/2015

45, Boulevard Georges Clémenceau 89100 Sens

L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance de Sens le 20 juin 2017.

La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.

Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL892619546

SCI DES DEUX COMMUNES

Société civile
au capital de 3.050 €
Siège social : 10 rue de la Commanderie Roussemeau - 89500 Marsangy
353 674 161 R.C.S Sens

Suivant procès-verbal en date du 30 mai 2017, l'assemblée générale mixte a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 16 rue Edouard Bouthier, 89500 Villeneuve sur Yonne.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié

Mention sera faite au RCS de Sens

La gérance

AL892619568

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

INDUSA ÉLECTRONICS

Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 15 Rue Colonel Rozanoff
Zone des pieds de rats - 89000 Auxerre
825 143 449 RCS Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 14 juin 2017, la collectivité des actionnaires de la sas Indusa electronics a décidé :

- d'augmenter le capital de 15 000,00 €, capital initial de 50 000,00 € pour le porter à 65 000,00 € par la création de 150 parts sociales d'une valeur de 100,00 € chacune. Elle a constaté la souscription et la libération des parts.

- de nommer M. David Yang, directeur général technique à compter de ce jour.

- de nommer M. Robert Bujeau, directeur général à compter de ce jour.

AL892619516

GRAMM'S

SAS au capital de 142214 €
Siège social :
7 rue Fourier, 89000 Auxerre
800 480 766 RCS d'Auxerre

L'AGE du 17/06/2017 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 142214 Euros, à 160214 Euros

Modification au RCS d'Auxerre

AL892619542

➜ RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

ERRATUM à la publication de la société BRICO MAILLOT, parue dans TERRE DE BOURGOGNE du 10/03/2017, il fallait lire «…..exploité à «MAILLOT (89100) RN 6 Route de Lyon» et non « exploité à «MAILLOT (89100) ZA de l'Europe».

AL892619562

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Laure BERTHELIN, Notaire Associé, Membre de la Société Civile Professionnelle « Julien MILLARD et Laure BERTHELIN «, titulaire d'un Office Notarial à Saint-Florentin (Yonne), 26 rue Dilo, le 2 mai 2017, a été reçu le changement de régime matrimonial portant choix de la loi française applicable à leur régime matrimonial et adoption de la communauté universelle par :

Monsieur José Francisco TERESA, né à OUROZINHO (PORTUGAL) le 8 mars 1957, ouvrier, et Madame Maria Luciana NOGUEIRA, née à VISEU (PORTUGAL) le 12 janvier 1959, employée, son épouse, demeurant ensemble à VENIZY (89210) 39 rue des Forges.

Mariés à PORTELA COUTO DE BAIXO (PORTUGAL) le 14 août 1982, sans contrat de mariage préalable à leur union, soumis au régime légal portugais c'est-à-dire le régime de la communauté d'acquêts, non modifié depuis. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL892619571

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EURL DE L'HOUCHE

SARL au capital de 1 500 euros
Villaine - 1 Grande Rue
89630 Saint Germain des Champs
Numéro d'identification 808 893 473 00013
RCS 808 893 473 Auxerre

Avis de modification de la date de clôture de l'exercice social

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 13 juin 2017, les associés ont décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social qui sera fixée à la date du 30 juin à compter de l'exercice en cours.

En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :

Article 5- Exercice social

Ancienne mention :

« Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année. »

Nouvelle mention :

« Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1er juillet et finit le 30 juin de chaque année. »

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis et mention,

M.DUCROT Sébastien, gérant.

AL892619501

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre en date du 26-06-2017 , prononçant l'homologation de l'accord intervenu dans la procédure de conciliation entre la **Sàrl 2 E WINDINGS**, Rue des Caillottes 89000 Auxerre, RCS AUXERRE 513 653 568, Monsieur Jean-Paul CHATELIER, son gérant, et la SA MCSA 32 Rue Notre Dame 75002 Paris, RCS PARIS 328 538 368. Le jugement est déposé au greffe où tout intéressé peut en prendre connaissance.

AL892619585

ELISA FINANCEMENTS

Société à responsabilité limitée
Au capital social de 10 000 €
Siège social : 17 boulevard du 11 novembre 89000 Auxerre
RCS Auxerre: 493 173 934

L'Assemblée générale en date du 1ER juin 2017, a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée, à compter du même jour, et ce, sans création d'un être moral nouveau. Monsieur Christophe GRATIOT, demeurant 3 Bis Allée des Farris – 77400 DAMPMART a été désigné en qualité de président. Admission aux Assemblées et droits de vote : chaque action donne droit dans les bénéfices et l'actif social à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Le reste demeure inchangé

Dépôt au RCS de Auxerre

AL892619543

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

Y.F. AVALLONNAISE

Société civile immobilière
au capital de 30 489,80 euros
Siège social : 2 place Vauban
89200 Avallon
RCS Auxerre 421 855 248

Avis de remplacement du gérant

Aux termes d'une délibération en date du 15 juin 2017, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

Madame Annie DONDAINE, demeurant 10 place de l'Eglise 89440 Athié, en qualité de gérant pour une durée illimitée

en remplacement de Madame Christiane DUBAN.

L'avis de relatif à la nomination de la pré-

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !

Connaissez-vous
les SERVICES PLUS du journal ?

- ✓ Paiement par carte bancaire
- ✓ Attestation de parution par fax ou mail
- ✓ Relecture attentive de vos annonces avant parution
- ✓ Modèles d'annonces à votre disposition
- ✓ Devis sur simple demande

Terres de Bourgogne
du LUNDI au VENDREDI
dès 8h00

Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net - Fax 03 80 70 08 02

cédente gérante a été publié dans LA LIBERTE DE L'YONNE, le 6 juin 2002. Les modifications résultant du présent avis sont les suivantes :

Gérance - Ancienne mention : Madame Christiane DUBAN.

Gérance - Nouvelle mention : Madame Annie DONDAINE.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre.

Pour avis

La Gérance

AL892619552

EARL VAN DE CAPPELLE

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 60.979,61 € Siège : Les Laurents 89560 Courson Les Carrieres 389781220 RCS de Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2017, a pris acte de la démission de M. Guillaume Van de Cappelle de ses fonctions de gérant à compter du 15 juin 2017.

Pour avis, la gérance.

AL892619557

H2EAUX

Société À Responsabilité Limitée au capital de 100 940.00 € Siège social : 2 rue des Longues Raies ZI des Vauguillettes 89100 Sens 493 839 401 RCS Sens

Suivant décisions de l'assemblée gé nérale ordinaire du 12 juin 2017 :

- Monsieur Stéphane HUOT demeurant 11 bis rue du général Faidherbe, Villeneuve sur Yonne (Yonne), reste nommé seul gérant, suite à la démisison de Monsieur Hassan LA MARKBI, gérant démissionnaire. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, la gérance.

AL892619561

SCI DES DEUX COMMUNES

Sociétés civile immobilière au capital de 3.050 € Siège social 10 rue de la Commanderie Roussemeau - 89500 Marsangy 353 674 161 RCS Sens

Suivant procès-verbal en date du 30 mai 2017, l'assemblée général mixte a nommé en qualité de co-gérant : M. Serge Valli, demeurant 33 rue des Fontaines, 89500 Marsangy.

La gérance

AL892619569

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE BERNARD SERVICES TECHNIQUES

en liquidation E.U.R.L au capital de 1000 Euro Siège Social : n°20 Lieu-dit Blandy 89170 St Martin des champs 807 664 933 00015 R.C.S.

Par délibération en date du 06 JUIN 2017 enregistrée le 20 Juin 2017 l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à effet au 30 Juin 2017, M BERNARD QUENTIN a été nommée liquidateur.

Le dépôt des actes et pièces relatives à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de D'AUXERRE. La correspondance concernant la liquidation devra être adressée au lieu du siège social.

Pour avis, le liquidateur

AL892619547

E.U.R.L. B.R.I.A.N.

E.U.R.L. au Capital de 7 700 Euros Société en liquidation 2, rue Rampont 89000 - Auxerre R.C.S. Auxerre B 438 345 787 (2001 B 144)

Par décision du 15 juin 2017, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a,

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Monsieur Thierry RAVEAU, demeurant à Auxerre (Yonne) 2, rue Rampont et l'a déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Mention sera faite au RCS : Auxerre.

Pour avis,

AL892619550

CABINET DERUDDER ET ASSOCIES

Au capital de 50 000 euros Avocats à la Cour Droit des Sociétés

BIENVENU AU CHATEAU

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 61 000 euros Siège : rue Paul Huillard Château du Fort, 89130 Villiers Saint Benoit RCS D'Auxerre 490 469 996

Le Tribunal de Commerce d'Auxerre, le 12 décembre 2016, a prononcé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable. La SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ prise en la personne de Me Charles-Henri CARBONI, demeurant Neuilly Sur Seine (92200), 3 avenue de Madrid, a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé 3 avenue de Madrid 92200 Neuilly Sur Seine. C'est à cette adresse que la correspondance et tous actes et documents concernant la liquidation devront être envoyés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL892619554

TWINN SERVICES

EURL au capital de 6000 € Siège social : 10 avenue Georges Clémenceau, 89140 Pont-sur-Yonne 514 458 520 RCS de Sens

L'AGE du 31/12/2015 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. RAKOTONIZAO RATOVO, demeurant 10 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU, 89140 Pont-sur-Yonne et fixé le siège de liquidation au siège social.

Radiation du RCS de Sens

AL892619558

TWINN SERVICES

EURL au capital de 6000 € Siège social : 10 Avenue Georges Clémenceau 89140 Pont-sur-Yonne 514 458 520 RCS de Sens

L'AGO du 31/12/2015 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Radiation du RCS de Sens.

AL892619559

DISSOLUTION

Aux termes des décisions du 01/06/17, l'associé unique de la SARL INTEGRALEMENT MOTO, au capital de 8 000 €, ayant son siège social Rue du Quenou 89380 Appoigny, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°505 286 971, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 01/06/17 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Olivier MENISSIER, demeurant 10 rue de Breban 10240 Dampierre, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Rue du Quenou 89380 Appoigny. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Troyes.

Pour avis Le Liquidateur.

AL892619564

BATI ECO PROMOTION

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 40 000 euros Siège social : 7 Rue d'Alsace Lorraine, 89100 Sens 529 192 700 RCS Sens

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 septembre 2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Aydin TINMAZ de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AL892619566

SCI DAVEY

Société civile en liquidation au capital de 160 € Siège social :3 ruc des Drubes 89510 Etigny 444 414 676 R.C.S. Sens

Suivant procès-verba.l en date du. 31 mai 2017, l'associé unique a :

-décidé la. dissolution anticipée de la Société.

-nommé en qualité de liquidateur : M. Serge V AILI, demeurant 33 rue des Fontaines - 89500 Marsangy

- fixé le siège de la liquidation au 33 rue des Fontaines 89500 Marsangy, adresse dc correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièecs relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

Le liquidateur.

AL892619567

FABSTORE

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 5.000 € Siège social : Lieudit Les Frénelleries 89150 Saint-Valérien 512 226 572 R.C.S. Sens

Suivant déclaration en date du 23 juin 2017, l'associé unique, la société : MAC SAS, société par actions simplifiée, 20 rue de l'Arc de Triomphe, 75017 Paris, 327 997 714 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société FABSTORE en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société FABSTORE à la société MAC SAS.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du Tribunal de Commerce de Sens.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Sens.

L'Associé Unique

AL892619572

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 26/5/17, il a été constitué une SAS dénommée MAISON BALZARETTI ET FILS.

Siège social: 25 grande rue aristide briand 89200 Avallon.

Capital: 2000euros.

Objet: Achat vente au détail d'objets antiquités, métaux précieux, bijoux, automobiles.

Président: M. Mathieu Lesprit, 11 place vauban 89200 Avallon.

Durée: 99 ans.

Immatriculation au RCS de Auxerre.

AL892619377

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laurent TOPIN, Notaire à MALIGNY, le 15 Juin 2017, enregistré au Service des Impôts des Entreprises d'Auxerre le 23 juin 2017, bordereau 2017/407 case 1 extrait 1146 exonéré, a été constituée une E.A.R.L. dénommée «DOMAINE BOIVIN LAVANTUREUX».

Siège social : Lignorelles (89800), 13 rue des Carillons.

Capital :265.600,00 € divisé en2.656 parts sociales de 100,00 € chacune.

Apports en nature : 265.600,00 €

Objet social : La société a pour objet l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de : Auxerre

Premiers gérants : Monsieur Gérald Michet LAVANTUREUX, demeurant à Lignorelles

(89800), 13 Rue des Carillons.

Madame Blandine Denise Catherine BOIVIN, demeurant à Lignorelles

(89800), I3 Rue des Carillons.

Pour insertion : Me Laurent TOPIN, notaire à Maligny

AL892619538

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à VERON en date du 30 mai 2017, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HORSMAN PARTNERS,

Siège social : 10 promenade de l'Ouest, 89510 Véron

Objet : Détention et utilisation de tous types de biens mobiliers.

Durée : 99 ans

Capital : 50 euros

Gérance :

- Benjamin HORSMAN, demeurant 5 Cobbodah Street Jindabyne NSW 262, (Australie),

Agrément des cessions :Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au RCS de Sens

AL892619548

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/06/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : LE SPORTING

Siège social : 22 Rue Réné Binet, 89100 Sens

Forme : SASU

Capital : 100 Euros

Objet social : Restauration traditionnelle débit de boisson vente à emporter française des jeux

Président : Madame Sabrina de Vasconcelos demeurant : 8 b rue de la vallée, 89500 Egriselles le bocage élu pour une durée indéterminée

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892619549

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 19 juin 2017, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : SCI DE LA THERIAQUE BLEUE

Objet social : la propriété, l'administration et la gestion de tous biens immeubles, droits immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières. Les vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 11 avenue Roger Salengro - 89400 Migennes

Capital : 1 000 euros

Gérance : Madame Maria GAULIER, épouse MAROT-FOSSET demeurant à Bassou (Yonne), 17 rue des Potiers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre.

AL892619553

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 01.06.2017, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : FLUVIAL TRANSPORT POUSSEUR

Capital : 2 000 euros

Siège : 31 rue du Port 89140 Courlon sur Yonne

Objet : Le transport de marchandises par voie d'eau.

Durée : 99 ans

Président : Monsieur CNUDDE JASON demeurant 31 Rue du Port 89 140 Courlon sur Yonne

Immatriculation : au RCS de Sens.

Pour avis,

AL892619560

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 07/06/2017 à AUXERRE, la société suivante a été constituée :

Forme : SARL

Dénomination : COMMUNIK & VOUS

Siège : 7, allée des Acacias, 89000 Auxerre

Objet social : activité d'agence de communication, notamment : développement de sites internet ; conception et réalisation d'outils de communication imprimés et multimédia ; animation de réseaux sociaux, community manager ; formation dans le domaine de la communication ;

Durée : 99 ans

Capital : 2 000 €

Gérance : Fanny VIAUT, 7, allée des Acacias 89000 Auxerre

Immatriculation au RCS d'Auxerre.

AL892619563



BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU

Terres de Bourgogne

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**



*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

SIGNATURE

Le Tour de France offre chaque année, non seulement un spectacle sportif, mais il permet aussi à des millions de spectateurs de voir passer la caravane publicitaire.

Les dessous de la caravane du Tour de France

Tout au long du parcours du Tour de France, des millions de spectateurs se massent pour voir passer la caravane. Un sondage a même révélé que près de 50 % des spectateurs du Tour viennent en priorité pour voir passer cette caravane.

LA CARAVANE DU TOUR : UNE HISTOIRE ANCIENNE

C'est en 1930 qu'Henri Desgranges, le directeur du Tour, a l'idée de la caravane publicitaire. Cela va lui permettre de régler un problème de financement lié à sa volonté de ne plus voir sur le Tour des équipes de marques mais des équipes nationales. Il propose donc aux marques de participer à la caravane. Deux ans après, le premier véhicule publicitaire fait son apparition : il s'agit d'un véhicule en forme de stylo pour représenter la marque Bic. En 1981, la caravane voit apparaître le Crédit Lyonnais et son fameux lion. Partenaire du Tour depuis plus de 35 ans, c'est lui qui ouvre toujours le défilé de la caravane.

DES CHARS QUI DOIVENT TAPER DANS L'ŒIL

Mais que viennent faire toutes ces marques dans la caravane ? L'objectif pour elles est de toucher le public, et cela marche très bien. Elles veulent être présentes le plus possible le long des routes, notamment en matière de retransmissions télé, et gagner en notoriété. Il faut savoir qu'une présence sur le Tour peut rapporter gros. En effet, on observe une augmentation très importante des ventes des produits de la caravane dans les trois mois qui suivent la fin du Tour. Certaines marques présentes dans la caravane, notamment dans le secteur alimentaire, réalisent une part importante de leurs ventes de l'année durant le seul mois de juillet.

Comment donc trouver la bonne idée pour marquer le spectateur, voire même celle qui restera inscrite dans l'histoire du Tour ? Les marques font appel à des agences de communication qui elles-mêmes font appel à des ateliers pour réaliser leurs idées. Au total, quelques sociétés seulement se partagent le marché.


FNSEA/M.-C. PÉROT-COLLAS

C'est le cas de l'agence Panenka dirigée par Benoît Maugrion. Il a installé ses bureaux au milieu de l'atelier de la société Mandarine-l'Atelier, pas très loin du périphérique, dans les Hauts de Pantin, pour suivre minute après minute la conception des véhicules que lui ont commandés ses clients. Car c'est lui qui connaît le mieux les désirs de ces derniers. Il les indique au fur et à mesure aux techniciens dans l'atelier. Au total, tous ensemble cette année, ils doivent préparer en temps et en heure 12 caravanes différentes et 60 véhicules.

Cela ira du simple toilettage à la création de nouveaux véhicules. Pour cela, des véhicules utilitaires et des voitures décapotables vont être utilisés. Souvent, des camions ou camionnettes, on ne gardera que le châssis et le moteur. Les voitures décapotables seront, quant à elles, débarrassées de leur toit et de leur coffre.

Après, c'est aux techniciens de jouer. Parmi eux, on compte des mécaniciens, des menuisiers, des serruriers, des spécialistes du covering, des sculpteurs, des peintres, des techniciens du son et de l'audiovisuel et même des couturières. Souvent intermittents du spectacle, ils vont consacrer plusieurs mois à préparer des scénographies, des personnages qui feront rêver le public. Mais attention : concevoir des véhicules de la caravane du Tour de France ne permet pas toutes les audaces. Il faut que ces véhicules puissent emprunter des routes comme n'importe quel type de véhicules. Il faut, en plus, respecter les règles imposées par la société organisatrice du Tour : ASO (Amaury Sport Organisation).

UNE PRÉSENCE AU-DELÀ DE LA SIMPLE CRÉATION

Une fois terminés, les véhicules ne peuvent rester dans l'atelier parisien trop exigu. Ils partent donc pour un entrepôt situé à Crépy-en-Valois, dans le département de l'Oise.

Les agences qui ont pour mission de suivre les préparatifs des véhicules de la caravane ont étendu leurs compétences. Ce qui fait dire à Brice Giacone de la société Newsport que « *les agences chapeautent l'ensemble du projet d'une marque* ». Ainsi, ces dernières s'occupent aussi du recrutement des « caravaniers », les personnes qui vont travailler au sein de la caravane. Parfois, elles se chargent aussi de les habiller aux couleurs des marques.

Les agences sont aussi présentes sur le Tour. Il faut bien sûr se tenir prêtes au cas où il y aurait de la casse. Des techniciens suivent donc la caravane tout au long du Tour pour réparer. Parfois, il faut faire revenir un véhicule à l'atelier pour réparation avant de très vite réintégrer le Tour.

Dans les derniers jours de juin, les convois des véhicules de la caravane prendront donc tous la route de l'Allemagne et de Düsseldorf, point de départ du Tour de France cette année.

L'an passé, 170 véhicules et 600 personnes (480 caravaniers, 120 logisticiens et techniciens) constituaient la caravane. Nous leur souhaitons bonne chance.

MARIE-CHRISTINE PÉROT-COLLAS



FOCUS

Des montres vues du ciel

Comme l'an passé, la FNSEA a mobilisé les agriculteurs pour réaliser de belles fresques dans leurs champs. Si le thème du sourire avait été choisi en 2016, c'est celui de la montre qui a été retenu pour cette édition 2017. Douze étapes et dix-huit lieux sont concernés par cette initiative. Lors de chacune d'entre elles, les téléspectateurs suivant la course sur France Télévisions pourront découvrir la beauté de ces dessins en direct. Ainsi, lors de la 4e étape entre Mondorf-les-Bains (Luxembourg) et Vittel (Vosges), une montre sera visible à Illange en Moselle vers 13 h 09 le 4 juillet et une autre à Jaillon en Meurthe-et-Moselle vers 15 h 02. Deux étapes compteront trois montres : celle reliant Vesoul (Haute-Saône) à Troyes (Aube) le 6 juillet à Combeaufontaine (Haute-Saône), Langres (Haute-Marne) et Vendeuvre-sur-Barse (Aube) et celle allant d'Eymet (Dordogne) à Pau (Pyrénées Atlantiques) le 12 juillet à Virazeil (Lot-et-Garonne), Labastide d'Armagnac (Landes) et Monlezun d'Armagnac (Gers). La dernière sera découverte lors de la 18e étape entre Briançon et le Col d'Izoard dans les Hautes-Alpes au village des Crots. Les départements de l'Ain, de l'Ardèche, de l'Aveyron, de la Côte-d'Or, de la Dordogne, du Jura, de la Haute-Loire, du Tarn et des Vosges jouent également le jeu.

T. M.